



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 29.6.2026
COM(2026) 340 final

ANNEX 2 – PART 5/5

ANNEXE

de la

proposition de décision du Conseil

**relative à la conclusion de l'accord de partenariat économique global entre l'Union
européenne et l'Indonésie**

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
69111000	- Articles pour le service de la table ou de la cuisine	30.00 %	B5	
69119000	- autres	30.00 %	B5	
69120000	Vaisselle, autres articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en céramique, autres qu'en porcelaine	30.00 %	D	
69131010	- - Boîtes à cigarettes et cendriers d'ornementation	30.00 %	B5	
69131090	- - autres	30.00 %	A	
69139010	- - Boîtes à cigarettes et cendriers d'ornementation	30.00 %	B5	
69139090	- - autres	30.00 %	A	
69141000	- en porcelaine	30.00 %	B5	
69149000	- autres	30.00 %	B5	
70010000	Calcin et autres déchets et débris de verre, à l'exclusion du verre de tubes cathodiques et autres verre activés du n° 85.49; verre en masse	5.00 %	A	
70021000	- Billes	5.00 %	A	
70022000	- Barres ou baguettes	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70023110	- - - des types utilisés pour la fabrication des tubes à vide	5.00 %	A	
70023190	- - - autres	5.00 %	B5	
70023210	- - - des types utilisés pour la fabrication des tubes à vide	5.00 %	A	
70023230	- - - Tubes en verre borosilicaté, des types utilisés pour la fabrication de flacons/d'ampoules	5.00 %	A	
70023240	- - - autres, en verre borosilicaté neutre clair, d'un diamètre égal ou supérieur à 3 mm mais inférieur à 22 mm	5.00 %	A	
70023290	- - - autres	5.00 %	A	
70023910	- - - des types utilisés pour la fabrication des tubes à vide	5.00 %	A	
70023920	- - - autres, en verre borosilicaté neutre clair, d'un diamètre égal ou supérieur à 3 mm mais inférieur à 22 mm	5.00 %	A	
70023990	- - - autres	5.00 %	A	
70031210	- - - Verre d'optique, non travaillé optiquement	5.00 %	A	
70031220	- - - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70031290	- - - autres	5.00 %	A	
70031910	- - - Verre d'optique, non travaillé optiquement	5.00 %	A	
70031920	- - - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	
70031990	- - - autres	5.00 %	A	
70032010	- - de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	
70032090	- - autres	5.00 %	A	
70033010	- - de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	
70033090	- - autres	5.00 %	A	
70042010	- - Verre d'optique, non travaillé optiquement	5.00 %	A	
70042020	- - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	
70042090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70049010	- - Verre d'optique, non travaillé optiquement	5.00 %	A	
70049020	- - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	5.00 %	A	
70049090	- - autres	5.00 %	A	
70051010	- - Verre d'optique, non travaillé optiquement	15.00 %	A	
70051090	- - autres	15.00 %	A	
70052110	- - - Verre d'optique, non travaillé optiquement	15.00 %	A	
70052120	- - - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	15.00 %	A	
70052190	- - - autres	15.00 %	A	
70052910	- - - Verre d'optique, non travaillé optiquement	15.00 %	A	
70052920	- - - autres, de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	15.00 %	A	
70052990	- - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70053010	- - de forme carrée ou rectangulaire, même avec un ou plusieurs coins coupés	15.00 %	A	
70053090	- - autres	15.00 %	A	
70060010	- Verre d'optique, non travaillé optiquement	5.00 %	A	
70060090	- autres	5.00 %	A	
70071110	- - - utilisables pour les véhicules du chapitre 87	5.00 %	A	
70071120	- - - utilisables pour les véhicules aériens ou spatiaux du chapitre 88	0.00 %	A	
70071190	- - - autres	5.00 %	A	
70071910	- - - utilisables pour les engins et appareils des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	A	
70071990	- - - autres	5.00 %	A	
70072110	- - - utilisables pour les véhicules du chapitre 87	5.00 %	A	
70072120	- - - utilisables pour les véhicules aériens ou spatiaux du chapitre 88	0.00 %	A	
70072190	- - - autres	5.00 %	A	
70072910	- - - utilisables pour les engins et appareils des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70072990	- - - autres	5.00 %	A	
70080000	Vitrages isolants à parois multiples	5.00 %	A	
70091000	- Miroirs rétroviseurs pour véhicules	5.00 %	A	
70099100	- - non encadrés	5.00 %	A	
70099200	- - encadrés	5.00 %	A	
70101000	- Ampoules	5.00 %	A	
70102000	- Bouchons, couvercles et autres dispositifs de fermeture	5.00 %	A	
70109010	- - Bonbonnes et dames-jeannes	5.00 %	A	
70109040	- - Bouteilles et flacons, des types utilisés pour les antibiotiques, les sérums et autres liquides injectables; bouteilles des types utilisés pour les solutions intraveineuses	5.00 %	A	
70109091	- - - d'une contenance excédant 1 l	5.00 %	A	
70109099	- - - autres	5.00 %	A	
70111010	- - Tiges	5.00 %	A	
70111090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70112000	- pour tubes cathodiques	5.00 %	A	
70119000	- autres	5.00 %	A	
70131000	- en vitrocérame	10.00 %	A	
70132200	- - en cristal au plomb	10.00 %	A	
70132800	- - autres	10.00 %	A	
70133300	- - en cristal au plomb	10.00 %	A	
70133700	- - autres	10.00 %	A	
70134100	- - en cristal au plomb	10.00 %	A	
70134200	- - en verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par kelvin entre 0 °C et 300 °C	10.00 %	A	
70134900	- - autres	10.00 %	A	
70139100	- - en cristal au plomb	10.00 %	A	
70139900	- - autres	10.00 %	A	
70140010	- des types utilisables dans les véhicules automobiles	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70140090	- autres	5.00 %	A	
70151000	- Verres de lunetterie médicale	5.00 %	A	
70159010	- - Verres d'horlogerie	5.00 %	A	
70159090	- - autres	5.00 %	A	
70161000	- Cubes, dés et autre verrerie, même sur support, pour mosaïques ou décorations similaires	5.00 %	A	
70169000	- autres	5.00 %	A	
70171010	- - Tubes et supports de réacteurs en quartz destinés à équiper des fours de diffusion et d'oxydation pour la production de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
70171090	- - autres	5.00 %	A	
70172000	- en autre verre d'un coefficient de dilatation linéaire n'excédant pas 5×10^{-6} par kelvin entre 0 °C et 300 °C	5.00 %	A	
70179000	- autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70181010	- - Perles de verre	10.00 %	A	
70181090	- - autres	10.00 %	A	
70182000	- Microsphères de verre d'un diamètre n'excédant pas 1 mm	5.00 %	A	
70189010	- - Yeux en verre	5.00 %	A	
70189090	- - autres	5.00 %	A	
70191100	- - Fils coupés (<i>chopped strands</i>), d'une longueur n'excédant pas 50 mm	5.00 %	A	
70191200	- - Stratifils (<i>rovings</i>)	5.00 %	A	
70191300	- - autres fils, mèches	5.00 %	A	
70191400	- - Mats liés mécaniquement	5.00 %	A	
70191500	- - Mats liés chimiquement	5.00 %	A	
70191900	- - autres	5.00 %	A	
70196100	- - Tissus de stratifils (<i>rovings</i>) à maille fermée	5.00 %	A	
70196200	- - autres étoffes de stratifils (<i>rovings</i>) à maille fermée	5.00 %	A	
70196300	- - Tissus de fils à maille fermée, à armure toile non enduits ni stratifiés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70196400	- - Tissus de fils à maille fermée, à armure toile, enduits ou stratifiés	5.00 %	A	
70196500	- - Tissus à maille ouverte d'une largeur n'excédant pas 30 cm	5.00 %	A	
70196600	- - Tissus à maille ouverte d'une largeur excédant 30 cm	5.00 %	A	
70196900	- - autres	5.00 %	A	
70197100	- - Voiles (fine couches)	5.00 %	A	
70197200	- - autres étoffes à maille fermée	5.00 %	A	
70197300	- - autres étoffes à maille ouverte	5.00 %	A	
70198010	- - Laine de verre	5.00 %	A	
70198020	- - Ouvrages en laine de verre	5.00 %	A	
70199020	- - Stores	5.00 %	A	
70199030	- - Fibres de verre, à l'exclusion de la laine de verre	5.00 %	A	
70199040	- - Enveloppe extérieure en fibres de verre imprégnées d'asphalte ou de goudron de houille, des types utilisés pour les pipelines	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
70199050	- - Tissus de stratifils (<i>rovings</i>)	5.00 %	A	
70199090	- - autres	5.00 %	A	
70200011	- - des types utilisés dans la fabrication de produits acryliques	5.00 %	A	
70200019	- - autres	5.00 %	A	
70200020	- Tubes et supports de réacteurs en quartz destinés à équiper des fours de diffusion et d'oxydation pour la production de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
70200030	- Ampoules en verre pour bouteilles isolantes ou pour autres récipients isothermiques, dont l'isolation est assurée par le vide	5.00 %	A	
70200040	- Tubes à vide pour capteurs d'énergie solaire	5.00 %	A	
70200090	- autres	5.00 %	A	
71011000	- Perles fines	10.00 %	A	
71012100	- - brutes	10.00 %	B5	
71012200	- - travaillées	10.00 %	B5	
71021000	- non triés	5.00 %	A	
71022100	- - bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71022900	- - autres	0.00 %	A	
71023100	- - bruts ou simplement sciés, clivés ou débrutés	0.00 %	A	
71023900	- - autres	0.00 %	A	
71031010	- - Rubis	0.00 %	A	
71031020	- - Jade (néphrite et jadéite)	0.00 %	A	
71031090	- - autres	0.00 %	A	
71039110	- - - Rubis	0.00 %	A	
71039190	- - - autres	0.00 %	A	
71039900	- - autres	0.00 %	A	
71041010	- - brutes	5.00 %	A	
71041020	- - travaillées	5.00 %	A	
71042100	- - Diamants	5.00 %	A	
71042900	- - autres	5.00 %	A	
71049100	- - Diamants	5.00 %	A	
71049900	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71051000	- de diamants	5.00 %	A	
71059000	- autres	5.00 %	A	
71061000	- Poudres	5.00 %	A	
71069100	- - sous formes brutes	5.00 %	A	
71069200	- - sous formes mi-ouvrées	5.00 %	A	
71070000	Plaqué ou doublé d'argent sur métaux communs, sous formes brutes ou mi-ouvrées	5.00 %	A	
71081100	- - Poudres	0.00 %	A	
71081210	- - - en pépites, lingots ou barres	0.00 %	A	
71081290	- - - autres	5.00 %	A	
71081300	- - sous autres formes mi-ouvrées	5.00 %	A	
71082000	- à usage monétaire	10.00 %	A	
71090000	Plaqué ou doublé d'or sur métaux communs ou sur argent, sous formes brutes ou mi-ouvrées	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71101110	- - - en pépites, lingots ou barres ou en poudre	0.00 %	A	
71101190	- - - autres	10.00 %	A	
71101900	- - autres	10.00 %	A	
71102110	- - - en pépites, lingots ou barres ou en poudre	0.00 %	A	
71102190	- - - autres	10.00 %	A	
71102900	- - autres	10.00 %	A	
71103110	- - - en pépites, lingots ou barres ou en poudre	0.00 %	A	
71103190	- - - autres	10.00 %	A	
71103900	- - autres	10.00 %	A	
71104110	- - - en pépites, lingots ou barres ou en poudre	0.00 %	A	
71104190	- - - autres	10.00 %	A	
71104900	- - autres	10.00 %	A	
71110010	- Argent ou or, plaqué ou doublé de platine	5.00 %	A	
71110090	- autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71123000	- Cendres contenant des métaux précieux ou des composés de métaux précieux, à l'exclusion des cendres d'orfèvre	5.00 %	A	
71129100	- - d'or, même de plaqué ou doublé d'or, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	5.00 %	A	
71129200	- - de platine, même de plaqué ou doublé de platine, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	5.00 %	A	
71129910	- - - d'argent, même de plaqué ou doublé d'argent, à l'exclusion des cendres d'orfèvre contenant d'autres métaux précieux	5.00 %	A	
71129990	- - - autres	5.00 %	A	
71131110	- - - Parties	15.00 %	A	
71131190	- - - autres	15.00 %	A	
71131910	- - - Parties	15.00 %	A	
71131990	- - - autres	15.00 %	A	
71132010	- - Parties	15.00 %	A	
71132090	- - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71141100	- - en argent, même revêtu, plaqué ou doublé d'autres métaux précieux	10.00 %	A	
71141900	- - en autres métaux précieux, même revêtus, plaqués ou doublés de métaux précieux	10.00 %	A	
71142000	- en plaqués ou doublés de métaux précieux sur métaux communs	10.00 %	A	
71151000	- Catalyseurs sous forme de toiles ou de treillis en platine	5.00 %	A	
71159010	- - en or ou argent	5.00 %	A	
71159020	- - en plaqué ou doublé d'or ou d'argent	5.00 %	A	
71159090	- - autres	5.00 %	A	
71161000	- en perles fines ou de culture	10.00 %	A	
71162000	- en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées	5.00 %	A	
71171110	- - - Parties	5.00 %	A	
71171190	- - - autres	10.00 %	A	
71171910	- - - Bracelets	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
71171920	- - - autres articles de bijouterie de fantaisie	10.00 %	A	
71171990	- - - Parties	10.00 %	A	
71179010	- - Bracelets	10.00 %	A	
71179020	- - autres articles de bijouterie de fantaisie	15.00 %	A	
71179094	- - - entièrement en matières plastiques, verre, bois, écaille de tortue, ivoire, os, corne, corail, nacre ou autres matières animales, végétales ou minérales à tailler, travaillés, ou en porcelaine	15.00 %	A	
71179099	- - - autres	15.00 %	A	
71181010	- - Pièces d'argent	5.00 %	A	
71181090	- - autres	5.00 %	A	
71189010	- - Pièces d'or, même ayant cours légal	0.00 %	A	
71189020	- - Pièces d'argent, ayant cours légal	0.00 %	A	
71189090	- - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72011000	- Fontes brutes non alliées contenant en poids 0.5 % ou moins de phosphore	0.00 %	A	
72012000	- Fontes brutes non alliées contenant en poids plus de 0.5 % de phosphore	0.00 %	A	
72015000	- Fontes brutes alliées; fontes spiegel	0.00 %	A	
72021100	- - contenant en poids plus de 2 % de carbone	0.00 %	A	
72021900	- - autre	0.00 %	A	
72022100	- - contenant en poids plus de 55 % de silicium	0.00 %	A	
72022900	- - autre	0.00 %	A	
72023000	- Ferrosilicomanganèse	0.00 %	A	
72024100	- - contenant en poids plus de 4 % de carbone	0.00 %	A	
72024900	- - autre	0.00 %	A	
72025000	- Ferrosilicochrome	0.00 %	A	
72026000	- Ferronickel	0.00 %	A	
72027000	- Ferromolybdène	0.00 %	A	
72028000	- Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72029100	- - Ferrotitane et ferrosilicotitane	0.00 %	A	
72029200	- - Ferrovanadium	0.00 %	A	
72029300	- - Ferroniobium	0.00 %	A	
72029900	- - autres	0.00 %	A	
72031000	- Produits ferreux obtenus par réduction directe des minerais de fer	0.00 %	A	
72039000	- autres	0.00 %	A	
72041000	- Déchets et débris de fonte	0.00 %	A	
72042100	- - d'aciers inoxydables	0.00 %	A	
72042900	- - autres	0.00 %	A	
72043000	- Déchets et débris de fer ou d'acier étamés	0.00 %	A	
72044100	- - Tournures, frisons, copeaux, meulures, sciures, limailles et chutes d'estampage ou de découpage, même en paquets	0.00 %	A	
72044900	- - autres	0.00 %	A	
72045000	- Déchets lingotés	0.00 %	A	
72051000	- Grenailles	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72052100	- - d'aciers alliés	0.00 %	A	
72052900	- - autres	0.00 %	A	
72061010	- - contenant en poids plus de 0.6 % de carbone	0.00 %	A	
72061090	- - autres	0.00 %	A	
72069000	- autres	0.00 %	A	
72071100	- - de section transversale carrée ou rectangulaire et dont la largeur est inférieure à deux fois l'épaisseur	0.00 %	A	
72071210	- - - Plaques	0.00 %	A	
72071290	- - - autres	0.00 %	A	
72071900	- - autres	0.00 %	A	
72072010	- - - Plaques	0.00 %	A	
72072021	- - - - Blocs dégrossis par forgeage; larges	0.00 %	A	
72072029	- - - - autres	0.00 %	A	
72072091	- - - Plaques	0.00 %	A	
72072092	- - - - Blocs dégrossis par forgeage; larges	0.00 %	A	
72072099	- - - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72081000	- enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	15.00 %	B5	
72082500	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus	15.00 %	B5	
72082600	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	15.00 %	B5	
72082711	- - - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	15.00 %	B5	
72082719	- - - - autres	15.00 %	B5	
72082791	- - - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	15.00 %	B5	
72082799	- - - - autres	15.00 %	B5	
72083600	- - d'une épaisseur excédant 10 mm	15.00 %	B5	
72083700	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	15.00 %	B5	
72083800	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	15.00 %	B5	
72083910	- - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72083920	- - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de plus de 0.17 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	15.00 %	B5	
72083930	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone et d'une épaisseur n'excédant pas 1.5 mm	15.00 %	B5	
72083940	- - - d'une épaisseur de plus de 2 mm, d'une résistance maximale à la traction de 550 Mpa et d'une largeur n'excédant pas 1,250 mm	15.00 %	B5	
72083990	- - - autres	15.00 %	B5	
72084000	- non enroulés, simplement laminés à chaud, présentant des motifs en relief	15.00 %	B5	
72085100	- - d'une épaisseur excédant 10 mm	15.00 %	B5	
72085200	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	15.00 %	B5	
72085300	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	15.00 %	B5	
72085410	- - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72085490	- - - autres	15.00 %	B5	
72089010	- - ondulés	15.00 %	B5	
72089020	- - autres, contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	X	
72089090	- - autres	15.00 %	B5	
72091500	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus	15.00 %	A	
72091610	- - - d'une largeur n'excédant pas 1,250 mm	15.00 %	B5	
72091690	- - - autres	15.00 %	B5	
72091710	- - - d'une largeur n'excédant pas 1,250 mm	15.00 %	B5	
72091790	- - - autres	15.00 %	B5	
72091810	- - - Tôle destinée à l'étamage	0.00 %	A	
72091891	- - - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	A	
72091899	- - - - autres	15.00 %	A	
72092500	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72092610	- - - d'une largeur n'excédant pas 1,250 mm	15.00 %	B5	
72092690	- - - autres	15.00 %	B5	
72092710	- - - d'une largeur n'excédant pas 1,250 mm	15.00 %	B5	
72092790	- - - autres	15.00 %	B5	
72092810	- - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	B5	
72092890	- - - autres	15.00 %	B5	
72099010	- - ondulés	15.00 %	A	
72099090	- - autres	15.00 %	A	
72101110	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	12.50 %	A	
72101190	- - - autres	12.50 %	A	
72101210	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	12.50 %	D	
72101290	- - - autres	12.50 %	D	
72102010	- - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 1.5 mm ou moins	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72102090	- - autres	15.00 %	A	
72103011	- - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72103012	- - - d'une épaisseur excédant 1.2 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	20.00 %	B5	
72103019	- - - autres	20.00 %	B5	
72103091	- - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72103099	- - - autres	20.00 %	B5	
72104111	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72104112	- - - - d'une épaisseur excédant 1.2 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	20.00 %	B5	
72104119	- - - - autres	20.00 %	B5	
72104191	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72104199	- - - - autres	20.00 %	B5	
72104911	- - - - zingués par un procédé utilisant un alliage fer-zinc, contenant en poids moins de 0.04 % de carbone et d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72104914	- - - - revêtus d'alliages zinc-aluminium-magnésium, d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	X	
72104915	- - - - revêtus d'alliages zinc-aluminium-magnésium, d'une épaisseur excédant 1.2 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	20.00 %	B5	
72104916	- - - - revêtus d'alliages zinc-aluminium-magnésium, d'une épaisseur excédant 15 mm	20.00 %	B5	
72104917	- - - - autres, d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	X	
72104918	- - - - autres, d'une épaisseur excédant 1.2 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	20.00 %	B5	
72104919	- - - - autres	20.00 %	B5	
72104991	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72104999	- - - - autres	20.00 %	X	
72105000	- revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome	12.50 %	A	
72106111	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72106112	- - - - d'une épaisseur excédant 1.2 mm mais n'excédant pas 1.5 mm	20.00 %	B5	
72106119	- - - - autres	20.00 %	B5	
72106191	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72106192	- - - - autres, ondulés	20.00 %	B5	
72106199	- - - - autres	20.00 %	B5	
72106911	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72106919	- - - - autres	20.00 %	B5	
72106991	- - - - d'une épaisseur n'excédant pas 1.2 mm	20.00 %	B5	
72106999	- - - - autres	20.00 %	B5	
72107012	- - - peints après zingage	20.00 %	B5	
72107013	- - - peints après revêtement d'alliages d'aluminium et de zinc	20.00 %	B5	
72107019	- - - autres	20.00 %	B5	
72107021	- - - peints	20.00 %	B5	
72107029	- - - autres	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72107091	- - - peints	20.00 %	B5	
72107099	- - - autres	20.00 %	B5	
72109010	- - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 1.5 mm ou moins	20.00 %	B5	
72109090	- - autres	20.00 %	B5	
72111312	- - - - ondulés	12.50 %	A	
72111313	- - - - Feuillards et bandes	12.50 %	A	
72111314	- - - - Larges plats	12.50 %	A	
72111319	- - - - autres	12.50 %	A	
72111392	- - - - Feuillards et bandes	12.50 %	A	
72111393	- - - - Larges plats	12.50 %	A	
72111399	- - - - autres	12.50 %	A	
72111414	- - - - ondulés	12.50 %	A	
72111415	- - - - Ébauches en rouleaux	12.50 %	A	
72111416	- - - - Feuillards et bandes	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72111417	- - - - Larges plats	12.50 %	A	
72111419	- - - - autres	12.50 %	A	
72111494	- - - - Feuillards et bandes	12.50 %	A	
72111495	- - - - Larges plats	12.50 %	A	
72111499	- - - - autres	12.50 %	A	
72111913	- - - - Feuillards et bandes; larges plats	12.50 %	A	
72111914	- - - - ondulés	12.50 %	A	
72111919	- - - - autres	12.50 %	A	
72111991	- - - - Feuillards et bandes; larges plats	12.50 %	A	
72111999	- - - - autres	12.50 %	A	
72112310	- - - ondulés	15.00 %	A	
72112320	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	15.00 %	A	
72112330	- - - autres, d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	A	
72112390	- - - autres	15.00 %	A	
72112910	- - - ondulés	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72112920	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	15.00 %	A	
72112930	- - - autres, d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	A	
72112990	- - - autres	15.00 %	A	
72119011	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 25 mm	15.00 %	A	
72119012	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur excédant 400 mm	15.00 %	A	
72119013	- - - ondulés	15.00 %	A	
72119014	- - - autres, d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	A	
72119019	- - - autres	15.00 %	A	
72119091	- - - d'une épaisseur de 0.17 mm ou moins	15.00 %	A	
72119099	- - - autres	15.00 %	A	
72121011	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 25 mm	12.50 %	A	
72121014	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur excédant 400 mm	12.50 %	A	
72121019	- - - autres	12.50 %	A	
72121094	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	12.50 %	A	
72121099	- - - autres	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72122010	- - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	20.00 %	B5	
72122020	- - autres, contenant en poids moins de 0.6 % de carbone et d'une épaisseur de 1.5 mm ou moins	20.00 %	B5	
72122090	- - autres	20.00 %	B5	
72123011	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 25 mm	20.00 %	B5	
72123012	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur excédant 25 mm mais n'excédant pas 400 mm	20.00 %	B5	
72123013	- - - autres, d'une épaisseur de 1.5 mm ou moins	20.00 %	B5	
72123014	- - - autres, zingués par un procédé utilisant un alliage fer-zinc, contenant en poids moins de 0.04 % de carbone	20.00 %	B5	
72123019	- - - autres	20.00 %	B5	
72123090	- - autres	20.00 %	B5	
72124011	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	20.00 %	B5	
72124012	- - - autres feuillards et bandes	20.00 %	B5	
72124013	- - - autres, peints après zingage	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72124014	- - - autres, peints après revêtement d'alliages d'aluminium et de zinc	20.00 %	B5	
72124019	- - - autres	20.00 %	B5	
72124091	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	20.00 %	B5	
72124099	- - - autres	20.00 %	B5	
72125014	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur excédant 25 mm; larges plats	12.50 %	A	
72125019	- - - autres	12.50 %	A	
72125023	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 25 mm	20.00 %	B5	
72125024	- - - autres feuillards et bandes; larges plats	20.00 %	B5	
72125029	- - - autres	20.00 %	B5	
72125093	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 25 mm	15.00 %	A	
72125094	- - - autres feuillards et bandes; larges plats	20.00 %	B5	
72125099	- - - autres	20.00 %	B5	
72126011	- - - Feuillards et bandes	20.00 %	B5	
72126012	- - - autres, d'une épaisseur de 1.5 mm ou moins	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72126019	- - - autres	20.00 %	B5	
72126091	- - - Feuillards et bandes	20.00 %	B5	
72126099	- - - autres	20.00 %	B5	
72131010	- - de section circulaire d'un diamètre n'excédant pas 50 mm	17.50 %	A	
72131090	- - autres	17.50 %	A	
72132000	- autres, en aciers de décolletage	10.00 %	A	
72139110	- - - des types utilisés pour la production de baguettes de brasage	10.00 %	A	
72139120	- - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	15.00 %	A	
72139130	- - - autres, contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone, pas plus de 0.03 % de phosphore et pas plus de 0.035 % de soufre	15.00 %	A	
72139190	- - - autres	15.00 %	A	
72139910	- - - des types utilisés pour la production de baguettes de brasage	10.00 %	A	
72139920	- - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72139990	- - - autres	15.00 %	A	
72141011	- - - de section circulaire	15.00 %	A	
72141019	- - - autres	15.00 %	A	
72141021	- - - de section circulaire	15.00 %	A	
72141029	- - - autres	15.00 %	A	
72142031	- - - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	B5	
72142039	- - - - autres	17.50 %	B5	
72142041	- - - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	B5	
72142049	- - - - autres	17.50 %	B5	
72142051	- - - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	B5	
72142059	- - - - autres	17.50 %	B5	
72142061	- - - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	B5	
72142069	- - - - autres	17.50 %	B5	
72143010	- - de section circulaire	10.00 %	A	
72143090	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72149111	- - - - contenant en poids 0.38 % ou plus de carbone et moins de 1.15 % de manganèse	5.00 %	A	
72149112	- - - - contenant en poids 0.17 % ou plus mais pas plus de 0.46 % de carbone et 1.2 % ou plus mais pas plus de 1.65 % de manganèse	5.00 %	A	
72149119	- - - - autres	17.50 %	B5	
72149120	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	5.00 %	A	
72149911	- - - - contenant en poids moins de 1.15 % de manganèse	5.00 %	A	
72149919	- - - - autres	5.00 %	A	
72149991	- - - - contenant en poids moins de 0.38 % de carbone, pas plus de 0.05 % de phosphore et pas plus de 0.05 % de soufre	17.50 %	B5	
72149992	- - - - contenant en poids 0.38 % ou plus de carbone et moins de 1.15 % de manganèse	5.00 %	A	
72149993	- - - - contenant en poids 0.17 % ou plus mais moins de 0.46 % de carbone et 1.2 % ou plus mais pas plus de 1.65 % de manganèse	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72149999	- - - - autres	17.50 %	B5	
72151010	- - de section circulaire	10.00 %	A	
72151090	- - autres	10.00 %	A	
72155010	- - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone, autres que de section circulaire	15.00 %	A	
72155091	- - - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	A	
72155099	- - - autres	17.50 %	A	
72159010	- - des types utilisés pour l'armature pour béton (barres d'armature)	17.50 %	A	
72159091	- - - de section circulaire	15.00 %	A	
72159099	- - - autres	15.00 %	A	
72161000	- Profilés en U, en I ou en H, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de moins de 80 mm	20.00 %	B5	
72162110	- - - contenant en poids moins de 0.6 % de carbone	20.00 %	B5	
72162190	- - - autres	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72162200	- - Profilés en T	20.00 %	B5	
72163110	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	20.00 %	B5	
72163190	- - - autres	20.00 %	B5	
72163210	- - - d'une épaisseur de 5 mm ou moins	20.00 %	B5	
72163290	- - - autres	20.00 %	B5	
72163311	- - - - d'une épaisseur de semelle non inférieure à l'épaisseur d'âme	20.00 %	B5	
72163319	- - - - autres	20.00 %	B5	
72163390	- - - autres	20.00 %	B5	
72164010	- - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	20.00 %	B5	
72164090	- - autres	20.00 %	B5	
72165011	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	20.00 %	B5	
72165019	- - - autres	20.00 %	B5	
72165091	- - - contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72165099	- - - autres	20.00 %	B5	
72166100	- - obtenus à partir de produits laminés plats	20.00 %	B5	
72166900	- - autres	20.00 %	B5	
72169110	- - - Cornières, autres que cornières fendues, contenant en poids 0.6 % ou plus de carbone	20.00 %	B5	
72169190	- - - autres	20.00 %	B5	
72169900	- - autres	20.00 %	B5	
72171010	- - contenant en poids moins de 0.25 % de carbone	10.00 %	A	
72171022	- - - Fil pour peignes; fil des types utilisés pour fabriquer les câbles de précontrainte du béton; fil en acier de décolletage	10.00 %	A	
72171029	- - - autres	12.50 %	A	
72171032	- - - Fil pour rayons; fil pour peignes; fil en acier de décolletage	15.00 %	A	
72171033	- - - Fil des types utilisés pour fabriquer les câbles de précontrainte du béton	15.00 %	A	
72171039	- - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72172010	- - contenant en poids moins de 0.25 % de carbone	15.00 %	A	
72172020	- - contenant en poids 0.25 % ou plus mais moins de 0.45 % de carbone	15.00 %	A	
72172091	- - - Fil à âme en acier, des types utilisés pour les conducteurs en aluminium-acier (ASCR)	15.00 %	A	
72172099	- - - autres	15.00 %	A	
72173011	- - - étamés	12.50 %	A	
72173019	- - - autres	12.50 %	A	
72173020	- - contenant en poids 0.25 % ou plus mais moins de 0.6 % de carbone	12.50 %	A	
72173033	- - - Fil d'acier revêtu de laiton, des types utilisés pour la fabrication des pneumatiques	0.00 %	A	
72173034	- - - autre fil d'acier revêtu d'un alliage de cuivre, des types utilisés pour la fabrication des pneumatiques	10.00 %	A	
72173035	- - - autres, étamés	12.50 %	A	
72173039	- - - autres	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72179010	- - contenant en poids moins de 0.25 % de carbone	5.00 %	A	
72179090	- - autres	10.00 %	A	
72181000	- Lingots et autres formes primaires	0.00 %	A	
72189100	- - de section transversale rectangulaire	0.00 %	A	
72189900	- - autres	0.00 %	A	
72191100	- - d'une épaisseur excédant 10 mm	0.00 %	A	
72191200	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0.00 %	A	
72191300	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	0.00 %	A	
72191400	- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0.00 %	A	
72192100	- - d'une épaisseur excédant 10 mm	0.00 %	A	
72192200	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus mais n'excédant pas 10 mm	0.00 %	A	
72192300	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	0.00 %	A	
72192400	- - d'une épaisseur inférieure à 3 mm	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72193100	- - d'une épaisseur de 4.75 mm ou plus	7.50 %	A	
72193200	- - d'une épaisseur de 3 mm ou plus mais inférieure à 4.75 mm	7.50 %	A	
72193300	- - d'une épaisseur excédant 1 mm mais inférieure à 3 mm	10.00 %	A	
72193400	- - d'une épaisseur de 0.5 mm ou plus mais n'excédant pas 1 mm	10.00 %	A	
72193500	- - d'une épaisseur inférieure à 0.5 mm	10.00 %	A	
72199000	- autres	7.50 %	A	
72201110	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	0.00 %	A	
72201190	- - - autres	0.00 %	A	
72201210	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	0.00 %	A	
72201290	- - - autres	0.00 %	A	
72202010	- - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	10.00 %	A	
72202090	- - autres	10.00 %	A	
72209010	- - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	7.50 %	A	
72209090	- - autres	7.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72210000	Fil machine en aciers inoxydables	5.00 %	A	
72221100	- - de section circulaire	5.00 %	A	
72221900	- - autres	5.00 %	A	
72222010	- - de section circulaire	5.00 %	A	
72222090	- - autres	5.00 %	A	
72223010	- - de section circulaire	5.00 %	A	
72223090	- - autres	5.00 %	A	
72224010	- - simplement laminés ou filés à chaud	7.50 %	A	
72224090	- - autres	7.50 %	A	
72230010	- de section excédant 13 mm	5.00 %	A	
72230090	- autres	5.00 %	A	
72241000	- Lingots et autres formes primaires	5.00 %	A	
72249000	- autres	5.00 %	A	
72251100	- - à grains orientés	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72251900	- - autres	0.00 %	A	
72253010	- - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72253090	- - autres	0.00 %	A	
72254010	- - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72254090	- - autres	0.00 %	A	
72255010	- - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72255090	- - autres	0.00 %	A	
72259110	- - - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72259190	- - - autres	0.00 %	A	
72259210	- - - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72259220	- - - autres, revêtus d'alliages zinc-aluminium-magnésium	0.00 %	A	
72259290	- - - autres	0.00 %	A	
72259910	- - - en aciers à coupe rapide	0.00 %	A	
72259990	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72261110	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	0.00 %	A	
72261190	- - - autres	0.00 %	A	
72261910	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	0.00 %	A	
72261990	- - - autres	0.00 %	A	
72262010	- - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	0.00 %	A	
72262090	- - autres	0.00 %	A	
72269110	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	5.00 %	A	
72269190	- - - autres	5.00 %	A	
72269210	- - - Feuillards et bandes, d'une largeur n'excédant pas 400 mm	5.00 %	A	
72269290	- - - autres	5.00 %	A	
72269911	- - - - zingués	5.00 %	A	
72269919	- - - - autres	5.00 %	A	
72269991	- - - - zingués	5.00 %	A	
72269999	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72271000	- en aciers à coupe rapide	5.00 %	A	
72272000	- en aciers silicomanganeux	5.00 %	A	
72279010	- - contenant en poids 0.5 % ou plus de chrome	5.00 %	A	
72279090	- - autres	5.00 %	A	
72281010	- - de section circulaire	0.00 %	A	
72281090	- - autres	0.00 %	A	
72282011	- - - simplement laminés ou filés à chaud	5.00 %	A	
72282019	- - - autres	5.00 %	A	
72282091	- - - simplement laminés ou filés à chaud	5.00 %	A	
72282099	- - - autres	5.00 %	A	
72283010	- - de section circulaire	5.00 %	A	
72283090	- - autres	5.00 %	A	
72284010	- - de section circulaire	0.00 %	A	
72284090	- - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72285010	- - de section circulaire	0.00 %	A	
72285090	- - autres	0.00 %	A	
72286010	- - de section circulaire	5.00 %	A	
72286090	- - autres	5.00 %	A	
72287010	- - simplement laminés ou filés à chaud	7.50 %	A	
72287090	- - autres	7.50 %	A	
72288011	- - - de section circulaire	5.00 %	A	
72288019	- - - autres	5.00 %	A	
72288090	- - autres	5.00 %	A	
72292000	- en aciers silicomanganeux	10.00 %	A	
72299021	- - - contenant en poids 0.5 % ou plus de chrome	10.00 %	A	
72299029	- - - autres	10.00 %	A	
72299030	- - autres, en aciers à coupe rapide	5.00 %	A	
72299091	- - - contenant en poids 0.5 % ou plus de chrome	7.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
72299099	- - - autres	10.00 %	A	
73011000	- Palplanches	5.00 %	A	
73012000	- Profilés	15.00 %	A	
73021000	- Rails	0.00 %	A	
73023000	- Aiguilles, pointes de cœur, tringles d'aiguillage et autres éléments de croisement ou de changement de voies	5.00 %	A	
73024000	- Éclisses et selles d'assise	5.00 %	A	
73029010	- - Traverses	5.00 %	A	
73029090	- - autres	5.00 %	A	
73030011	- - Tubes et tuyaux à joint mécanique	12.50 %	D	
73030019	- - autres	12.50 %	D	
73030091	- - d'un diamètre extérieur n'excédant pas 100 mm	12.50 %	D	
73030099	- - autres	12.50 %	A	
73041100	- - en aciers inoxydables	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73041900	- - autres	5.00 %	A	
73042210	- - - avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, sans extrémité fileté	5.00 %	A	
73042290	- - - autres	12.50 %	A	
73042310	- - - avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, sans extrémité fileté	5.00 %	A	
73042390	- - - autres	12.50 %	A	
73042410	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, sans extrémité fileté	12.50 %	A	
73042420	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, avec extrémité fileté	12.50 %	A	
73042430	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 80,000 psi, même avec extrémité fileté	12.50 %	A	
73042910	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, sans extrémité fileté	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73042920	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité inférieure à 80,000 psi, avec extrémité filetée	12.50 %	A	
73042930	- - - Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production, avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 80,000 psi, même avec extrémité filetée	12.50 %	A	
73043110	- - - Tubes et tuyaux pour tiges de forage avec filetages mâle et femelle	5.00 %	A	
73043120	- - - Tuyauterie haute pression pouvant résister à une pression de 42,000 psi ou plus	5.00 %	A	
73043140	- - - autres, d'un diamètre extérieur de moins de 140 mm et contenant en poids moins de 0.45 % de carbone	5.00 %	A	
73043190	- - - autres	5.00 %	A	
73043920	- - - Tuyauterie haute pression pouvant résister à une pression égale ou supérieure à 42,000 psi	5.00 %	A	
73043940	- - - autres, d'un diamètre extérieur de moins de 140 mm et contenant en poids moins de 0.45 % de carbone	5.00 %	A	
73043990	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73044100	- - étirés ou laminés à froid	5.00 %	A	
73044900	- - autres	5.00 %	A	
73045110	- - - Tubes et tuyaux pour tiges de forage avec filetages mâle et femelle	5.00 %	A	
73045120	- - - Tuyauterie haute pression avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 42,000 psi	5.00 %	A	
73045190	- - - autres	5.00 %	A	
73045910	- - - Tuyauterie haute pression avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 42,000 psi	5.00 %	A	
73045990	- - - autres	5.00 %	A	
73049010	- - - Tuyauterie haute pression avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 42,000 psi	5.00 %	A	
73049030	- - autres, d'un diamètre extérieur de moins de 140 mm et contenant en poids moins de 0.45 % de carbone	5.00 %	A	
73049090	- - autres	5.00 %	A	
73051100	- - soudés longitudinalement à l'arc immergé	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73051210	- - - soudés par résistance électrique	15.00 %	A	
73051290	- - - autres	15.00 %	A	
73051910	- - - soudés en spirale ou en hélice à l'arc immergé	15.00 %	A	
73051990	- - - autres	15.00 %	A	
73052000	- Tubes et tuyaux de cuvelage des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz	15.00 %	A	
73053110	- - - Tubes et tuyaux en aciers inoxydables	15.00 %	A	
73053190	- - - autres	15.00 %	A	
73053910	- - - Tuyauterie haute pression avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 42,000 psi	15.00 %	A	
73053990	- - - autres	15.00 %	A	
73059000	- autres	15.00 %	A	
73061110	- - - soudés longitudinalement par résistance électrique	15.00 %	A	
73061190	- - - autres	15.00 %	A	
73061910	- - - soudés longitudinalement par résistance électrique	15.00 %	A	
73061920	- - - soudés en spirale ou en hélice à l'arc immergé	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73061990	- - - autres	15.00 %	A	
73062100	- - soudés, en aciers inoxydables	15.00 %	A	
73062900	- - autres	15.00 %	A	
73063011	- - - d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73063019	- - - autres	12.50 %	A	
73063021	- - - d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73063029	- - - autres	12.50 %	A	
73063030	- - Tuyaux des types utilisés pour fabriquer les gaines (tuyaux d'éléments chauffants) destinées aux éléments de chauffage des fers à repasser et cuiseurs à riz électriques, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 12 mm	5.00 %	A	
73063041	- - - d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73063049	- - - autres	12.50 %	A	
73063091	- - - d'un diamètre intérieur de 12.5 mm ou plus, d'un diamètre extérieur de moins de 140 mm et contenant en poids moins de 0.45 % de carbone	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73063092	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73063099	- - - autres	12.50 %	A	
73064011	- - - d'un diamètre extérieur n'excédant pas 12.5 mm	5.00 %	A	
73064019	- - - autres	7.50 %	A	
73064020	- - Tuyaux et tubes en aciers inoxydables, d'un diamètre extérieur excédant 105 mm	7.50 %	A	
73064030	- - Tuyaux et tubes contenant en poids au moins 30 % de nickel, d'un diamètre extérieur n'excédant pas 10 mm	5.00 %	A	
73064090	- - autres	7.50 %	A	
73065011	- - - d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73065019	- - - autres	15.00 %	A	
73065091	- - - d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73065099	- - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73066110	- - - d'une section diagonale extérieure de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73066190	- - - autres	15.00 %	A	
73066910	- - - d'une section diagonale extérieure de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73066990	- - - autres	15.00 %	A	
73069011	- - - d'une section diagonale extérieure de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73069019	- - - autres	15.00 %	A	
73069091	- - - Tuyauterie haute pression avec une limite d'élasticité égale ou supérieure à 42,000 psi, d'un diamètre intérieur de moins de 12.5 mm	15.00 %	A	
73069094	- - - autre tuyauterie haute pression, d'un diamètre extérieur de moins de 12.5 mm	15.00 %	A	
73069095	- - - autre tuyauterie haute pression, d'un diamètre extérieur de 12.5 mm ou plus	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73069096	- - - autres, d'une section diagonale extérieure de moins de 12.5 mm	5.00 %	A	
73069097	- - - autres, d'un diamètre intérieur de plus de 12.5 mm, d'un diamètre extérieur de moins de 140 mm et contenant en poids moins de 0.45 % de carbone	15.00 %	A	
73069099	- - - autres	15.00 %	A	
73071110	- - - Accessoires de tuyauterie à joint mécanique	12.50 %	D	
73071190	- - - autres	12.50 %	D	
73071900	- - autres	12.50 %	A	
73072110	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73072190	- - - autres	5.00 %	A	
73072210	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73072290	- - - autres	5.00 %	A	
73072310	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73072390	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73072910	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73072990	- - - autres	5.00 %	A	
73079110	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73079190	- - - autres	5.00 %	A	
73079210	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73079290	- - - autres	5.00 %	A	
73079310	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73079390	- - - autres	5.00 %	A	
73079910	- - - d'un diamètre intérieur de moins de 15 cm	5.00 %	A	
73079990	- - - autres	5.00 %	A	
73081010	- - Éléments préfabriqués de type modulaire reliés par des connecteurs	12.50 %	A	
73081090	- - autres	12.50 %	A	
73082011	- - - Éléments préfabriqués de type modulaire reliés par des connecteurs	12.50 %	A	
73082019	- - - autres	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73082021	- - - Éléments préfabriqués de type modulaire reliés par des connecteurs	12.50 %	A	
73082029	- - - autres	12.50 %	A	
73083010	- - Portes, d'une épaisseur de 6 mm ou plus mais n'excédant pas 8 mm	12.50 %	A	
73083090	- - autres	12.50 %	A	
73084010	- - Éléments préfabriqués de type modulaire reliés par des connecteurs	12.50 %	A	
73084090	- - autres	12.50 %	A	
73089020	- - Éléments préfabriqués de type modulaire reliés par des connecteurs	12.50 %	A	
73089040	- - Plaques ou feuilles galvanisées, ondulées et cintrées, préparées pour une utilisation dans les canalisations, aqueducs ou tunnels	12.50 %	A	
73089050	- - Rails pour navires	12.50 %	A	
73089060	- - Chemins de câbles perforés	12.50 %	A	
73089092	- - - Garde-corps	12.50 %	A	
73089099	- - - autres	12.50 %	A	
73090011	- - avec revêtement intérieur ou calorifuge	7.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73090019	- - autres	7.50 %	A	
73090091	- - avec revêtement intérieur ou calorifuge	7.50 %	A	
73090099	- - autres	7.50 %	A	
73101010	- - en fer-blanc	15.00 %	A	
73101091	- - - Ouvrages coulés, forgés ou estampés, à l'état brut	5.00 %	A	
73101099	- - - autres	15.00 %	A	
73102111	- - - - en fer-blanc	15.00 %	A	
73102119	- - - - autres	15.00 %	A	
73102191	- - - - en fer-blanc	15.00 %	A	
73102199	- - - - autres	15.00 %	A	
73102911	- - - - en fer-blanc	15.00 %	A	
73102919	- - - - autres	15.00 %	A	
73102991	- - - - en fer-blanc	15.00 %	A	
73102992	- - - - autres ouvrages coulés, forgés ou estampés, à l'état brut	7.50 %	A	
73102999	- - - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73110021	- - d'une contenance de 30 l ou plus mais de moins de 110 l, pour le gaz naturel comprimé (GNC) ou le gaz naturel liquéfié (GNL) pour véhicules	5.00 %	A	
73110022	- - d'une contenance de 110 l ou plus, pour le gaz naturel comprimé (GNC) ou le gaz naturel liquéfié (GNL) pour véhicules	5.00 %	A	
73110023	- - d'une contenance de moins de 30 l, pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL)	5.00 %	A	
73110024	- - d'une contenance de 30 l ou plus mais de moins de 110 l, pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL)	5.00 %	A	
73110025	- - autres, pour le gaz de pétrole liquéfié (GPL)	5.00 %	A	
73110026	- - autres, d'une contenance de moins de 30 l	5.00 %	A	
73110027	- - autres, d'une contenance de 30 l ou plus mais de moins de 110 l	5.00 %	A	
73110029	- - autres	5.00 %	A	
73110091	- - d'une contenance n'excédant pas 7.3 l	12.50 %	A	
73110092	- - d'une contenance de 7.3 l ou plus mais de moins de 30 l	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73110094	- - d'une contenance de 30 l ou plus, mais de moins de 110 l	12.50 %	A	
73110099	- - autres	12.50 %	A	
73121010	- - Câbles clos, câbles à torons triangulaires et câbles en acier fixes	15.00 %	A	
73121020	- - revêtus de laiton et d'un diamètre n'excédant pas 3 mm	15.00 %	A	
73121030	- - revêtus d'aluminium	12.50 %	A	
73121091	- - - Torons pour la précontrainte du béton	12.50 %	A	
73121099	- - - autres	12.50 %	A	
73129000	- autres	15.00 %	A	
73130000	Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures	15.00 %	A	
73141200	- - Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, en aciers inoxydables	5.00 %	A	
73141400	- - autres toiles métalliques tissées, en aciers inoxydables	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73141910	- - - Toiles métalliques continues ou sans fin, pour machines, autres qu'en aciers inoxydables	15.00 %	A	
73141990	- - - autres	5.00 %	A	
73142000	- Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est égale ou supérieure à 3 mm et dont les mailles ont une surface d'au moins 100 cm ²	12.50 %	A	
73143100	- - zingués	12.50 %	A	
73143900	- - autres	12.50 %	A	
73144100	- - zingués	12.50 %	A	
73144200	- - recouverts de matières plastiques	12.50 %	A	
73144900	- - autres	12.50 %	A	
73145000	- Tôles et bandes déployées	12.50 %	A	
73151110	- - - Chaînes de cycles ou motocycles	20.00 %	A	
73151191	- - - - de type transmission, d'une longueur de pas non inférieure à 6 mm mais n'excédant pas 32 mm	15.00 %	A	
73151199	- - - - autres	15.00 %	A	
73151210	- - - Chaînes de cycles ou motocycles	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73151290	- - - autres	15.00 %	A	
73151910	- - - de chaînes de cycles ou motocycles	10.00 %	A	
73151990	- - - autres	10.00 %	A	
73152000	- Chaînes antidérapantes	10.00 %	A	
73158100	- - Chaînes à maillons à étais	20.00 %	A	
73158200	- - autres chaînes, à maillons soudés	20.00 %	A	
73158910	- - - Chaînes de cycles ou motocycles	15.00 %	A	
73158990	- - - autres	15.00 %	A	
73159020	- - de chaînes de cycles ou motocycles	10.00 %	A	
73159090	- - autres	10.00 %	A	
73160000	Ancres, grappins et leurs parties, en fonte, fer ou acier	5.00 %	B5	
73170010	- Clous en fil d'acier	12.50 %	D	
73170020	- Agrafes	7.50 %	B5	
73170030	- Crampons pour traverses ferroviaires; plaques dentées	5.00 %	A	
73170090	- autres	12.50 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73181100	- - Tire-fond	12.50 %	A	
73181210	- - - ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	A	
73181290	- - - autres	12.50 %	A	
73181300	- - Crochets et pitons à pas de vis	12.50 %	A	
73181410	- - - ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	A	
73181490	- - - autres	12.50 %	A	
73181510	- - - ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	D	
73181590	- - - autres	12.50 %	D	
73181610	- - - pour boulons ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	A	
73181690	- - - autres	12.50 %	A	
73181910	- - - ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73181990	- - - autres	12.50 %	A	
73182100	- - Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage	12.50 %	A	
73182200	- - autres rondelles	12.50 %	A	
73182310	- - - d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	15.00 %	A	
73182390	- - - autres	15.00 %	A	
73182400	- - Goupilles, chevilles et clavettes	12.50 %	A	
73182910	- - - ayant une tige d'un diamètre extérieur n'excédant pas 16 mm	12.50 %	A	
73182990	- - - autres	12.50 %	A	
73194010	- - Épingles de sûreté	15.00 %	A	
73194020	- - autres épingles	15.00 %	A	
73199010	- - Aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder	5.00 %	A	
73199090	- - autres	5.00 %	A	
73201011	- - - utilisables dans les véhicules automobiles des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73201012	- - - utilisables dans les véhicules automobiles	12.50 %	A	
73201019	- - - autres	12.50 %	A	
73201090	- - autres	12.50 %	A	
73202011	- - - pour véhicules automobiles	12.50 %	A	
73202012	- - - pour engins de terrassement	12.50 %	A	
73202019	- - - autres	12.50 %	A	
73202090	- - autres	20.00 %	A	
73209010	- - utilisables dans les véhicules automobiles	20.00 %	A	
73209090	- - autres	5.00 %	A	
73211100	- - à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	20.00 %	B5	
73211200	- - à combustibles liquides	7.50 %	A	
73211910	- - - à combustibles solides	20.00 %	B5	
73211990	- - - autres	20.00 %	B5	
73218100	- - à combustibles gazeux ou à gaz et autres combustibles	20.00 %	B5	
73218200	- - à combustibles liquides	7.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73218900	- - autres, y compris les appareils à combustibles solides	20.00 %	B5	
73219010	- - de poêles à kérosène	7.50 %	A	
73219021	- - - Brûleurs; éléments obtenus par estampage ou emboutissage	7.50 %	A	
73219029	- - - autres	7.50 %	A	
73219090	- - autres	7.50 %	A	
73221100	- - en fonte	5.00 %	A	
73221900	- - autres	5.00 %	A	
73229000	- autres	10.00 %	A	
73231000	- Paille de fer ou d'acier; éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	15.00 %	A	
73239110	- - - Ustensiles de cuisine	15.00 %	A	
73239120	- - - Cendriers	15.00 %	A	
73239190	- - - autres	15.00 %	A	
73239200	- - en fonte émaillée	15.00 %	A	
73239310	- - - Ustensiles de cuisine	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73239320	- - - Cendriers	15.00 %	A	
73239390	- - - autres	15.00 %	A	
73239400	- - en fer ou en acier, émaillés	15.00 %	A	
73239910	- - - Ustensiles de cuisine	15.00 %	A	
73239920	- - - Cendriers	15.00 %	A	
73239990	- - - autres	15.00 %	A	
73241010	- - Éviers	15.00 %	A	
73241090	- - autres	15.00 %	A	
73242110	- - - Baignoires dont l'intérieur est de forme rectangulaire ou oblongue	7.50 %	A	
73242190	- - - autres	7.50 %	A	
73242910	- - - Baignoires dont l'intérieur est de forme rectangulaire ou oblongue	7.50 %	A	
73242990	- - - autres	7.50 %	A	
73249010	- - Cuvettes d'aisance ou urinoirs (de type fixe)	7.50 %	A	
73249091	- - - Parties d'éviers ou de baignoires	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73249093	- - - Parties de cuvettes d'aisance ou d'urinoirs (de type fixe)	15.00 %	A	
73249099	- - - autres	15.00 %	A	
73251020	- - Tampons de regard, et leurs grilles et cadres	7.50 %	A	
73251030	- - Becs et coupes pour la récolte du latex	7.50 %	A	
73251090	- - autres	7.50 %	A	
73259100	- - Boulets et articles similaires pour broyeurs	7.50 %	A	
73259920	- - - Tampons de regard, et leurs grilles et cadres	7.50 %	A	
73259990	- - - autres	7.50 %	A	
73261100	- - Boulets et articles similaires pour broyeurs	5.00 %	A	
73261900	- - autres	0.00 %	A	
73262050	- - Cages pour volailles et articles similaires	15.00 %	A	
73262060	- - Pièges à rats	7.50 %	A	
73262070	- - Rideaux et stores en treillis	15.00 %	A	
73262090	- - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
73269010	- - Gouvernails de navires	7.50 %	B5	
73269020	- - Becs et coupes pour la récolte du latex	7.50 %	A	
73269030	- - Assemblages de brides en aciers inoxydables avec manchons en caoutchouc, des types utilisés pour les accessoires de tuyauterie en fonte à joint mécanique	7.50 %	A	
73269060	- - Becs Bunsen	7.50 %	A	
73269070	- - Fers à cheval; éperons pour bottes d'équitation	7.50 %	A	
73269091	- - - Étuis et boîtes à cigarettes	7.50 %	A	
73269099	- - - autres	7.50 %	A	
74010010	- Mattes de cuivre	5.00 %	A	
74010020	- Cuivre de ciment (précipité de cuivre)	5.00 %	A	
74020010	- Cuivre blister	5.00 %	A	
74020090	- autres	5.00 %	A	
74031100	- - Cathodes et sections de cathodes	5.00 %	A	
74031200	- - Barres à fil (<i>wire-bars</i>)	5.00 %	A	
74031300	- - Billettes	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74031900	- - autres	0.00 %	A	
74032100	- - à base de cuivre-zinc (laiton)	5.00 %	A	
74032200	- - à base de cuivre-étain (bronze)	5.00 %	A	
74032900	- - autres alliages de cuivre (à l'exception des alliages mères du n° 74.05)	5.00 %	A	
74040000	Déchets et débris de cuivre	0.00 %	A	
74050000	Alliages mères de cuivre	0.00 %	A	
74061000	- Poudres à structure non lamellaire	0.00 %	A	
74062000	- Poudres à structure lamellaire; paillettes	0.00 %	A	
74071030	- - Profilés	5.00 %	A	
74071041	- - - de section carrée ou rectangulaire	5.00 %	A	
74071049	- - - autres	5.00 %	A	
74072100	- - en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	5.00 %	A	
74072900	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74081120	- - - dont la plus grande dimension de la section transversale n'excède pas 8 mm	5.00 %	A	
74081130	- - - dont la plus grande dimension de la section transversale excède 8 mm mais n'excède pas 14 mm	5.00 %	A	
74081190	- - - autres	5.00 %	A	
74081910	- - - revêtus d'or ou d'argent	10.00 %	A	
74081990	- - - autres	10.00 %	A	
74082100	- - en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	5.00 %	A	
74082200	- - en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	5.00 %	A	
74082910	- - - en alliages à base de cuivre-étain (bronze)	5.00 %	A	
74082990	- - - autres	5.00 %	A	
74091100	- - enroulées	5.00 %	A	
74091900	- - autres	5.00 %	A	
74092100	- - enroulées	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74092900	- - autres	5.00 %	A	
74093100	- - enroulées	5.00 %	A	
74093900	- - autres	5.00 %	A	
74094000	- en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	5.00 %	A	
74099000	- en autres alliages de cuivre	0.00 %	A	
74101110	- - - Stratifiés cuivrés pour la fabrication de cartes de circuits imprimés	0.00 %	A	
74101190	- - - autres	5.00 %	A	
74101200	- - en alliages de cuivre	5.00 %	A	
74102100	- - en cuivre affiné	5.00 %	A	
74102200	- - en alliages de cuivre	5.00 %	A	
74111000	- en cuivre affiné	5.00 %	A	
74112100	- - en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74112200	- - en alliages à base de cuivre-nickel (cupronickel) ou de cuivre-nickel-zinc (maillechort)	5.00 %	A	
74112900	- - autres	5.00 %	A	
74121000	- en cuivre affiné	5.00 %	A	
74122020	- - Accessoires pour tuyaux et flexibles	5.00 %	A	
74122091	- - - en alliages à base de cuivre-zinc (laiton)	5.00 %	A	
74122099	- - - autres	5.00 %	A	
74130011	- - Câbles	10.00 %	A	
74130019	- - autres	10.00 %	A	
74130091	- - Câbles	10.00 %	A	
74130099	- - autres	10.00 %	A	
74151010	- - Clous	10.00 %	A	
74151020	- - Agrafes	10.00 %	A	
74151090	- - autres	10.00 %	A	
74152100	- - Rondelles (y compris les rondelles destinées à faire ressort)	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74152900	- - autres	10.00 %	A	
74153310	- - - Vis	10.00 %	A	
74153320	- - - Boulons et écrous	10.00 %	A	
74153900	- - autres	10.00 %	A	
74181010	- - Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récupération, le polissage ou usages analogues	12.50 %	A	
74181030	- - Appareils non électriques de cuisson ou de chauffage, des types servant à des usages domestiques, et leurs parties	12.50 %	A	
74181090	- - autres	12.50 %	A	
74182000	- Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties	12.50 %	A	
74192010	- - Chaînes, chaînettes et leurs parties	12.50 %	A	
74192020	- - Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, sans dispositifs mécaniques ou thermiques	10.00 %	A	
74192090	- - autres	10.00 %	A	
74198010	- - Chaînes, chaînettes et leurs parties	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
74198021	- - - Courroies sans fin pour machines	5.00 %	A	
74198029	- - - autres	15.00 %	A	
74198030	- - Ressorts	10.00 %	A	
74198040	- - Étuis et boîtes à cigarettes	12.50 %	A	
74198050	- - Appareils de cuisson ou de chauffage, autres que ceux des types servant à des usages domestiques, et leurs parties	12.50 %	A	
74198060	- - Articles spécialement conçus pour être utilisés lors de rites religieux	12.50 %	A	
74198070	- - Anodes pour galvanoplastie; récipients de mesure (autres que pour usage domestique)	5.00 %	A	
74198080	- - Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, d'une contenance de 300 l ou moins	10.00 %	A	
74198090	- - autres	12.50 %	A	
75011000	- Mattes de nickel	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
75012000	- Sinters d'oxydes de nickel et autres produits intermédiaires de la métallurgie du nickel	5.00 %	A	
75021000	- Nickel non allié	5.00 %	A	
75022000	- Alliages de nickel	5.00 %	A	
75030000	Déchets et débris de nickel	0.00 %	A	
75040000	Poudres et paillettes de nickel	5.00 %	A	
75051100	- - de nickel non allié	5.00 %	A	
75051200	- - d'alliages de nickel	5.00 %	A	
75052100	- - de nickel non allié	5.00 %	A	
75052200	- - d'alliages de nickel	0.00 %	A	
75061000	- de nickel non allié	5.00 %	A	
75062000	- d'alliages de nickel	5.00 %	A	
75071100	- - de nickel non allié	5.00 %	A	
75071200	- - d'alliages de nickel	5.00 %	A	
75072000	- Accessoires de tuyauterie	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
75081000	- Toiles métalliques et grillages, en fils de nickel	5.00 %	A	
75089030	- - Boulons et écrous	10.00 %	A	
75089050	- - Anodes pour galvanoplastie, y compris celles produites par électrolyse	5.00 %	A	
75089090	- - autres	10.00 %	A	
76011000	- Aluminium non allié	0.00 %	A	
76012000	- Alliages d'aluminium	0.00 %	A	
76020000	Déchets et débris d'aluminium	0.00 %	A	
76031000	- Poudres à structure non lamellaire	0.00 %	A	
76032010	- - Paillettes	5.00 %	A	
76032020	- - Poudres à structure lamellaire	0.00 %	A	
76041010	- - Barres	5.00 %	A	
76041090	- - autres	5.00 %	A	
76042110	- - - des types utilisables pour la fabrication de serpentins de refroidissement des machines et appareils de conditionnement d'air des véhicules automobiles	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76042120	- - - Intercalaires en aluminium pour portes et fenêtres	5.00 %	A	
76042190	- - - autres	5.00 %	A	
76042910	- - - Barres filées	5.00 %	A	
76042930	- - - Profilés en Y pour fermetures à glissière, en rouleaux	15.00 %	A	
76042990	- - - autres	15.00 %	A	
76051100	- - dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	10.00 %	A	
76051910	- - - d'un diamètre n'excédant pas 0.0508 mm	10.00 %	A	
76051990	- - - autres	10.00 %	A	
76052100	- - dont la plus grande dimension de la section transversale excède 7 mm	10.00 %	A	
76052910	- - - d'un diamètre n'excédant pas 0.254 mm	10.00 %	A	
76052990	- - - autres	10.00 %	A	
76061110	- - - unies ou à motifs obtenus par laminage ou emboutissage, n'ayant subi aucun autre travail de surface	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76061190	- - - autres	10.00 %	A	
76061220	- - - Plaques en aluminium, non sensibilisées, des types utilisés dans l'industrie graphique	10.00 %	A	
76061232	- - - - pour boîtage (y compris bandes pour couvercles et bandes pour languettes), en rouleaux	10.00 %	A	
76061233	- - - - autres, en alliages d'aluminium 5082 ou 5182, excédant 1 m de largeur, en rouleaux	5.00 %	A	
76061234	- - - - autres, feuilles de qualité litho, en alliage HA 1052 de dureté H19 et alliage HA 1050 de dureté H18	0.00 %	A	
76061235	- - - - autres, ouvrées en surface	5.00 %	A	
76061239	- - - - autres	5.00 %	A	
76061290	- - - autres	10.00 %	A	
76069100	- - en aluminium non allié	10.00 %	A	
76069200	- - en alliages d'aluminium	10.00 %	A	
76071100	- - simplement laminées	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76071900	- - autres	10.00 %	A	
76072010	- - Film pour isolation thermique	10.00 %	A	
76072091	- - - imprimées avec des motifs ou de couleur or ou argent	10.00 %	A	
76072099	- - - autres	10.00 %	A	
76081000	- en aluminium non allié	5.00 %	A	
76082000	- en alliages d'aluminium	5.00 %	A	
76090000	Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple), en aluminium	5.00 %	A	
76101010	- - Portes et leurs cadres, chambranles et seuils	20.00 %	B5	
76101090	- - autres	20.00 %	B5	
76109030	- - Toits flottants internes ou externes pour réservoirs de stockage de pétrole	20.00 %	B5	
76109091	- - - Ponts et éléments de ponts; tours et pylônes	20.00 %	B5	
76109099	- - - autres	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76110000	Réservoirs, foudres, cuves et récipients similaires pour toutes matières (à l'exception des gaz comprimés ou liquéfiés), en aluminium, d'une contenance excédant 300 l, sans dispositifs mécaniques ou thermiques, même avec revêtement intérieur ou calorifuge	10.00 %	A	
76121000	- Étuis tubulaires souples	10.00 %	A	
76129010	- - Récipients sans soudure utilisables pour le lait frais	10.00 %	A	
76129090	- - autres	10.00 %	A	
76130000	Récipients en aluminium pour gaz comprimés ou liquéfiés	10.00 %	A	
76141011	- - - d'un diamètre n'excédant pas 25.3 mm	10.00 %	A	
76141012	- - - d'un diamètre excédant 25.3 mm mais n'excédant pas 28.28 mm	10.00 %	A	
76141019	- - - autres	10.00 %	A	
76141090	- - autres	10.00 %	A	
76149011	- - - d'un diamètre n'excédant pas 25.3 mm	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76149012	- - - d'un diamètre excédant 25.3 mm mais n'excédant pas 28.28 mm	10.00 %	A	
76149019	- - - autres	10.00 %	A	
76149090	- - autres	10.00 %	A	
76151010	- - Éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues	15.00 %	A	
76151090	- - autres	15.00 %	A	
76152020	- - Bassins de commodité, urinoirs et pots de chambre	15.00 %	A	
76152090	- - autres	15.00 %	A	
76161010	- - Clous	5.00 %	A	
76161020	- - Agrafes et crochets, boulons et écrous	5.00 %	A	
76161090	- - autres	5.00 %	A	
76169100	- - Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium	5.00 %	A	
76169920	- - - Viroles, des types utilisables dans la fabrication des crayons	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
76169930	- - - Jetons, ronds, d'une dimension telle que l'épaisseur excède un dixième du diamètre	5.00 %	A	
76169940	- - - Tambours, bobines, dévidoirs et supports similaires pour les fils textiles	5.00 %	A	
76169951	- - - - Stores vénitiens	15.00 %	A	
76169959	- - - - autres	5.00 %	A	
76169960	- - - Becs et coupes, des types utilisés pour la récolte du latex	5.00 %	A	
76169970	- - - Étuis et boîtes à cigarettes	5.00 %	A	
76169980	- - - Tôles et bandes déployées	5.00 %	A	
76169990	- - - autres	5.00 %	A	
78011000	- Plomb affiné	5.00 %	A	
78019100	- - contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids	5.00 %	A	
78019900	- - autres	5.00 %	A	
78020000	Déchets et débris de plomb	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
78041110	- - - d'une épaisseur n'excédant pas 0.15 mm	5.00 %	A	
78041190	- - - autres	5.00 %	A	
78041900	- - autres	10.00 %	A	
78042000	- Poudres et paillettes	5.00 %	A	
78060020	- Barres, profilés et fils	5.00 %	A	
78060030	- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	5.00 %	A	
78060040	- Laine de plomb; joints; anodes pour galvanoplastie	5.00 %	A	
78060090	- autres	10.00 %	A	
79011100	- - contenant en poids 99.99 % ou plus de zinc	0.00 %	A	
79011200	- - contenant en poids moins de 99.99 % de zinc	0.00 %	A	
79012000	- Alliages de zinc	5.00 %	A	
79020000	Déchets et débris de zinc	0.00 %	A	
79031000	- Poussières de zinc	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
79039000	- autres	0.00 %	A	
79040000	Barres, profilés et fils, en zinc	5.00 %	A	
79050040	- d'une épaisseur n'excédant pas 0.15 mm	5.00 %	A	
79050090	- autres	5.00 %	A	
79070030	- Gouttières, faîtages, lucarnes et autres ouvrages façonnés pour le bâtiment	10.00 %	A	
79070040	- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	5.00 %	A	
79070091	- - Étuis et boîtes à cigarettes; cendriers	10.00 %	A	
79070092	- - autres articles de ménage ou d'économie domestique	12.50 %	A	
79070093	- - Anodes pour galvanoplastie; pochoirs; pointes, clous, vis, boulons, écrous, rivets et fixations similaires; pastilles de zinc pour la fabrication de piles	5.00 %	A	
79070099	- - autres	10.00 %	A	
80011000	- Étain non allié	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
80012000	- Alliages d'étain	5.00 %	A	
80020000	Déchets et débris d'étain	0.00 %	A	
80030010	- Baguettes de brasage	5.00 %	A	
80030090	- autres	5.00 %	A	
80070020	- Tôles, feuilles et bandes, d'une épaisseur excédant 0.2 mm	5.00 %	A	
80070030	- Feuilles et bandes minces (même imprimées ou fixées sur papier, carton, matières plastiques ou supports similaires), d'une épaisseur n'excédant pas 0.2 mm (support non compris); poudres et paillettes	5.00 %	A	
80070040	- Tubes, tuyaux et accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, par exemple)	5.00 %	A	
80070091	- - Étuis et boîtes à cigarettes; cendriers	12.50 %	A	
80070092	- - autres articles de ménage ou d'économie domestique	12.50 %	A	
80070093	- - Tubes souples	5.00 %	A	
80070099	- - autres	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
81011000	- Poudres	5.00 %	A	
81019400	- - Tungstène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	5.00 %	A	
81019600	- - Fils	5.00 %	A	
81019700	- - Déchets et débris	5.00 %	A	
81019910	- - - Barres, autres que celles obtenues par simple frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	0.00 %	A	
81019990	- - - autres	5.00 %	A	
81021000	- Poudres	5.00 %	A	
81029400	- - Molybdène sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage	5.00 %	A	
81029500	- - Barres, autres que celles simplement obtenues par frittage, profilés, tôles, bandes et feuilles	0.00 %	A	
81029600	- - Fils	0.00 %	A	
81029700	- - Déchets et débris	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
81029900	- - autres	5.00 %	A	
81032000	- Tantale sous forme brute, y compris les barres simplement obtenues par frittage; poudres	5.00 %	A	
81033000	- Déchets et débris	5.00 %	A	
81039100	- - Creusets	5.00 %	A	
81039900	- - autres	5.00 %	A	
81041100	- - contenant au moins 99.8 % en poids de magnésium	5.00 %	A	
81041900	- - autres	5.00 %	A	
81042000	- Déchets et débris	5.00 %	A	
81043000	- Copeaux, tournures et granulés calibrés; poudres	5.00 %	A	
81049000	- autres	5.00 %	A	
81052010	- - Cobalt sous forme brute	5.00 %	A	
81052090	- - autres	5.00 %	A	
81053000	- Déchets et débris	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
81059000	- autres	5.00 %	A	
81061010	- - Bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres	5.00 %	A	
81061090	- - autres	5.00 %	A	
81069010	- - Bismuth sous forme brute; déchets et débris; poudres	5.00 %	A	
81069090	- - autres	5.00 %	A	
81082000	- Titane sous forme brute; poudres	5.00 %	A	
81083000	- Déchets et débris	5.00 %	A	
81089000	- autres	0.00 %	A	
81092100	- - contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	5.00 %	A	
81092900	- - autres	5.00 %	A	
81093100	- - contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	5.00 %	A	
81093900	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
81099100	- - contenant moins d'une partie de hafnium pour 500 parties en poids de zirconium	5.00 %	A	
81099900	- - autres	5.00 %	A	
81101000	- Antimoine sous forme brute; poudres	0.00 %	A	
81102000	- Déchets et débris	0.00 %	A	
81109000	- autres	0.00 %	A	
81110010	- Déchets et débris	5.00 %	A	
81110090	- autres	5.00 %	A	
81121200	- - sous forme brute; poudres	5.00 %	A	
81121300	- - Déchets et débris	5.00 %	A	
81121900	- - autres	5.00 %	A	
81122100	- - sous forme brute; poudres	5.00 %	A	
81122200	- - Déchets et débris	5.00 %	A	
81122900	- - autres	5.00 %	A	
81123100	- - sous forme brute; déchets et débris; poudres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
81123900	- - autres	5.00 %	A	
81124100	- - sous forme brute; déchets et débris; poudres	5.00 %	A	
81124900	- - autres	5.00 %	A	
81125100	- - sous forme brute; poudres	5.00 %	A	
81125200	- - Déchets et débris	5.00 %	A	
81125900	- - autres	5.00 %	A	
81126100	- - Déchets et débris	5.00 %	A	
81126910	- - - sous forme brute; poudres	5.00 %	A	
81126990	- - - autres	5.00 %	A	
81129200	- - sous forme brute; déchets et débris; poudres	5.00 %	A	
81129900	- - autres	5.00 %	A	
81130000	Cermets et ouvrages en cermets, y compris les déchets et débris	5.00 %	A	
82011000	- Bêches et pelles	15.00 %	A	
82013010	- - Houes, binettes, râteaux et racloirs	15.00 %	A	
82013090	- - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82014000	- Haches, serpes et outils similaires à taillants	15.00 %	A	
82015000	- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main	12.50 %	A	
82016000	- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains	15.00 %	A	
82019000	- autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main	15.00 %	A	
82021000	- Scies à main	5.00 %	A	
82022000	- Lames de scies à ruban	5.00 %	A	
82023100	- - avec partie travaillante en acier	5.00 %	A	
82023900	- - autres, y compris les parties	5.00 %	A	
82024000	- Chaînes de scies, dites «coupantes»	5.00 %	A	
82029100	- - Lames de scies droites, pour le travail des métaux	5.00 %	A	
82029910	- - - Lames de scies droites	5.00 %	A	
82029990	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82031000	- Limes, râpes et outils similaires	12.50 %	A	
82032000	- Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires	5.00 %	A	
82033000	- Cisailles à métaux et outils similaires	5.00 %	A	
82034000	- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires	5.00 %	A	
82041100	- - à ouverture fixe	5.00 %	A	
82041200	- - à ouverture variable	5.00 %	A	
82042000	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches	5.00 %	A	
82051000	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage	5.00 %	A	
82052000	- Marteaux et masses	5.00 %	A	
82053000	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois	5.00 %	A	
82054000	- Tournevis	5.00 %	A	
82055100	- - d'économie domestique	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82055900	- - autres	5.00 %	A	
82056000	- Lampes à souder et similaires	5.00 %	A	
82057000	- Étaux, serre-joints et similaires	5.00 %	A	
82059000	- autres, y compris des assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions de la présente position	5.00 %	A	
82060000	Outils d'au moins deux des n ^{os} 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail	5.00 %	A	
82071300	- - avec partie travaillante en cermets	0.00 %	A	
82071900	- - autres, y compris les parties	0.00 %	A	
82072000	- Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux	0.00 %	A	
82073000	- Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner	0.00 %	A	
82074000	- Outils à tarauder ou à fileter	0.00 %	A	
82075000	- Outils à percer	0.00 %	A	
82076000	- Outils à aléser ou à brocher	0.00 %	A	
82077000	- Outils à fraiser	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82078000	- Outils à tourner	0.00 %	A	
82079000	- autres outils interchangeables	0.00 %	A	
82081000	- pour le travail des métaux	5.00 %	A	
82082000	- pour le travail du bois	0.00 %	A	
82083000	- pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire	5.00 %	A	
82084000	- pour machines agricoles, horticoles ou forestières	5.00 %	A	
82089000	- autres	5.00 %	A	
82090000	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets	5.00 %	A	
82100000	Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons	10.00 %	A	
82111000	- Assortiments	12.50 %	A	
82119100	- - Couteaux de table à lame fixe	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82119250	- - - des types utilisés en agriculture, horticulture ou sylviculture	12.50 %	A	
82119292	- - - - Couteaux de chasse, couteaux de plongée et couteaux de scout	12.50 %	A	
82119299	- - - - autres	5.00 %	A	
82119321	- - - - avec manche en métaux communs	10.00 %	A	
82119329	- - - - autres	5.00 %	A	
82119330	- - - Couteaux à cran d'arrêt ou couteaux automatiques; couteaux de poche (canifs) avec une lame d'une longueur de 15 cm ou plus	12.50 %	A	
82119390	- - - autres	10.00 %	A	
82119410	- - - pour couteaux des types utilisés en agriculture, horticulture ou sylviculture	5.00 %	A	
82119490	- - - autres	5.00 %	A	
82119500	- - Manches en métaux communs	12.50 %	A	
82121000	- Rasoirs	10.00 %	A	
82122010	- - Lames de rasoir à double tranchant	10.00 %	A	
82122090	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
82129000	- autres parties	5.00 %	A	
82130000	Ciseaux à doubles branches et leurs lames	10.00 %	A	
82141000	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames	10.00 %	A	
82142000	- Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)	10.00 %	A	
82149000	- autres	10.00 %	A	
82151000	- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné	10.00 %	A	
82152000	- autres assortiments	10.00 %	A	
82159100	- - argentés, dorés ou platinés	10.00 %	A	
82159900	- - autres	10.00 %	A	
83011000	- Cadenas	10.00 %	A	
83012000	- Serrures des types utilisés pour véhicules automobiles	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83013000	- Serrures des types utilisés pour meubles	10.00 %	A	
83014010	- - Menottes	10.00 %	A	
83014020	- - Serrures	10.00 %	A	
83014090	- - autres	10.00 %	A	
83015000	- Fermeoirs et montures-fermeoirs comportant une serrure	5.00 %	A	
83016000	- Parties	10.00 %	A	
83017000	- Clefs présentées isolément	10.00 %	A	
83021000	- Charnières de tous genres (y compris les paumelles et pentures)	15.00 %	A	
83022010	- - d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 100 mm mais n'excédant pas 250 mm	10.00 %	A	
83022090	- - autres	10.00 %	A	
83023010	- - Morillons	12.50 %	A	
83023090	- - autres	12.50 %	A	
83024131	- - - - Morillons	15.00 %	A	
83024139	- - - - autres	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83024190	- - - autres	12.50 %	A	
83024220	- - - Moraillons	10.00 %	A	
83024290	- - - autres	10.00 %	A	
83024910	- - - des types utilisables pour les articles de sellerie	12.50 %	A	
83024991	- - - - Moraillons	12.50 %	A	
83024999	- - - - autres	12.50 %	A	
83025000	- Patères, porte-chapeaux, supports et articles similaires	12.50 %	A	
83026000	- Ferme-portes automatiques	10.00 %	A	
83030000	Coffres-forts, portes blindées et compartiments pour chambres fortes, coffres et cassettes de sûreté et articles similaires, en métaux communs	10.00 %	A	
83040010	- Classeurs et fichiers	10.00 %	A	
83040091	- - en aluminium	10.00 %	A	
83040092	- - en nickel	10.00 %	A	
83040099	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83051010	- - pour reliure à double boucle	10.00 %	A	
83051090	- - autres	10.00 %	A	
83052010	- - des types utilisés dans les bureaux	12.50 %	A	
83052020	- - autres, en fer ou en acier	12.50 %	A	
83052090	- - autres	12.50 %	A	
83059010	- - Trombones à papier	10.00 %	A	
83059090	- - autres	10.00 %	A	
83061000	- Cloches, sonnettes, gongs et articles similaires	12.50 %	A	
83062100	- - argentés, dorés ou platinés	15.00 %	A	
83062910	- - - en cuivre ou en plomb	15.00 %	A	
83062920	- - - de nickel	15.00 %	A	
83062930	- - - en aluminium	15.00 %	A	
83062990	- - - autres	15.00 %	A	
83063010	- - en cuivre	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83063091	- - - Miroirs métalliques reflétant la circulation à des carrefours routiers ou des angles aigus	15.00 %	A	
83063099	- - - autres	15.00 %	A	
83071000	- en fer ou en acier	5.00 %	A	
83079000	- en autres métaux communs	5.00 %	A	
83081000	- Agrafes, crochets et œillets	5.00 %	A	
83082000	- Rivets tubulaires ou à tige fendue	5.00 %	A	
83089010	- - Perles	10.00 %	A	
83089020	- - Paillettes	10.00 %	A	
83089090	- - autres	5.00 %	A	
83091000	- Bouchons-couronnes	10.00 %	A	
83099010	- - Capsules pour bouteilles	10.00 %	A	
83099020	- - Parties supérieures de boîtes en aluminium	5.00 %	A	
83099060	- - Parties supérieures de bombes aérosol, en fer-blanc	5.00 %	A	
83099070	- - autres bouchons pour boîtes	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83099081	- - - Bouchons de bouteille; bouchons à vis	10.00 %	A	
83099089	- - - autres	10.00 %	A	
83099091	- - - Bouchons de bouteille; bouchons à vis	5.00 %	A	
83099092	- - - Bondes pour fûts métalliques; plaques de bondes; scellés; coins de protection	10.00 %	A	
83099099	- - - autres	5.00 %	A	
83100000	Plaques indicatrices, plaques-enseignes, plaques-adresses et plaques similaires, chiffres, lettres et enseignes diverses, en métaux communs, à l'exclusion de ceux du n° 94.05	10.00 %	A	
83111010	- - en rouleaux	5.00 %	A	
83111090	- - autres	10.00 %	A	
83112021	- - - en rouleaux	5.00 %	A	
83112029	- - - autres	10.00 %	A	
83112090	- - autres	10.00 %	A	
83113021	- - - en rouleaux	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
83113029	- - - autres	10.00 %	A	
83113091	- - - en rouleaux	5.00 %	A	
83113099	- - - autres	10.00 %	A	
83119000	- autres	10.00 %	A	
84011000	- Réacteurs nucléaires	5.00 %	A	
84012000	- Machines et appareils pour la séparation isotopique, et leurs parties	5.00 %	A	
84013000	- Éléments combustibles (cartouches) non irradiés	5.00 %	A	
84014000	- Parties de réacteurs nucléaires	5.00 %	A	
84021110	- - - électriques	10.00 %	D	
84021120	- - - non électriques	10.00 %	D	
84021211	- - - - Chaudières d'une production horaire de vapeur excédant 15 t	10.00 %	D	
84021219	- - - - autres	10.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84021221	- - - - Chaudières d'une production horaire de vapeur excédant 15 t	10.00 %	D	
84021229	- - - - autres	10.00 %	D	
84021911	- - - - Chaudières d'une production horaire de vapeur excédant 15 t	10.00 %	D	
84021919	- - - - autres	10.00 %	D	
84021921	- - - - Chaudières d'une production horaire de vapeur excédant 15 t	10.00 %	D	
84021929	- - - - autres	10.00 %	A	
84022010	- - électriques	10.00 %	B5	
84022020	- - non électriques	10.00 %	D	
84029010	- - Corps, enveloppes ou tambours de chaudières	5.00 %	B5	
84029090	- - autres	5.00 %	B5	
84031000	- Chaudières	10.00 %	A	
84039010	- - Corps, enveloppes ou tambours de chaudières	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84039090	- - autres	10.00 %	A	
84041011	- - - Appareils de ramonage (ramoneurs)	5.00 %	A	
84041019	- - - autres	5.00 %	A	
84041020	- - pour chaudières du n° 84.03	5.00 %	A	
84042000	- Condenseurs pour machines à vapeur	5.00 %	A	
84049011	- - - Corps, enveloppes ou tambours	5.00 %	A	
84049019	- - - autres	5.00 %	A	
84049021	- - - Corps, enveloppes ou tambours	5.00 %	A	
84049029	- - - autres	5.00 %	A	
84049090	- - autres	5.00 %	A	
84051000	- Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs similaires de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs	5.00 %	A	
84059000	- Parties	5.00 %	A	
84061000	- Turbines pour la propulsion de bateaux	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84068100	- - d'une puissance excédant 40 MW	0.00 %	A	
84068210	- - - d'une puissance n'excédant pas 5 MW	5.00 %	A	
84068290	- - - autres	5.00 %	A	
84069000	- Parties	5.00 %	A	
84071000	- Moteurs pour l'aviation	0.00 %	A	
84072110	- - - d'une puissance n'excédant pas 22.38 kW	5.00 %	A	
84072190	- - - autres	5.00 %	A	
84072920	- - - d'une puissance n'excédant pas 22.38 kW	5.00 %	A	
84072990	- - - autres	5.00 %	A	
84073100	- - d'une cylindrée n'excédant pas 50 cm ³	10.00 %	B5	
84073211	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	B5	
84073212	- - - - pour véhicules du n° 87.11	10.00 %	B5	
84073219	- - - - autres	10.00 %	B5	
84073222	- - - - pour véhicules du n° 87.11	10.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84073229	- - - - autres	10.00 %	B5	
84073310	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
84073320	- - - pour véhicules du n° 87.11	10.00 %	A	
84073390	- - - autres	10.00 %	A	
84073440	- - - - pour motoculteurs, d'une cylindrée n'excédant pas 1,100 cm ³	10.00 %	A	
84073450	- - - - pour autres véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
84073460	- - - - pour véhicules du n° 87.11	10.00 %	A	
84073471	- - - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
84073472	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	10.00 %	A	
84073473	- - - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	10.00 %	A	
84073491	- - - - pour motoculteurs, d'une cylindrée n'excédant pas 1,100 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84073492	- - - - pour autres véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
84073493	- - - - pour véhicules du n° 87.11	10.00 %	A	
84073494	- - - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
84073495	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	10.00 %	A	
84073499	- - - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	10.00 %	A	
84079010	- - d'une puissance n'excédant pas 18.65 kW	7.50 %	A	
84079020	- - d'une puissance excédant 18.65 kW mais n'excédant pas 22.38 kW	7.50 %	A	
84079090	- - autres	5.00 %	A	
84081010	- - d'une puissance n'excédant pas 22.38 kW	5.00 %	A	
84081020	- - d'une puissance excédant 22.38 kW mais n'excédant pas 100 kW	5.00 %	A	
84081030	- - d'une puissance excédant 100 kW mais n'excédant pas 750 kW	5.00 %	A	
84081090	- - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84082010	- - - pour véhicules du n° 8701.10	15.00 %	A	
84082021	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	B5	
84082022	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 3,500 cm ³	10.00 %	A	
84082023	- - - - d'une cylindrée excédant 3,500 cm ³	10.00 %	A	
84082093	- - - pour véhicules du n° 8701.10	10.00 %	B5	
84082094	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
84082095	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 3,500 cm ³	10.00 %	A	
84082096	- - - - d'une cylindrée excédant 3,500 cm ³	10.00 %	A	
84089010	- - d'une puissance n'excédant pas 18.65 kW	10.00 %	D	
84089051	- - - des types utilisés pour les engins des n ^{os} 84.29 ou 84.30	0.00 %	A	
84089052	- - - des types utilisés pour les véhicules pour voies ferrées ou similaires	5.00 %	A	
84089059	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84089091	- - - pour machines des n ^{os} 84.29 ou 84.30	0.00 %	A	
84089092	- - - des types utilisés pour les véhicules pour voies ferrées ou similaires	5.00 %	A	
84089099	- - - autres	10.00 %	D	
84091000	- de moteurs pour l'aviation	0.00 %	A	
84099111	- - - - Carburateurs et leurs parties	5.00 %	A	
84099112	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099113	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099114	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099115	- - - - Culasses et couvre-culasses	5.00 %	A	
84099116	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099117	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099118	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099119	- - - - autres	5.00 %	A	
84099121	- - - - Carburateurs et leurs parties	5.00 %	A	
84099122	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099123	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099124	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099126	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099128	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099129	- - - - autres	5.00 %	A	
84099131	- - - - Carburateurs et leurs parties	0.00 %	A	
84099132	- - - - Blocs-cylindres; carters	0.00 %	A	
84099134	- - - - Chemises de cylindres	0.00 %	A	
84099135	- - - - Culasses et couvre-culasses	0.00 %	A	
84099137	- - - - Pistons	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099138	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099139	- - - - autres	0.00 %	A	
84099141	- - - - Carburateurs et leurs parties	0.00 %	A	
84099142	- - - - Blocs-cylindres; carters	0.00 %	A	
84099143	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099144	- - - - autres chemises de cylindres	0.00 %	A	
84099145	- - - - Culasses et couvre-culasses	0.00 %	A	
84099146	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099147	- - - - autres pistons	0.00 %	A	
84099148	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099149	- - - - autres	0.00 %	A	
84099151	- - - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099152	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099153	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099154	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099155	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099159	- - - - autres	5.00 %	A	
84099161	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099162	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099163	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099164	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099169	- - - - autres	5.00 %	A	
84099171	- - - - Carburateurs et leurs parties	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099172	- - - - Blocs-cylindres; carters	0.00 %	A	
84099173	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099174	- - - - autres chemises de cylindres	0.00 %	A	
84099176	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099177	- - - - autres pistons	0.00 %	A	
84099178	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099179	- - - - autres	0.00 %	A	
84099911	- - - - Carburateurs et leurs parties	5.00 %	A	
84099912	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099913	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099914	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099915	- - - - Culasses et couvre-culasses	5.00 %	A	
84099916	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099917	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099918	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	5.00 %	A	
84099919	- - - - autres	5.00 %	A	
84099921	- - - - Carburateurs et leurs parties	5.00 %	A	
84099922	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099923	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099924	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099925	- - - - Culasses et couvre-culasses	5.00 %	A	
84099926	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099927	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099929	- - - - autres	0.00 %	A	
84099931	- - - - Carburateurs et leurs parties	0.00 %	A	
84099932	- - - - Blocs-cylindres; carters	0.00 %	A	
84099934	- - - - Culasses et couvre-culasses	0.00 %	A	
84099936	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099937	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm; pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099938	- - - - autres chemises de cylindres et pistons	0.00 %	A	
84099939	- - - - autres	0.00 %	A	
84099941	- - - - Carburateurs et leurs parties	0.00 %	A	
84099942	- - - - Blocs-cylindres; carters	0.00 %	A	
84099943	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099944	- - - - autres chemises de cylindres	0.00 %	A	
84099945	- - - - Culasses et couvre-culasses	0.00 %	A	
84099946	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	0.00 %	A	
84099947	- - - - autres pistons	0.00 %	A	
84099948	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	0.00 %	A	
84099949	- - - - autres	0.00 %	A	
84099951	- - - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099952	- - - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099953	- - - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099954	- - - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099955	- - - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099959	- - - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099961	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099962	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099963	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099964	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099965	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099969	- - - - autres	5.00 %	A	
84099971	- - - - Carburateurs et leurs parties	5.00 %	A	
84099972	- - - - Blocs-cylindres; carters	5.00 %	A	
84099973	- - - - Chemises de cylindres, d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099974	- - - - autres chemises de cylindres	5.00 %	A	
84099975	- - - - Culasses et couvre-culasses	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84099976	- - - - Pistons, d'un diamètre extérieur égal ou supérieur à 50 mm, mais n'excédant pas 155 mm	5.00 %	A	
84099977	- - - - autres pistons	5.00 %	A	
84099978	- - - - Segments de pistons et goupilles de goujons	5.00 %	A	
84099979	- - - - autres	5.00 %	A	
84101100	- - d'une puissance n'excédant pas 1,000 kW	10.00 %	A	
84101200	- - d'une puissance excédant 1,000 kW mais n'excédant pas 10,000 kW	5.00 %	A	
84101300	- - d'une puissance excédant 10,000 kW	5.00 %	A	
84109000	- Parties, y compris les régulateurs	5.00 %	A	
84111100	- - d'une poussée n'excédant pas 25 kN	0.00 %	A	
84111200	- - d'une poussée excédant 25 kN	0.00 %	A	
84112100	- - d'une puissance n'excédant pas 1,100 kW	0.00 %	A	
84112200	- - d'une puissance excédant 1,100 kW	5.00 %	A	
84118100	- - d'une puissance n'excédant pas 5,000 kW	5.00 %	A	
84118200	- - d'une puissance excédant 5,000 kW	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84119100	- - de turboréacteurs ou de turbopropulseurs	0.00 %	A	
84119900	- - autres	5.00 %	A	
84121000	- Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs	5.00 %	A	
84122100	- - à mouvement rectiligne (cylindres)	5.00 %	A	
84122900	- - autres	5.00 %	A	
84123100	- - à mouvement rectiligne (cylindres)	5.00 %	A	
84123900	- - autres	5.00 %	A	
84128000	- autres	5.00 %	A	
84129010	- - de moteurs du n° 8412.10	5.00 %	A	
84129020	- - pour machines à vapeur formant corps avec leurs chaudières	5.00 %	A	
84129090	- - autres	5.00 %	A	
84131100	- - Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages	5.00 %	A	
84131910	- - - électriques	5.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84131920	- - - non électriques	5.00 %	C	
84132010	- - Pompes à eau	10.00 %	A	
84132020	- - Pompes tire-lait	10.00 %	A	
84132090	- - autres	10.00 %	A	
84133030	- - Pompes à carburant, des types utilisés pour les moteurs de véhicules automobiles des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	0.00 %	A	
84133040	- - Pompes à eau, des types utilisés pour les moteurs de véhicules automobiles des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	0.00 %	A	
84133051	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm	0.00 %	A	
84133052	- - - d'un diamètre d'entrée excédant 200 mm	0.00 %	A	
84133090	- - autres	0.00 %	A	
84134000	- Pompes à béton	5.00 %	A	
84135031	- - - électriques	5.00 %	B5	
84135032	- - - non électriques	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84135040	- - Pompes à eau, d'un débit excédant 8,000 m³/h mais n'excédant pas 13,000 m³/h	5.00 %	B5	
84135090	- - autres	5.00 %	B5	
84136031	- - - électriques	5.00 %	A	
84136032	- - - non électriques	7.50 %	C	
84136040	- - Pompes à eau, d'un débit excédant 8,000 m³/h mais n'excédant pas 13,000 m³/h	5.00 %	A	
84136090	- - autres	5.00 %	A	
84137011	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm	5.00 %	A	
84137019	- - - autres	5.00 %	A	
84137031	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm	5.00 %	A	
84137039	- - - autres	5.00 %	A	
84137042	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm, électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84137043	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm, non électriques	5.00 %	D	
84137049	- - - autres	5.00 %	A	
84137051	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm	5.00 %	A	
84137059	- - - autres	5.00 %	A	
84137091	- - - d'un diamètre d'entrée n'excédant pas 200 mm	5.00 %	A	
84137099	- - - autres	5.00 %	A	
84138113	- - - Pompes à eau, d'un débit n'excédant pas 8,000 m ³ /h, électriques	5.00 %	A	
84138114	- - - Pompes à eau, d'un débit n'excédant pas 8,000 m ³ /h, non électriques	5.00 %	A	
84138115	- - - Pompes à eau, d'un débit excédant 8,000 m ³ /h mais n'excédant pas 13,000 m ³ /h	5.00 %	A	
84138119	- - - autres	5.00 %	A	
84138210	- - - électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84138220	- - - non électriques	5.00 %	A	
84139110	- - - de pompes du n° 8413.20.10	5.00 %	A	
84139120	- - - de pompes des n ^{os} 8413.20.20 et 8413.20.90	5.00 %	A	
84139130	- - - de pompes des n ^{os} 8413.70.11 et 8413.70.19	5.00 %	A	
84139140	- - - d'autres pompes centrifuges	5.00 %	A	
84139190	- - - d'autres pompes	5.00 %	A	
84139200	- - d'élévateurs à liquides	5.00 %	A	
84141000	- Pompes à vide	5.00 %	A	
84142010	- - Pompes à bicyclette	5.00 %	A	
84142090	- - autres	5.00 %	A	
84143040	- - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW ou d'un volume déplacé par tour de 220 cm ³ ou plus	0.00 %	A	
84143090	- - autres	5.00 %	A	
84144000	- Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84145110	- - - Ventilateurs de table et ventilateurs compacts	15.00 %	A	
84145191	- - - - avec grille de protection	10.00 %	A	
84145199	- - - - autres	10.00 %	A	
84145910	- - - - Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités	10.00 %	A	
84145920	- - - - Ventilateurs antidéflagrants, des types utilisés dans l'exploitation minière souterraine	10.00 %	A	
84145930	- - - - Souffleurs	10.00 %	A	
84145941	- - - - - avec grille de protection	10.00 %	A	
84145949	- - - - - autres	10.00 %	A	
84145950	- - - - Souffleurs	5.00 %	A	
84145991	- - - - - avec grille de protection	5.00 %	A	
84145992	- - - - - Ventilateurs antidéflagrants, des types utilisés dans l'exploitation minière souterraine	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84145999	- - - - autres	5.00 %	A	
84146011	- - - Hottes à flux laminaire	15.00 %	A	
84146019	- - - autres	15.00 %	A	
84146091	- - - adaptés à un usage industriel	15.00 %	A	
84146099	- - - autres	15.00 %	A	
84147011	- - - ayant une hotte dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	15.00 %	A	
84147019	- - - autres	5.00 %	A	
84147021	- - - ayant une hotte dont le plus grand côté horizontal n'excède pas 120 cm	15.00 %	A	
84147029	- - - autres	5.00 %	A	
84148011	- - - - Hottes à flux laminaire	5.00 %	A	
84148019	- - - - autres	5.00 %	A	
84148021	- - - - adaptés à un usage industriel	5.00 %	A	
84148029	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84148030	- - Générateurs à pistons libres pour turbines à gaz	5.00 %	A	
84148041	- - - Modules à compression de gaz, utilisables pour les opérations d'extraction du pétrole	5.00 %	A	
84148042	- - - des types utilisés pour les conditionneurs d'air pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
84148043	- - - Unités scellées pour appareils de conditionnement d'air	5.00 %	A	
84148049	- - - autres	5.00 %	A	
84148050	- - Pompes à air	5.00 %	A	
84148090	- - autres	5.00 %	D	
84149021	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 85.09 ou 85.16	5.00 %	A	
84149022	- - - de souffleurs	5.00 %	A	
84149029	- - - autres	5.00 %	A	
84149031	- - - de machines ou appareils du n° 8414.60	5.00 %	A	
84149032	- - - de machines ou appareils du n° 8414.80	5.00 %	A	
84149041	- - - de machines électriques	5.00 %	A	
84149042	- - - de machines non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84149050	- - de machines ou appareils du n° 8414.20	5.00 %	A	
84149060	- - de machines ou appareils du n° 8414.30	5.00 %	A	
84149070	- - de machines ou appareils du n° 8414.40	5.00 %	A	
84149080	- - de machines ou appareils du n° 8414.70	5.00 %	A	
84149090	- - d'autres pompes ou compresseurs	5.00 %	A	
84151020	- - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 21.10 kW	15.00 %	A	
84151030	- - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW mais n'excédant pas 26.38 kW	15.00 %	A	
84151090	- - autres	10.00 %	A	
84152010	- - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84152090	- - autres	10.00 %	A	
84158111	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 21.10 kW	10.00 %	A	
84158112	- - - - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW et d'un débit d'air pour chaque évaporateur excédant 67.96 m³/min	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84158119	- - - - autres	10.00 %	A	
84158121	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158129	- - - - autres	10.00 %	A	
84158131	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158139	- - - - autres	10.00 %	A	
84158195	- - - - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW mais n'excédant pas 26.38 kW et d'un débit d'air pour chaque évaporateur excédant 67.96 m³/min	10.00 %	A	
84158196	- - - - d'une capacité de réfrigération excédant 26.38 kW et d'un débit d'air pour chaque évaporateur excédant 67.96 m³/min	10.00 %	A	
84158197	- - - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 21.10 kW	10.00 %	A	
84158198	- - - - - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW mais n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158199	- - - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84158211	- - - - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW et d'un débit d'air pour chaque évaporateur excédant 67.96 m³/min	10.00 %	A	
84158219	- - - - autres	10.00 %	A	
84158221	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158229	- - - - autres	10.00 %	A	
84158231	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158239	- - - - autres	10.00 %	A	
84158291	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158299	- - - - autres	10.00 %	A	
84158311	- - - - d'une capacité de réfrigération excédant 21.10 kW et d'un débit d'air pour chaque évaporateur excédant 67.96 m³/min	10.00 %	A	
84158319	- - - - autres	10.00 %	A	
84158321	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158329	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84158331	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158339	- - - - autres	10.00 %	A	
84158391	- - - - d'une capacité de réfrigération n'excédant pas 26.38 kW	10.00 %	A	
84158399	- - - - autres	10.00 %	A	
84159013	- - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159014	- - - Évaporateurs ou condenseurs pour les appareils de conditionnement d'air des véhicules automobiles	5.00 %	A	
84159015	- - - Châssis, soudés et peints, autres que ceux du n° 8415.90.13	5.00 %	A	
84159019	- - - autres	5.00 %	A	
84159024	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159025	- - - - autres	5.00 %	A	
84159026	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159029	- - - - autres	5.00 %	A	
84159034	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84159035	- - - - autres	5.00 %	A	
84159036	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159039	- - - - autres	5.00 %	A	
84159044	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159045	- - - - autres	5.00 %	A	
84159046	- - - - des types utilisés dans les véhicules aériens ou les véhicules pour voies ferrées	5.00 %	A	
84159049	- - - - autres	5.00 %	A	
84161000	- Brûleurs à combustibles liquides	5.00 %	A	
84162000	- autres brûleurs, y compris les brûleurs mixtes	5.00 %	A	
84163000	- Foyers automatiques, y compris leurs avant-foyers, leurs grilles mécaniques, leurs dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs similaires	5.00 %	A	
84169000	- Parties	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84171000	- Fours pour le grillage, la fusion ou autres traitements thermiques des minerais ou des métaux	5.00 %	A	
84172000	- Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie	5.00 %	A	
84178010	- - Incinérateurs à déchets	5.00 %	A	
84178090	- - autres	5.00 %	A	
84179000	- Parties	5.00 %	A	
84181031	- - - de type ménager, d'une capacité n'excédant pas 230 l	15.00 %	A	
84181032	- - - autres, de type ménager, d'une capacité excédant 230 l	15.00 %	A	
84181039	- - - autres	15.00 %	A	
84181040	- - autres, des types utilisables en médecine, en chirurgie ou en laboratoires	10.00 %	A	
84181091	- - - Vitrines, comptoirs et appareils similaires, avec dispositif de réfrigération, d'une capacité excédant 230 l	15.00 %	A	
84181099	- - - autres	15.00 %	A	
84182110	- - - d'une capacité n'excédant pas 230 l	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84182190	- - - autres	15.00 %	A	
84182900	- - autres	15.00 %	A	
84183010	- - d'une capacité n'excédant pas 200 l	15.00 %	A	
84183090	- - autres	15.00 %	A	
84184010	- - d'une capacité n'excédant pas 200 l	15.00 %	A	
84184090	- - autres	15.00 %	A	
84185011	- - - des types utilisables en médecine, en chirurgie ou en laboratoires	10.00 %	A	
84185019	- - - autres	15.00 %	A	
84185091	- - - des types utilisables en médecine, en chirurgie ou en laboratoires	10.00 %	A	
84185099	- - - autres	15.00 %	A	
84186100	- - Pompes à chaleur autres que les machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 84.15	5.00 %	A	
84186910	- - - Refroidisseurs de boissons	15.00 %	A	
84186930	- - - Fontaine d'eau réfrigérée	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84186941	- - - pour machines et appareils de conditionnement d'air	5.00 %	D	
84186949	- - - autres	5.00 %	D	
84186950	- - - Unités de production de glace en écailles	5.00 %	A	
84186990	- - - autres	15.00 %	A	
84189100	- - Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid	5.00 %	A	
84189910	- - - Évaporateurs ou condenseurs	5.00 %	A	
84189940	- - - Panneaux colaminés en aluminium, des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 8418.10.31, 8418.10.32, 8418.21.10. 8418.21.90 ou 8418.29.00	5.00 %	A	
84189990	- - - autres	5.00 %	A	
84191110	- - - de type domestique	10.00 %	A	
84191190	- - - autres	5.00 %	A	
84191200	- - Chauffe-eau solaires	5.00 %	A	
84191910	- - - de type domestique	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84191990	- - - autres	5.00 %	A	
84192000	- Stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoires	5.00 %	A	
84193310	- - - pour les produits agricoles; pour le bois, la pâte à papier, le papier ou le carton	20.00 %	X	
84193390	- - - autres	5.00 %	B5	
84193410	- - - Évaporateurs	20.00 %	X	
84193420	- - - autres, électriques	7.50 %	D	
84193490	- - - autres	20.00 %	X	
84193510	- - - électriques	5.00 %	B5	
84193520	- - - non électriques	5.00 %	B5	
84193930	- - - Appareils pour le traitement de matières par des opérations impliquant un chauffage, pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées, électriques	5.00 %	B5	
84193990	- - - autres	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84194010	- - électriques	5.00 %	B5	
84194020	- - non électriques	5.00 %	A	
84195010	- - Tours de refroidissement	5.00 %	B5	
84195020	- - Échangeurs de chaleur constitués de tubes de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm	5.00 %	C	
84195091	- - - électriques	5.00 %	C	
84195092	- - - non électriques	5.00 %	B5	
84196000	- Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz	5.00 %	A	
84198110	- - - électriques	12.50 %	A	
84198120	- - - non électriques	12.50 %	A	
84198913	- - - - Appareils pour le traitement de matières par des opérations impliquant un chauffage, pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84198919	- - - autres	5.00 %	B5	
84198920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84199012	- - - Parties d'appareils pour le traitement de matières par des opérations impliquant un chauffage, pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
84199013	- - - Boîtiers pour tours de refroidissement	5.00 %	A	
84199019	- - - autres	5.00 %	C	
84199022	- - - de chauffe-eau à chauffage instantané à gaz, de type domestique	5.00 %	A	
84199029	- - - autres	5.00 %	C	
84201010	- - des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés	5.00 %	A	
84201020	- - Machines à repasser ouessoreuses, adaptées à un usage domestique	12.50 %	A	
84201090	- - autres	5.00 %	A	
84209110	- - - de machines ou appareils du n° 8420.10.10	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84209190	- - - autres	5.00 %	A	
84209910	- - - de machines ou appareils du n° 8420.10.10	5.00 %	A	
84209990	- - - autres	5.00 %	A	
84211100	- - Écrémeuses	5.00 %	C	
84211200	- - Essoreuses à linge	5.00 %	A	
84211910	- - - des types utilisés pour la fabrication de sucre	5.00 %	B5	
84211990	- - - autres	5.00 %	B5	
84212111	- - - - Appareils pour la filtration à usage domestique	5.00 %	B5	
84212119	- - - - autres	5.00 %	B5	
84212122	- - - - électriques	5.00 %	B5	
84212123	- - - - non électriques	5.00 %	B5	
84212230	- - - électriques, d'une capacité excédant 500 l/h	5.00 %	A	
84212290	- - - autres	5.00 %	B5	
84212311	- - - - Filtres à huile	5.00 %	A	
84212319	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84212321	- - - - Filtres à huile	5.00 %	A	
84212329	- - - - autres	5.00 %	A	
84212391	- - - - Filtres à huile	5.00 %	A	
84212399	- - - - autres	5.00 %	A	
84212910	- - - des types utilisables en médecine, en chirurgie ou en laboratoires	5.00 %	A	
84212920	- - - des types utilisés pour la fabrication de sucre	5.00 %	C	
84212930	- - - des types utilisés pour les opérations ‘extraction du pétrole	5.00 %	D	
84212940	- - - autres, filtres à essence	5.00 %	D	
84212950	- - - autres, filtres à huile	5.00 %	D	
84212960	- - - autres, composés de fluoropolymères et dont l’épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n’excède pas 140 microns	5.00 %	B5	
84212990	- - - autres	5.00 %	B5	
84213110	- - - pour machines des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	B5	
84213120	- - - pour véhicules automobiles du chapitre 87	0.00 %	A	
84213190	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84213200	- - Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression	5.00 %	B5	
84213920	- - - Épurateurs d'air	0.00 %	A	
84213930	- - - autres, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1.3 cm	5.00 %	B5	
84213990	- - - autres	5.00 %	B5	
84219110	- - - de machines ou appareils du n° 8421.12.00	5.00 %	A	
84219120	- - - de machines ou appareils du n° 8421.19.10	5.00 %	A	
84219190	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8421.11.00 ou 8421.19.90	5.00 %	B5	
84219921	- - - - de machines ou appareils des n ^{os} 8421.23.11 ou 8421.23.21	0.00 %	A	
84219929	- - - - autres	0.00 %	A	
84219930	- - - de machines ou appareils du n° 8421.31	0.00 %	A	
84219940	- - - de machines ou appareils du n° 8421.29.50	5.00 %	A	
84219950	- - - de machines ou appareils du n° 8421.29.60	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84219960	- - - de machines ou appareils du n° 8421.39.30	5.00 %	A	
84219970	- - - de machines ou appareils du n° 8421.39.90	5.00 %	A	
84219991	- - - - de machines ou appareils du n° 8421.29.20	5.00 %	A	
84219994	- - - - de machines ou appareils du n° 8421.21.11	5.00 %	B5	
84219996	- - - - de machines ou appareils des n°s 8421.23.11 ou 8421.23.91	5.00 %	A	
84219997	- - - - de machines ou appareils des n°s 8421.23.19 ou 8421.23.99	5.00 %	A	
84219999	- - - - autres	5.00 %	A	
84221100	- - de type ménager	10.00 %	A	
84221900	- - autres	5.00 %	A	
84222000	- Machines et appareils servant à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients	5.00 %	A	
84223000	- Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84224000	- autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)	5.00 %	A	
84229010	- - de machines du n° 8422.11	5.00 %	A	
84229090	- - autres	5.00 %	A	
84231010	- - électriques	5.00 %	A	
84231020	- - non électriques	5.00 %	A	
84232010	- - à pesage électronique	5.00 %	A	
84232090	- - autres	5.00 %	A	
84233010	- - à pesage électronique	5.00 %	A	
84233090	- - autres	5.00 %	A	
84238110	- - - à pesage électronique	5.00 %	A	
84238190	- - - autres	5.00 %	A	
84238231	- - - - pour le pesage de véhicules automobiles, à pesage électronique	5.00 %	A	
84238232	- - - - autres, à pesage électronique	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84238239	- - - - autres	5.00 %	A	
84238241	- - - - pour le pesage de véhicules automobiles, à pesage électronique	5.00 %	A	
84238242	- - - - autres, à pesage électronique	5.00 %	A	
84238249	- - - - autres	5.00 %	A	
84238910	- - - à pesage électronique	5.00 %	A	
84238990	- - - autres	5.00 %	A	
84239010	- - Poids pour balances	5.00 %	A	
84239030	- - Parties d'appareils et instruments de pesage à pesage électronique, à l'exclusion des appareils et instruments pour le pesage de véhicules automobiles	5.00 %	A	
84239040	- - Parties d'autres appareils et instruments de pesage	5.00 %	A	
84241010	- - des types utilisables dans les véhicules aériens	0.00 %	A	
84241090	- - autres	12.50 %	A	
84242011	- - - pour l'agriculture ou l'horticulture	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84242019	- - - autres	10.00 %	A	
84242021	- - - pour l'agriculture ou l'horticulture	10.00 %	A	
84242029	- - - autres	10.00 %	A	
84243000	- Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	5.00 %	A	
84244110	- - - Pulvérisateurs à insecticide actionnés à la main	20.00 %	A	
84244120	- - - autres, non électriques	20.00 %	A	
84244190	- - - autres	10.00 %	A	
84244910	- - - électriques	10.00 %	A	
84244920	- - - non électriques	20.00 %	A	
84248210	- - - Systèmes d'irrigation au goutte à goutte	5.00 %	A	
84248220	- - - autres, électriques	10.00 %	A	
84248230	- - - autres, non électriques	20.00 %	A	
84248910	- - - Pulvérisateurs domestiques actionnés à la main d'une capacité n'excédant pas 3 l	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84248920	- - - Têtes de pulvérisateur avec tube plongeur	10.00 %	A	
84248940	- - - autres, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de substrats pour circuits imprimés ou de circuits imprimés ou de leurs composants	10.00 %	A	
84248950	- - - autres, électriques	10.00 %	A	
84248990	- - - autres, non électriques	10.00 %	A	
84249010	- - d'extincteurs	5.00 %	A	
84249021	- - - - de machines ou appareils du n° 8424.20.11	5.00 %	A	
84249023	- - - - autres	5.00 %	A	
84249024	- - - - de machines ou appareils du n° 8424.20.21	5.00 %	A	
84249029	- - - - autres	5.00 %	A	
84249030	- - de machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires	5.00 %	A	
84249093	- - - de machines ou appareils du n° 8424.82.10	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84249094	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8424.41.10. 8424.41.20. 8424.49.20 ou 8424.82.30	5.00 %	A	
84249095	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8424.41.90. 8424.49.10 ou 8424.82.20	5.00 %	A	
84249096	- - - de machines ou appareils du n ^o 8424.89.40	5.00 %	A	
84249099	- - - autres	5.00 %	A	
84251100	- - à moteur électrique	5.00 %	A	
84251900	- - autres	5.00 %	A	
84253100	- - à moteur électrique	0.00 %	A	
84253900	- - autres	5.00 %	A	
84254100	- - Élévateurs fixes de voitures pour garages	5.00 %	A	
84254210	- - - Vérins, des types utilisés dans les mécanismes de basculement pour camions	5.00 %	A	
84254290	- - - autres	5.00 %	A	
84254910	- - - électriques	5.00 %	A	
84254920	- - - non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84261100	- - Ponts roulants et poutres roulantes, sur supports fixes	5.00 %	B5	
84261200	- - Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers	5.00 %	A	
84261920	- - - Ponts-grues	5.00 %	A	
84261930	- - - Portiques	5.00 %	D	
84261990	- - - autres	5.00 %	A	
84262000	- Grues à tour	5.00 %	B5	
84263000	- Grues sur portiques	5.00 %	A	
84264100	- - sur pneumatiques	5.00 %	A	
84264900	- - autres	5.00 %	A	
84269100	- - conçus pour être montés sur un véhicule routier	5.00 %	A	
84269900	- - autres	5.00 %	A	
84271000	- Chariots autopropulsés à moteur électrique	15.00 %	A	
84272000	- autres chariots autopropulsés	15.00 %	A	
84279000	- autres chariots	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84281031	- - - pour passagers	10.00 %	D	
84281039	- - - autres	10.00 %	D	
84281040	- - Monte-charges	10.00 %	A	
84282010	- - des types utilisés pour l'agriculture	5.00 %	B5	
84282090	- - autres	5.00 %	B5	
84283100	- - spécialement conçus pour mines au fond ou pour autres travaux souterrains	5.00 %	B5	
84283210	- - - des types utilisés pour l'agriculture	5.00 %	A	
84283290	- - - autres	5.00 %	B5	
84283310	- - - des types utilisés pour l'agriculture	5.00 %	A	
84283390	- - - autres	5.00 %	B5	
84283910	- - - des types utilisés pour l'agriculture	5.00 %	A	
84283990	- - - autres	5.00 %	B5	
84284000	- Escaliers mécaniques et trottoirs roulants	5.00 %	B5	
84286000	- Téléphériques (y compris les télésièges et remonte-pentes); mécanismes de traction pour funiculaires	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84287000	- Robots industriels	5.00 %	B5	
84289020	- - Machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
84289030	- - Encageurs de berlines, chariots transbordeurs, basculeurs et culbuteurs de wagons, berlines, etc. et installations similaires de manutention de matériel roulant sur rail	5.00 %	A	
84289090	- - autres	5.00 %	B5	
84291100	- - à chenilles	10.00 %	D	
84291900	- - autres	10.00 %	D	
84292000	- Niveleuses	10.00 %	D	
84293000	- Décapeuses (<i>scrapers</i>)	5.00 %	A	
84294030	- - Compacteuses	5.00 %	A	
84294040	- - Rouleaux compresseurs à cylindre lisse à vibrations, équipés d'un cylindre à force centrifuge n'excédant pas 20 t en poids	10.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84294050	- - autres rouleaux compresseurs à vibrations	10.00 %	D	
84294090	- - autres	10.00 %	D	
84295100	- - Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal	10.00 %	D	
84295200	- - Engins dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°	10.00 %	D	
84295900	- - autres	10.00 %	D	
84301000	- Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux	5.00 %	A	
84302000	- Chasse-neige	5.00 %	A	
84303100	- - autopropulsées	5.00 %	A	
84303900	- - autres	5.00 %	A	
84304100	- - autopropulsées	5.00 %	A	
84304910	- - - Plateformes de tête de puits et modules de production intégrés utilisables dans les opérations d'extraction	12.50 %	A	
84304990	- - - autres	5.00 %	A	
84305000	- autres machines et appareils, autopropulsés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84306100	- - Machines et appareils à tasser ou à compacter	5.00 %	A	
84306900	- - autres	5.00 %	A	
84311013	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8425.11.00. 8425.31.00 ou 8425.49.10	5.00 %	A	
84311019	- - - autres	5.00 %	A	
84311022	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8425.19.00. 8425.39.00. 8425.41.00. 8425.42.10 ou 8425.42.90	5.00 %	A	
84311029	- - - autres	5.00 %	A	
84312010	- - de machines ou appareils des n ^{os} 8427.10 ou 8427.20	5.00 %	A	
84312090	- - autres	5.00 %	A	
84313110	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8428.10.39 ou 8428.10.40	5.00 %	A	
84313120	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8428.10.31 ou 8428.40.00	5.00 %	A	
84313910	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8428.20.10. 8428.32.10. 8428.33.10 ou 8428.39.10	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84313940	- - - de machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	10.00 %	A	
84313950	- - - autres, de machines ou appareils du n° 8428.90	10.00 %	A	
84313990	- - - autres	10.00 %	A	
84314110	- - - de machines ou appareils du n° 84.26	5.00 %	A	
84314190	- - - autres	5.00 %	A	
84314200	- - Lames de boteurs (<i>bulldozers</i>) ou de boteurs biais (<i>angledozers</i>)	5.00 %	A	
84314300	- - Parties de machines de sondage ou de forage des n ^{os} 8430.41 ou 8430.49	5.00 %	B5	
84314910	- - - Parties de machines ou appareils du n° 84.26	5.00 %	A	
84314920	- - - Lames de raclage ou embouts, des types utilisés pour les décapeuses ou niveleuses	5.00 %	A	
84314940	- - - Lames de raclage ou embouts, des types utilisés pour les lames de boteurs ou de boteurs biais	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84314950	- - - de rouleaux compresseurs	5.00 %	A	
84314960	- - - de machines ou appareils du n° 8430.20.00	5.00 %	A	
84314990	- - - autres	5.00 %	A	
84321000	- Charrues	25.00 %	X	
84322100	- - Herses à disques (pulvérisateurs)	5.00 %	A	
84322900	- - autres	5.00 %	A	
84323100	- - Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour	5.00 %	A	
84323900	- - autres	5.00 %	A	
84324100	- - Epandeurs de fumier	5.00 %	A	
84324200	- - Distributeurs d'engrais	5.00 %	A	
84328010	- - pour l'agriculture ou l'horticulture	5.00 %	A	
84328020	- - Rouleaux pour pelouses ou terrains de sports	5.00 %	A	
84328090	- - autres	5.00 %	A	
84329010	- - de machines ou appareils du n° 8432.80.90	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84329020	- - de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport	5.00 %	A	
84329090	- - autres	5.00 %	A	
84331100	- - à moteur, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal	15.00 %	A	
84331910	- - - sans moteur	15.00 %	A	
84331990	- - - autres	15.00 %	A	
84332000	- Faucheuses, y compris les barres de coupe à monter sur tracteur	5.00 %	A	
84333000	- autres machines et appareils de fenaison	15.00 %	A	
84334000	- Presses à paille ou à fourrage, y compris les presses ramasseuses	5.00 %	A	
84335100	- - Moissonneuses-batteuses	15.00 %	A	
84335200	- - autres machines et appareils pour le battage	15.00 %	A	
84335300	- - Machines pour la récolte des racines ou tubercules	5.00 %	A	
84335920	- - - Récolteuses de coton	5.00 %	A	
84335990	- - - autres	5.00 %	A	
84336010	- - électriques	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84336020	- - non électriques	15.00 %	A	
84339010	- - Roulettes, d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 100 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe excède 30 mm	5.00 %	A	
84339020	- - autres, de machines ou appareils des n ^{os} 8433.11 ou 8433.19.90	5.00 %	A	
84339030	- - autres, de machines ou appareils du n ^o 8433.19.10	5.00 %	A	
84339090	- - autres	5.00 %	A	
84341000	- Machines à traire	5.00 %	A	
84342000	- Machines et appareils de laiterie	5.00 %	A	
84349000	- Parties	5.00 %	A	
84351010	- - électriques	5.00 %	A	
84351020	- - non électriques	5.00 %	A	
84359010	- - de machines électriques	5.00 %	A	
84359020	- - de machines non électriques	5.00 %	A	
84361010	- - électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84361020	- - non électriques	5.00 %	A	
84362110	- - - électriques	0.00 %	A	
84362120	- - - non électriques	5.00 %	A	
84362910	- - - électriques	5.00 %	A	
84362920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84368011	- - - pour l'agriculture ou l'horticulture	5.00 %	A	
84368019	- - - autres	5.00 %	A	
84368021	- - - pour l'agriculture ou l'horticulture	5.00 %	A	
84368029	- - - autres	5.00 %	A	
84369100	- - de machines ou appareils d'aviculture	5.00 %	A	
84369911	- - - - pour l'agriculture ou l'horticulture	5.00 %	A	
84369919	- - - - autres	5.00 %	A	
84369921	- - - - pour l'agriculture ou l'horticulture	5.00 %	A	
84369929	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84371010	- - pour grains, électriques; vanneuses et machines similaires pour le nettoyage, électriques	5.00 %	A	
84371020	- - pour grains, non électriques; vanneuses et machines similaires pour le nettoyage, non électriques	5.00 %	A	
84371030	- - autres, électriques	15.00 %	A	
84371040	- - autres, non électriques	15.00 %	A	
84378010	- - Décortiqueuses de riz et moulins à riz de type conique, électriques	15.00 %	A	
84378020	- - Décortiqueuses de riz et moulins à riz de type conique, non électriques	15.00 %	A	
84378030	- - Moulins à café et à grains de type industriel, électriques	15.00 %	A	
84378040	- - Moulins à café et à grains de type industriel, non électriques	15.00 %	A	
84378051	- - - Polisseuses à riz, machines pour le criblage et le tamisage, machines pour le nettoyage du son et le décorticage	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84378059	- - - autres	15.00 %	A	
84378061	- - - Polisseuses à riz, machines pour le criblage et le tamisage, machines pour le nettoyage du son et le décortilage	15.00 %	A	
84378069	- - - autres	15.00 %	A	
84379011	- - - de machines du n° 8437.10	5.00 %	A	
84379019	- - - autres	7.50 %	A	
84379021	- - - de machines du n° 8437.10	5.00 %	A	
84379029	- - - autres	7.50 %	A	
84381000	- Machines et appareils pour la boulangerie, la pâtisserie, la biscuiterie ou pour la fabrication des pâtes alimentaires	5.00 %	B5	
84382010	- - électriques	0.00 %	A	
84382020	- - non électriques	5.00 %	A	
84383010	- - électriques	5.00 %	B5	
84383020	- - non électriques	5.00 %	A	
84384000	- Machines et appareils pour la brasserie	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84385000	- Machines et appareils pour le travail des viandes	5.00 %	B5	
84386000	- Machines et appareils pour la préparation des fruits ou des légumes	5.00 %	A	
84388011	- - - électriques	5.00 %	B5	
84388012	- - - non électriques	5.00 %	B5	
84388021	- - - électriques	5.00 %	A	
84388022	- - - non électriques	5.00 %	A	
84388091	- - - électriques	5.00 %	A	
84388092	- - - non électriques	5.00 %	A	
84389011	- - - de machines ou appareils du n° 8438.30.10	5.00 %	A	
84389012	- - - de dépulpeuses de café	5.00 %	B5	
84389019	- - - autres	5.00 %	A	
84389021	- - - de machines ou appareils du n° 8438.30.20	5.00 %	A	
84389022	- - - de dépulpeuses de café	5.00 %	B5	
84389029	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84391000	- Machines et appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	5.00 %	A	
84392000	- Machines et appareils pour la fabrication du papier ou du carton	5.00 %	A	
84393000	- Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton	5.00 %	A	
84399100	- - de machines ou appareils pour la fabrication de la pâte de matières fibreuses cellulosiques	5.00 %	A	
84399900	- - autres	5.00 %	A	
84401010	- - électriques	0.00 %	A	
84401020	- - non électriques	5.00 %	A	
84409000	- Parties	5.00 %	A	
84411010	- - électriques	0.00 %	A	
84411020	- - non électriques	5.00 %	A	
84412000	- Machines pour la fabrication de sacs, sachets ou enveloppes	5.00 %	A	
84413000	- Machines pour la fabrication de boîtes, caisses, tubes, tambours ou contenants similaires, autrement que par moulage	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84414000	- Machines à mouler les articles en pâte à papier, papier ou carton	5.00 %	A	
84418010	- - électriques	0.00 %	A	
84418020	- - non électriques	5.00 %	A	
84419000	- Parties	5.00 %	A	
84423000	- Machines, appareils et matériel	5.00 %	A	
84424000	- Parties de ces machines, appareils ou matériel	5.00 %	A	
84425000	- Clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression (planés, grenés, polis, par exemple)	0.00 %	A	
84431100	- - Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	0.00 %	A	
84431200	- - Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	5.00 %	A	
84431300	- - autres machines et appareils à imprimer offset	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84431400	- - Machines et appareils à imprimer, typographiques, alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	5.00 %	A	
84431500	- - Machines et appareils à imprimer, typographiques, autres qu'alimentés en bobines, à l'exclusion des machines et appareils flexographiques	5.00 %	A	
84431600	- - Machines et appareils à imprimer, flexographiques	5.00 %	A	
84431700	- - Machines et appareils à imprimer, héliographiques	5.00 %	A	
84431900	- - autres	5.00 %	A	
84433111	- - - - en couleurs	5.00 %	A	
84433119	- - - - autres	5.00 %	A	
84433121	- - - - en couleurs	0.00 %	A	
84433129	- - - - autres	0.00 %	A	
84433131	- - - - en couleurs	0.00 %	A	
84433139	- - - - autres	0.00 %	A	
84433191	- - - - Machines combinées imprimante-photocopieur-scanner-télécopieur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84433199	- - - - autres	5.00 %	A	
84433211	- - - - en couleurs	0.00 %	A	
84433219	- - - - autres	0.00 %	A	
84433221	- - - - en couleurs	5.00 %	A	
84433229	- - - - autres	5.00 %	A	
84433231	- - - - en couleurs	0.00 %	A	
84433239	- - - - autres	0.00 %	A	
84433240	- - - Machines à télécopier	0.00 %	A	
84433250	- - - Machines à sérigraphie pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
84433260	- - - Traceurs	0.00 %	A	
84433290	- - - autres	5.00 %	A	
84433910	- - - Appareils de photocopie électrostatiques, fonctionnant par reproduction directe de l'image de l'original sur la copie (procédé direct)	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84433920	- - - Appareils de photocopie électrostatiques, fonctionnant par reproduction de l'image de l'original sur la copie au moyen d'un support intermédiaire (procédé indirect)	5.00 %	A	
84433930	- - - autres appareils de photocopie intégrant un système optique	0.00 %	A	
84433940	- - - Imprimantes à jet d'encre	12.50 %	A	
84433990	- - - autres	10.00 %	A	
84439100	- - Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 84.42	5.00 %	A	
84439910	- - - de machines à sérigraphie pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
84439920	- - - Cartouches d'imprimante remplies d'encre	0.00 %	A	
84439930	- - - Dispositifs d'alimentation en papier; dispositifs de tri du papier	0.00 %	A	
84439990	- - - autres	5.00 %	A	
84440010	- électriques	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84440020	- non électriques	5.00 %	A	
84451110	- - - électriques	0.00 %	A	
84451120	- - - non électriques	5.00 %	A	
84451200	- - Peigneuses	5.00 %	A	
84451300	- - Bancs à broches	5.00 %	A	
84451930	- - - Egreneuses à coton	5.00 %	A	
84451940	- - - autres, électriques	0.00 %	A	
84451950	- - - autres, non électriques	5.00 %	A	
84452010	- - électriques	0.00 %	A	
84452020	- - non électriques	5.00 %	A	
84453010	- - électriques	0.00 %	A	
84453020	- - non électriques	5.00 %	A	
84454010	- - électriques	0.00 %	A	
84454020	- - non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84459010	- - électriques	0.00 %	A	
84459020	- - non électriques	5.00 %	A	
84461010	- - électriques	0.00 %	A	
84461020	- - non électriques	0.00 %	A	
84462100	- - à moteur	0.00 %	A	
84462900	- - autres	0.00 %	A	
84463000	- pour tissus d'une largeur excédant 30 cm, sans navettes	0.00 %	A	
84471100	- - avec cylindre d'un diamètre n'excédant pas 165 mm	0.00 %	A	
84471200	- - avec cylindre d'un diamètre excédant 165 mm	0.00 %	A	
84472010	- - électriques	0.00 %	A	
84472020	- - non électriques	5.00 %	A	
84479010	- - électriques	0.00 %	A	
84479020	- - non électriques	5.00 %	A	
84481110	- - - électriques	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84481120	- - - non électriques	5.00 %	A	
84481910	- - - électriques	0.00 %	A	
84481920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84482000	- Parties et accessoires des métiers, machines ou appareils du n° 84.44 ou de leurs machines ou appareils auxiliaires	0.00 %	A	
84483100	- - Garnitures de cardes	0.00 %	A	
84483200	- - de machines pour la préparation des matières textiles, autres que les garnitures de cardes	0.00 %	A	
84483300	- - Broches et leurs ailettes, anneaux et curseurs	0.00 %	A	
84483900	- - autres	0.00 %	A	
84484200	- - Peignes, lisses et cadres de lisses	0.00 %	A	
84484911	- - - - de machines électriques	0.00 %	A	
84484912	- - - - de machines non électriques	0.00 %	A	
84484990	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84485100	- - Platines, aiguilles et autres articles participant à la formation des mailles	0.00 %	A	
84485900	- - autres	5.00 %	A	
84490000	Machines et appareils pour la fabrication ou le finissage du feutre ou des nontissés, en pièce ou en forme, y compris les machines et appareils pour la fabrication de chapeaux en feutre; formes de chapellerie	0.00 %	A	
84501110	- - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	15.00 %	A	
84501190	- - - autres	15.00 %	A	
84501210	- - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	15.00 %	A	
84501290	- - - autres	15.00 %	A	
84501911	- - - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	15.00 %	A	
84501919	- - - - autres	15.00 %	A	
84501991	- - - - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 6 kg	15.00 %	A	
84501999	- - - - autres	15.00 %	A	
84502000	- Machines d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec excédant 10 kg	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84509010	- - de machines du n° 8450.20.00	0.00 %	A	
84509020	- - de machines des n°s 8450.11, 8450.12.00 ou 8450.19	0.00 %	A	
84511000	- Machines pour le nettoyage à sec	0.00 %	A	
84512100	- - d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	10.00 %	A	
84512900	- - autres	0.00 %	A	
84513010	- - Machines à repasser domestiques à cylindre unique	10.00 %	A	
84513090	- - autres	10.00 %	A	
84514000	- Machines pour le lavage, le blanchiment ou la teinture	0.00 %	A	
84515000	- Machines à enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus	0.00 %	A	
84518000	- autres machines et appareils	0.00 %	A	
84519010	- - de machine d'une capacité unitaire exprimée en poids de linge sec n'excédant pas 10 kg	0.00 %	A	
84519090	- - autres	0.00 %	A	
84521000	- Machines à coudre de type ménager	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84522100	- - Unités automatiques	0.00 %	A	
84522900	- - autres	0.00 %	A	
84523000	- Aiguilles pour machines à coudre	0.00 %	A	
84529011	- - - Bras et plateaux; supports avec ou sans cadres centraux; volants; protège-courroies; pédales ou pédales à double effet	0.00 %	A	
84529012	- - - Meubles, embases et couvercles et leurs parties	5.00 %	A	
84529019	- - - autres	0.00 %	A	
84529091	- - - Bras et plateaux; supports avec ou sans cadres centraux; volants; protège-courroies; pédales ou pédales à double effet	5.00 %	A	
84529092	- - - Meubles, embases et couvercles et leurs parties	5.00 %	A	
84529099	- - - autres	0.00 %	A	
84531010	- - électriques	0.00 %	A	
84531020	- - non électriques	5.00 %	A	
84532010	- - électriques	0.00 %	A	
84532020	- - non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84538010	- - électriques	0.00 %	A	
84538020	- - non électriques	5.00 %	A	
84539000	- Parties	5.00 %	A	
84541000	- Convertisseurs	5.00 %	A	
84542000	- Lingotières et poches de coulée	5.00 %	A	
84543000	- Machines à couler (mouler)	5.00 %	A	
84549000	- Parties	5.00 %	A	
84551000	- Laminoirs à tubes	5.00 %	A	
84552100	- - Laminoirs à chaud et laminoirs combinés à chaud et à froid	5.00 %	A	
84552200	- - Laminoirs à froid	5.00 %	A	
84553000	- Cylindres de laminoirs	5.00 %	A	
84559000	- autres parties	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84561110	- - - utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 85.17 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	5.00 %	A	
84561190	- - - autres	5.00 %	A	
84561210	- - - utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 85.17 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information	5.00 %	A	
84561290	- - - autres	5.00 %	A	
84562000	- opérant par ultrasons	5.00 %	A	
84563000	- opérant par électro-érosion	5.00 %	A	
84564010	- - Machines-outils, à commande numérique, travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par jet de plasma, pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84564020	- - Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique	5.00 %	A	
84564090	- - autres	5.00 %	A	
84565000	- Machines à découper par jet d'eau	5.00 %	A	
84569020	- - Matériel de traitement par voie humide pour l'application par immersion de solutions électrochimiques dans le but d'enlever de la matière sur des circuits imprimés	5.00 %	A	
84569090	- - autres	5.00 %	A	
84571010	- - d'une puissance de broche n'excédant pas 4 kW	10.00 %	A	
84571090	- - autres	10.00 %	A	
84572000	- Machines à poste fixe	5.00 %	A	
84573000	- Machines à stations multiples	5.00 %	A	
84581110	- - - d'une puissance de broche n'excédant pas 4 kW	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84581190	- - - autres	10.00 %	A	
84581910	- - - avec une distance entre le centre de la broche principale et le plateau n'excédant pas 300 mm	10.00 %	A	
84581990	- - - autres	5.00 %	A	
84589100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84589910	- - - avec une distance entre le centre de la broche principale et le plateau n'excédant pas 300 mm	5.00 %	A	
84589990	- - - autres	5.00 %	A	
84591000	- Unités d'usinage à glissières	5.00 %	A	
84592100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84592910	- - - électriques	5.00 %	A	
84592920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84593100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84593910	- - - électriques	5.00 %	A	
84593920	- - - non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84594100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84594910	- - - électriques	5.00 %	A	
84594920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84595100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84595910	- - - électriques	5.00 %	A	
84595920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84596100	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84596910	- - - électriques	5.00 %	A	
84596920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84597010	- - électriques	5.00 %	A	
84597020	- - non électriques	5.00 %	A	
84601200	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84601900	- - autres	5.00 %	A	
84602200	- - Machines à rectifier sans centre, à commande numérique	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84602300	- - autres machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique	5.00 %	A	
84602400	- - autres, à commande numérique	5.00 %	A	
84602910	- - - électriques	5.00 %	A	
84602920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84603110	- - - Machines-outils, à commande numérique, pour l'affûtage de mèches en carbure ayant un diamètre de tige n'excédant pas 3.175 mm, équipées de mandrins fixes et d'une puissance n'excédant pas 0.74 kW	5.00 %	A	
84603190	- - - autres	5.00 %	A	
84603910	- - - électriques	5.00 %	A	
84603920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84604000	- Machines à glacer ou à roder	5.00 %	A	
84609010	- - électriques	5.00 %	A	
84609020	- - non électriques	5.00 %	A	
84612000	- Étaux-limeurs et machines à mortaiser	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84613000	- Machines à brocher	5.00 %	A	
84614000	- Machines à tailler ou à finir les engrenages	5.00 %	A	
84615000	- Machines à scier ou à tronçonner	5.00 %	A	
84619020	- - Machines à raboter	5.00 %	A	
84619090	- - autres	5.00 %	A	
84621100	- - Machines pour le forgeage à matrice fermée	5.00 %	A	
84621900	- - autres	5.00 %	A	
84622210	- - - à commande numérique	15.00 %	A	
84622290	- - - autres	15.00 %	A	
84622300	- - Presses plieuses, à commande numérique	15.00 %	A	
84622400	- - Presses à panneaux, à commande numérique	15.00 %	A	
84622500	- - Machines à profiler à galets, à commande numérique	15.00 %	A	
84622600	- - Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84622900	- - autres	15.00 %	A	
84623210	- - - à commande numérique	5.00 %	A	
84623290	- - - autres	5.00 %	A	
84623300	- - Machines à cisailer, à commande numérique	5.00 %	A	
84623900	- - autres	5.00 %	A	
84624200	- - à commande numérique	5.00 %	A	
84624900	- - autres	5.00 %	A	
84625100	- - à commande numérique	15.00 %	A	
84625900	- - autres	15.00 %	A	
84626111	- - - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626119	- - - - autres	15.00 %	A	
84626191	- - - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626199	- - - - autres	15.00 %	A	
84626211	- - - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626219	- - - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84626291	- - - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626299	- - - - autres	15.00 %	A	
84626310	- - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626390	- - - autres	15.00 %	A	
84626910	- - - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84626990	- - - autres	15.00 %	A	
84629010	- - Machines à forger ou à estamper	5.00 %	A	
84629090	- - autres	15.00 %	A	
84631010	- - électriques	5.00 %	A	
84631020	- - non électriques	5.00 %	A	
84632010	- - électriques	5.00 %	A	
84632020	- - non électriques	5.00 %	A	
84633010	- - électriques	5.00 %	A	
84633020	- - non électriques	5.00 %	A	
84639010	- - électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84639020	- - non électriques	5.00 %	A	
84641010	- - électriques	5.00 %	A	
84641020	- - non électriques	5.00 %	A	
84642010	- - électriques	5.00 %	A	
84642020	- - non électriques	5.00 %	A	
84649010	- - électriques	5.00 %	A	
84649020	- - non électriques	5.00 %	A	
84651000	- Machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations	5.00 %	A	
84652000	- Centres d'usinage	5.00 %	A	
84659110	- - - des types utilisés pour le rainurage des circuits imprimés ou des substrats de circuits imprimés	5.00 %	A	
84659190	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84659210	- - - pour le routage des circuits imprimés ou des substrats de circuits imprimés, acceptant des mèches à toupie dont le diamètre de la tige n'excède pas 3.175 mm, pour le rainurage des circuits imprimés ou des substrats de circuits imprimés	5.00 %	A	
84659290	- - - autres	5.00 %	A	
84659310	- - - électriques	5.00 %	A	
84659320	- - - non électriques	5.00 %	A	
84659400	- - Machines à cintrer ou à assembler	5.00 %	A	
84659510	- - - Machines à percer pour la fabrication de circuits imprimés, présentant une vitesse de broche excédant 50,000 tours par minute et acceptant des mèches ayant un diamètre de tige n'excédant pas 3.175 mm	5.00 %	A	
84659590	- - - autres	5.00 %	A	
84659600	- - Machines à fendre, à trancher ou à dérouler	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84659910	- - - Tours	5.00 %	A	
84659950	- - - Machines pour l'ébavurage des surfaces de circuits imprimés pendant leur fabrication; machines pour le rainurage des circuits imprimés ou des substrats de circuits imprimés; contre-colleuses pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
84659960	- - - autres, électriques	5.00 %	A	
84659990	- - - autres	5.00 %	A	
84661010	- - pour machines des n ^{os} 8456.40.10, 8456.90.20. 8460.31.10, 8465.91.10, 8465.92.10. 8465.95.10 ou 8465.99.50	5.00 %	A	
84661090	- - autres	5.00 %	A	
84662010	- - pour machines des n ^{os} 8456.40.10, 8456.90.20. 8460.31.10, 8465.91.10, 8465.92.10, 8465.95.10 ou 8465.99.50	5.00 %	A	
84662090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84663000	- Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur les machines	5.00 %	A	
84669100	- - pour machines du n° 84.64	5.00 %	A	
84669200	- - pour machines du n° 84.65	5.00 %	A	
84669330	- - - pour machines des n°s 8456.11.10, 8456.12.10, 8456.20.00 ou 8456.30.00. utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 85.17 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information du n° 84.71; pour machines des n°s 8457.10, 8458.91.00. 8459.21.00. 8459.29.10, 8459.61.00. 8459.69.10 ou 8461.50.00. utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de parties d'appareils du n° 85.17 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information du n° 84.71	5.00 %	A	
84669340	- - - pour machines du n° 8456.50.00	5.00 %	A	
84669390	- - - autres	5.00 %	A	
84669400	- - pour machines des n°s 84.62 ou 84.63	5.00 %	A	
84671100	- - rotatifs (même à percussion)	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84671900	- - autres	5.00 %	A	
84672100	- - Perceuses de tous genres, y compris les perforatrices rotatives	5.00 %	A	
84672200	- - Scies et tronçonneuses	5.00 %	A	
84672900	- - autres	5.00 %	A	
84678100	- - Tronçonneuses à chaîne	5.00 %	A	
84678900	- - autres	5.00 %	A	
84679110	- - - de type électromécanique	5.00 %	A	
84679190	- - - autres	5.00 %	A	
84679200	- - d'outils pneumatiques	5.00 %	A	
84679910	- - - de machines ou appareils des n ^{os} 8467.21.00, 8467.22.00 ou 8467.29.00	5.00 %	A	
84679990	- - - autres	5.00 %	A	
84681000	- Chalumeaux guidés à la main	5.00 %	A	
84682010	- - Appareils pour le brasage ou le soudage de métal actionnés à la main (non guidés à la main)	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84682090	- - autres	5.00 %	A	
84688000	- autres machines et appareils	5.00 %	A	
84689020	- - de machines ou appareils du n° 8468.20.10	5.00 %	A	
84689090	- - autres	5.00 %	A	
84701000	- Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations	0.00 %	A	
84702100	- - comportant un organe imprimant	0.00 %	A	
84702900	- - autres	0.00 %	A	
84703000	- autres machines à calculer	0.00 %	A	
84705000	- Caisses enregistreuses	0.00 %	A	
84709010	- - Machines à affranchir	0.00 %	A	
84709090	- - autres	0.00 %	A	
84713020	- - Ordinateurs portables, y compris notebooks et subnotebooks	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84713090	- - autres	0.00 %	A	
84714110	- - - Ordinateurs personnels, à l'exclusion des ordinateurs portables du n° 8471.30	0.00 %	A	
84714190	- - - autres	0.00 %	A	
84714910	- - - Ordinateurs personnels, à l'exclusion des ordinateurs portables du n° 8471.30	0.00 %	A	
84714990	- - - autres	0.00 %	A	
84715010	- - Unités de traitement pour ordinateurs personnels (y compris portables)	0.00 %	A	
84715090	- - autres	0.00 %	A	
84716030	- - Claviers d'ordinateurs	0.00 %	A	
84716040	- - Dispositifs d'entrée de coordonnées X-Y, y compris souris, pointeurs optiques, manettes de jeux, boules de pointage et écrans tactiles	0.00 %	A	
84716090	- - autres	0.00 %	A	
84717020	- - Unités de mémoire à disques durs	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84717030	- - Unités de mémoire à bandes	0.00 %	A	
84717040	- - Unités de mémoire à disques optiques, y compris unités à CD-ROM, DVD et CR-R	0.00 %	A	
84717090	- - autres	0.00 %	A	
84718010	- - Unités de contrôle et d'adaptation	0.00 %	A	
84718070	- - Cartes son et cartes vidéo	0.00 %	A	
84718090	- - autres	5.00 %	A	
84719010	- - Lecteurs de codes à barres	0.00 %	A	
84719030	- - Systèmes électroniques d'identification d'empreintes digitales	5.00 %	A	
84719040	- - autres lecteurs optiques de caractères	0.00 %	A	
84719090	- - autres	0.00 %	A	
84721000	- Duplicateurs	10.00 %	A	
84723000	- Machines pour le triage, le pliage, la mise sous enveloppe ou sous bande du courrier, machines à ouvrir, fermer ou sceller la correspondance et machines à apposer ou à oblitérer les timbres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84729010	- - Guichets de banque automatiques	0.00 %	A	
84729041	- - - automatiques	10.00 %	A	
84729049	- - - autres	5.00 %	A	
84729050	- - Machines pour le traitement des textes	0.00 %	A	
84729060	- - autres, électriques	5.00 %	A	
84729090	- - autres, non électriques	5.00 %	A	
84732100	- - de machines à calculer électroniques des n ^{os} 8470.10.00, 8470.21.00 ou 8470.29.00	0.00 %	A	
84732900	- - autres	0.00 %	A	
84733010	- - Circuits imprimés assemblés	0.00 %	A	
84733090	- - autres	0.00 %	A	
84734000	- Parties et accessoires des machines du n° 84.72	5.00 %	A	
84735010	- - utilisables avec les machines du n° 84.71	0.00 %	A	
84735090	- - autres	0.00 %	A	
84741010	- - électriques	5.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84741020	- - non électriques	5.00 %	A	
84742011	- - - pour les pierres	5.00 %	D	
84742019	- - - autres	5.00 %	B5	
84742021	- - - pour les pierres	5.00 %	A	
84742029	- - - autres	5.00 %	A	
84743110	- - - électriques	5.00 %	B5	
84743120	- - - non électriques	5.00 %	B5	
84743211	- - - - d'une capacité de production n'excédant pas 80 t/h	5.00 %	A	
84743219	- - - - autres	5.00 %	A	
84743221	- - - - d'une capacité de production n'excédant pas 80 t/h	5.00 %	A	
84743229	- - - - autres	5.00 %	A	
84743910	- - - électriques	5.00 %	A	
84743920	- - - non électriques	5.00 %	A	
84748010	- - électriques	5.00 %	A	
84748020	- - non électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84749000	- Parties	5.00 %	A	
84751000	- Machines pour l'assemblage des lampes, tubes ou valves électriques ou électroniques ou des lampes pour la production de la lumière-éclair, qui comportent une enveloppe en verre	5.00 %	A	
84752100	- - Machines pour la fabrication des fibres optiques et de leurs ébauches	5.00 %	A	
84752900	- - autres	5.00 %	A	
84759030	- - de machines du n° 8475.21.00	5.00 %	A	
84759090	- - autres	5.00 %	A	
84762100	- - comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	10.00 %	A	
84762900	- - autres	10.00 %	A	
84768100	- - comportant un dispositif de chauffage ou de réfrigération	10.00 %	A	
84768910	- - - Machines pour changer la monnaie	10.00 %	A	
84768990	- - - autres	10.00 %	A	
84769010	- - de machines pour changer la monnaie	5.00 %	A	
84769090	- - autres	5.00 %	A	
84771010	- - pour le moulage du caoutchouc	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84771031	- - - Machines à mouler par injection de poly(chlorure de vinyle)	0.00 %	A	
84771039	- - - autres	0.00 %	A	
84772010	- - pour l'extrusion du caoutchouc	0.00 %	A	
84772020	- - pour l'extrusion des matières plastiques	0.00 %	A	
84773000	- Machines à mouler par soufflage	0.00 %	A	
84774010	- - pour le moulage ou le formage du caoutchouc	0.00 %	A	
84774020	- - pour le moulage ou le formage des matières plastiques	0.00 %	A	
84775100	- - à mouler ou à rechapier les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air	0.00 %	A	
84775910	- - - pour le caoutchouc	0.00 %	A	
84775920	- - - pour les matières plastiques	0.00 %	A	
84778010	- - pour le travail du caoutchouc ou pour la fabrication de produits en caoutchouc, électriques	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84778020	- - pour le travail du caoutchouc ou pour la fabrication de produits en caoutchouc, non électriques	5.00 %	A	
84778031	- - - Contre-colleuses pour la fabrication de circuits imprimés	0.00 %	A	
84778039	- - - autres	0.00 %	A	
84778040	- - pour le travail des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en matières plastiques, non électriques	0.00 %	A	
84779010	- - de machines électriques pour le travail du caoutchouc ou pour la fabrication de produits en caoutchouc	0.00 %	A	
84779020	- - de machines non électriques pour le travail du caoutchouc ou pour la fabrication de produits en caoutchouc	5.00 %	A	
84779032	- - - Parties de contre-colleuses pour la fabrication de circuits imprimés	0.00 %	A	
84779039	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84779040	- - de machines non électriques pour le travail des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en matières plastiques	5.00 %	A	
84781010	- - électriques	5.00 %	A	
84781020	- - non électriques	5.00 %	A	
84789000	- Parties	5.00 %	A	
84791010	- - électriques	5.00 %	B5	
84791020	- - non électriques	5.00 %	A	
84792010	- - électriques	5.00 %	B5	
84792020	- - non électriques	5.00 %	A	
84793000	- Presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres de bois ou d'autres matières ligneuses et autres machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège	5.00 %	A	
84794010	- - électriques	5.00 %	A	
84794020	- - non électriques	5.00 %	A	
84795000	- Robots industriels, non dénommés ni compris ailleurs	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84796000	- Appareils à évaporation pour le rafraîchissement de l'air	5.00 %	D	
84797100	- - des types utilisés dans les aéroports	5.00 %	D	
84797900	- - autres	5.00 %	D	
84798110	- - - électriques	5.00 %	A	
84798120	- - - non électriques	5.00 %	A	
84798210	- - - électriques	5.00 %	B5	
84798220	- - - non électriques	5.00 %	A	
84798300	- - Presses isostatiques à froid	5.00 %	D	
84798910	- - - Machines automatisées pour la mise en place ou le retrait de composants ou d'éléments de contact utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84798950	- - - Machines et appareils pour l'assemblage de cartes-filles d'unité centrale de traitement dans des boîtiers ou enveloppes; appareils pour la régénération de solutions chimiques utilisées dans la fabrication de circuits imprimés; matériel pour le nettoyage mécanique des surfaces de circuits imprimés pendant leur fabrication; matériel d'enregistrement pour l'alignement des circuits imprimés ou des cartes imprimées équipées dans le processus de fabrication	5.00 %	A	
84798961	- - - - Machines automatiques de vente de services	5.00 %	D	
84798969	- - - - autres	5.00 %	D	
84798970	- - - autres, non électriques	5.00 %	A	
84799010	- - de machines ou appareils du n° 8479.89.10	5.00 %	A	
84799050	- - de machines ou appareils du n° 8479.89.50	5.00 %	A	
84799090	- - autres	5.00 %	A	
84801000	- Châssis de fonderie	5.00 %	A	
84802000	- Plaques de fond pour moules	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84803010	- - en cuivre	5.00 %	A	
84803090	- - autres	5.00 %	A	
84804100	- - pour le moulage par injection ou par compression	5.00 %	A	
84804900	- - autres	5.00 %	A	
84805000	- Moules pour le verre	5.00 %	A	
84806000	- Moules pour les matières minérales	5.00 %	A	
84807110	- - - Moules pour les semelles de chaussures	5.00 %	A	
84807190	- - - autres	5.00 %	A	
84807910	- - - Moules pour les semelles de chaussures	5.00 %	A	
84807990	- - - autres	5.00 %	A	
84811011	- - - Robinets-vannes et vannes à passage direct actionnés à la main, munis d'une entrée ou sortie d'un diamètre intérieur excédant 5 cm mais n'excédant pas 40 cm	5.00 %	B5	
84811019	- - - autres	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84811021	- - - d'un diamètre intérieur égal ou inférieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84811022	- - - d'un diamètre intérieur supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84811091	- - - en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84811099	- - - autres	30.00 %	X	
84812011	- - - en fer ou en acier	5.00 %	B5	
84812019	- - - autres	5.00 %	B5	
84812020	- - en cuivre ou alliages de cuivre, d'un diamètre intérieur égal ou inférieur à 2.5 cm, ou en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84812090	- - autres	5.00 %	B5	
84813010	- - Clapets de non-retour à battant, en fonte, munis d'une entrée d'un diamètre intérieur égal ou supérieur à 4 cm mais n'excédant pas 60 cm	5.00 %	B5	
84813020	- - en cuivre ou alliages de cuivre, d'un diamètre intérieur égal ou inférieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84813040	- - en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84813090	- - autres	5.00 %	B5	
84814010	- - en cuivre ou alliages de cuivre, d'un diamètre intérieur égal ou inférieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84814030	- - en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84814090	- - autres	5.00 %	B5	
84818011	- - - en cuivre ou alliages de cuivre	5.00 %	B5	
84818012	- - - en autres matières	5.00 %	B5	
84818013	- - - en cuivre ou alliages de cuivre	5.00 %	B5	
84818014	- - - en autres matières	5.00 %	B5	
84818021	- - - munis d'une entrée ou sortie d'un diamètre intérieur n'excédant pas 2.5 cm	20.00 %	X	
84818022	- - - munis d'une entrée ou sortie d'un diamètre intérieur excédant 2.5 cm	7.50 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84818030	- - Clapets et valves, même équipés d'un allumage piézo-électrique, pour les poêles ou chaudières à gaz	5.00 %	B5	
84818041	- - - en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84818049	- - - autres	5.00 %	B5	
84818051	- - - en matières plastiques, d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	10.00 %	D	
84818059	- - - autres	10.00 %	D	
84818061	- - - - Vannes à passage direct actionnées à la main, d'un diamètre intérieur excédant 5 cm mais n'excédant pas 40 cm	10.00 %	D	
84818062	- - - - autres	10.00 %	D	
84818063	- - - autres	10.00 %	D	
84818064	- - - en matières plastiques et d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	10.00 %	D	
84818065	- - - autres	10.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84818066	- - - en matières plastiques et d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	10.00 %	D	
84818067	- - - autres	10.00 %	B5	
84818071	- - - - en matières plastiques et d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84818072	- - - - autres	5.00 %	B5	
84818073	- - - - munis d'une entrée ou sortie d'un diamètre intérieur de plus de 5 cm mais n'excédant pas 40 cm	10.00 %	D	
84818074	- - - - munis d'une entrée et d'une sortie d'un diamètre intérieur de plus de 40 cm	10.00 %	D	
84818077	- - - - munis d'une entrée et d'une sortie d'un diamètre intérieur de plus de 5 cm	5.00 %	B5	
84818078	- - - - en matières plastiques et d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	10.00 %	D	
84818079	- - - - autres	10.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84818081	- - - en matières plastiques et d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84818082	- - - autres	5.00 %	B5	
84818083	- - - Vannes d'arrêt de carburant pour véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04, munies d'une entrée d'un diamètre intérieur inférieur à 1 cm, en matières plastiques	10.00 %	D	
84818084	- - - Vannes d'arrêt de carburant pour véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04, munies d'une entrée d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm, en matières plastiques	10.00 %	D	
84818093	- - - Vannes d'arrêt de carburant pour véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04, en autres matières	5.00 %	B5	
84818094	- - - - munis d'une entrée d'un diamètre intérieur de moins de 1 cm	10.00 %	D	
84818095	- - - - munis d'une entrée d'un diamètre intérieur non inférieur à 1 cm et non supérieur à 2.5 cm	10.00 %	D	
84818096	- - - - munis d'une entrée d'un diamètre intérieur de plus de 2.5 cm	10.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84818097	- - - autres, actionnés à la main, pesant moins de 3 kg, traité à la surface ou en aciers inoxydables ou nickel	10.00 %	D	
84818098	- - - - Robinets à eau, en cuivre ou alliages de cuivre, d'un diamètre intérieur égal ou inférieur à 2.5 cm	5.00 %	B5	
84818099	- - - - autres	5.00 %	B5	
84819010	- - Enveloppes de robinets-vannes et vannes à passage direct, munis d'une entrée ou sortie d'un diamètre intérieur excédant 50 mm mais n'excédant pas 400 mm	5.00 %	B5	
84819021	- - - Corps, pour robinets à eau	5.00 %	B5	
84819022	- - - Corps, pour robinets de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié (GPL)	20.00 %	X	
84819023	- - - Corps, autres	5.00 %	B5	
84819029	- - - autres	20.00 %	X	
84819031	- - - en cuivre ou alliages de cuivre	5.00 %	B5	
84819039	- - - autres	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84819041	- - - en cuivre ou alliages de cuivre	5.00 %	B5	
84819049	- - - autres	5.00 %	B5	
84819090	- - autres	0.00 %	A	
84821000	- Roulements à billes	5.00 %	A	
84822000	- Roulements à rouleaux coniques, y compris les assemblages de cônes et rouleaux coniques	5.00 %	A	
84823000	- Roulements à rouleaux en forme de tonneau	5.00 %	A	
84824000	- Roulements à aiguilles, y compris les assemblages de cages et de rouleaux à aiguilles	5.00 %	A	
84825000	- Roulements à rouleaux cylindriques, y compris les assemblages de cages et de rouleaux	5.00 %	A	
84828000	- autres, y compris les roulements combinés	5.00 %	A	
84829100	- - Billes, galets, rouleaux et aiguilles	0.00 %	A	
84829900	- - autres	5.00 %	A	
84831010	- - pour machines des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84831024	- - - pour véhicules du n° 87.11	5.00 %	A	
84831025	- - - - pour véhicules d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	5.00 %	A	
84831026	- - - - pour véhicules d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	5.00 %	A	
84831027	- - - - pour véhicules d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	5.00 %	A	
84831031	- - - d'une puissance n'excédant pas 22.38 kW	5.00 %	A	
84831039	- - - autres	5.00 %	A	
84831090	- - autres	5.00 %	A	
84832020	- - pour machines des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	A	
84832030	- - pour moteurs de véhicules du chapitre 87	5.00 %	A	
84832090	- - autres	0.00 %	A	
84833030	- - pour moteurs de véhicules du chapitre 87	5.00 %	A	
84833090	- - autres	5.00 %	A	
84834020	- - pour navires maritimes	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84834030	- - pour machines des n ^{os} 84.29 ou 84.30	5.00 %	A	
84834040	- - pour moteurs de véhicules du chapitre 87	5.00 %	A	
84834090	- - autres	5.00 %	A	
84835000	- Volants et poulies, y compris les poulies à moulles	5.00 %	A	
84836000	- Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation	5.00 %	A	
84839011	- - - pour tracteurs des n ^{os} 8701.10 ou 8701.91 à 8701.95	5.00 %	A	
84839013	- - - pour autres tracteurs du n° 87.01	0.00 %	A	
84839014	- - - pour véhicules du n° 87.11	0.00 %	A	
84839015	- - - pour autres véhicules du chapitre 87	0.00 %	A	
84839019	- - - autres	5.00 %	A	
84839091	- - - pour tracteurs des n ^{os} 8701.10 ou 8701.91 à 8701.95	5.00 %	A	
84839093	- - - pour autres tracteurs du n° 87.01	0.00 %	A	
84839094	- - - pour véhicules du n° 87.11	0.00 %	A	
84839095	- - - pour autres véhicules du chapitre 87	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84839099	- - - autres	5.00 %	A	
84841000	- Joints métalloplastiques	5.00 %	A	
84842000	- Joints d'étanchéité mécaniques	5.00 %	A	
84849000	- autres	5.00 %	A	
84851000	- par dépôt métallique	5.00 %	A	
84852000	- par dépôt de matières plastiques ou de caoutchouc	0.00 %	A	
84853010	- - par dépôt de verre	5.00 %	A	
84853090	- - autres	5.00 %	D	
84858000	- autres	5.00 %	D	
84859010	- - de machines ou appareils des n ^{os} 8485.20.00	0.00 %	A	
84859090	- - autres	5.00 %	A	
84861010	- - Appareils pour le chauffage rapide des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84861020	- - Centrifugeuses pour le traitement des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84861030	- - Machines travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons dans la production de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84861040	- - Machines et appareils pour découper des lingots monocristallins de semi-conducteurs en tranches ou des disques en puces	5.00 %	A	
84861050	- - Machines à meuler, à polir et à roder pour le traitement de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84861060	- - Appareils pour la croissance et le tirage de lingots monocristallins de semi-conducteurs	5.00 %	A	
84861090	- - autres	5.00 %	A	
84862011	- - - Appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour la production de semi-conducteurs	5.00 %	A	
84862012	- - - Machines à dépôt épitaxique pour disques à semi-conducteur; tournettes pour le revêtement d'émulsions photographiques sur des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84862013	- - - Appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des disques à semi-conducteur; appareils à dépôt physique pour la production de semi-conducteurs	0.00 %	A	
84862019	- - - autres	5.00 %	A	
84862021	- - - Appareils d'implantation ionique pour doper les matières semi-conductrices	0.00 %	A	
84862029	- - - autres	5.00 %	A	
84862031	- - - Machines à ébavurer pour le nettoyage et le retrait de contaminants des fils de métal des dispositifs à semi-conducteur avant la phase d'électrodéposition; pulvérisateurs pour la gravure, le décapage ou le nettoyage des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84862032	- - - Matériel pour la gravure à sec sur les matières semi-conductrices	5.00 %	A	
84862033	- - - Appareils pour l'attaque par humidification, le développement, le décapage ou le nettoyage des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84862039	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84862041	- - - Appareils pour l'écriture directe sur disque	0.00 %	A	
84862042	- - - Photorépétiteurs	0.00 %	A	
84862049	- - - autres	5.00 %	A	
84862051	- - - Machines pour le grattage ou le rainurage des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84862059	- - - autres	5.00 %	A	
84862091	- - - Découpeurs au laser pour découper des pistes en contact dans la production de semi-conducteurs par faisceau laser	5.00 %	A	
84862092	- - - Machines à rouler, cintrer, plier et dresser des fils de dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84862093	- - - Fours à résistance (à chauffage indirect) pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84862094	- - - Fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84862095	- - - Machines automatisées pour la mise en place ou le retrait de composants ou d'éléments de contact sur des matières semi-conductrices	5.00 %	A	
84862099	- - - autres	5.00 %	A	
84863010	- - Appareils pour la gravure à sec sur les substrats de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
84863020	- - Appareils pour l'attaque par humidification, le développement, le décapage ou le nettoyage des dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
84863030	- - Appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour la production de dispositifs d'affichage à écran plat; tournettes pour le revêtement d'émulsions photographiques sur des substrats de dispositifs d'affichage à écran plat; appareils à dépôt physique sur des substrats de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84863090	- - autres	5.00 %	A	
84864010	- - Fraiseuses opérant par faisceaux ioniques focalisés pour la production ou la réparation de masques et réticules des motifs de dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84864020	- - Appareils de soudage de puce et de soudage automatisé, microsoudieuses de fils et équipements d'encapsulation pour l'assemblage de dispositifs à semi-conducteur; machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de disques à semi-conducteur, de cassettes de disques, de boîtes ou d'autres matériaux pour dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84864030	- - Moules pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84864040	- - Microscopes stéréoscopiques optiques, munis d'un équipement spécifiquement conçu pour la manutention et le transport des disques à semi-conducteur ou des réticules	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84864050	- - Microscopes pour la photomicrographie munis d'équipements spécifiquement conçus pour la manipulation et le transport de disques (wafers) à semi-conducteur ou de réticules	0.00 %	A	
84864060	- - Microscopes à faisceau d'électrons, munis d'un équipement spécifiquement conçu pour la manutention et le transport des disques à semi-conducteur ou des réticules	5.00 %	A	
84864070	- - Masqueurs conçus pour la production de masques et réticules à partir de substrats recouverts d'une photorésine	5.00 %	A	
84864090	- - autres	5.00 %	A	
84869011	- - - d'appareils pour le chauffage rapide des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869012	- - - de centrifugeuses pour le traitement des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869013	- - - de machines travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par laser ou autre faisceau de lumière ou de photons dans la production de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84869014	- - - Porte-outils et filières à déclenchement automatique; porte-pièces; dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	5.00 %	A	
84869015	- - - - autres	5.00 %	A	
84869016	- - - de machines à meuler, à polir et à roder pour le traitement de disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869017	- - - d'appareils pour la croissance et le tirage de lingots monocristallins de semi-conducteurs	5.00 %	A	
84869019	- - - autres	5.00 %	A	
84869021	- - - d'appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour la production de semi-conducteurs	5.00 %	A	
84869022	- - - de machines à dépôt épitaxique pour disques à semi-conducteur; de tournettes pour le revêtement d'émulsions photographiques sur des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84869023	- - - d'appareils d'implantation ionique pour doper les matières semi-conductrices; d'appareils à dépôt physique par pulvérisation cathodique sur des disques à semi-conducteur; d'appareils à dépôt physique pour la production de semi-conducteurs; d'appareils pour l'écriture directe sur disque, de photorépétiteurs et d'autres équipements de lithographie	5.00 %	A	
84869024	- - - - Porte-outils et filières à déclenchement automatique; porte-pièces; dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	5.00 %	A	
84869025	- - - - autres	5.00 %	A	
84869026	- - - - Porte-outils et filières à déclenchement automatique; porte-pièces; dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	5.00 %	A	
84869027	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84869028	- - - de fours à résistance (à chauffage indirect) pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur des disques à semi-conducteur; de fours fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur des disques à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869029	- - - autres	5.00 %	A	
84869031	- - - d'appareils pour la gravure à sec sur les substrats de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
84869032	- - - - Porte-outils et filières à déclenchement automatique; porte-pièces; dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils	5.00 %	A	
84869033	- - - - autres	5.00 %	A	
84869034	- - - d'appareils à dépôt chimique en phase vapeur pour la production de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
84869035	- - - de tournettes pour le revêtement d'émulsions photographiques sur des substrats de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84869036	- - - d'appareils à dépôt physique sur des substrats de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
84869039	- - - autres	5.00 %	A	
84869041	- - - de fraiseuses opérant par faisceaux ioniques focalisés pour la production ou la réparation de masques et réticules des motifs de dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869042	- - - d'appareils de soudage de puce et de soudage automatisé pour l'assemblage de dispositifs à semi-conducteur, de microsoudes de fils et d'équipements d'encapsulation pour l'assemblage de dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869043	- - - de machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de disques à semi-conducteur, de cassettes de disques, de boîtes ou d'autres matériaux pour dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
84869044	- - - de microscopes stéréoscopiques optiques et pour la photomicrographie, munis d'un équipement spécifiquement conçu pour la manutention et le transport des disques à semi-conducteur ou des réticules	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
84869045	- - - de microscopes à faisceau d'électrons, munis d'un équipement spécifiquement conçu pour la manutention et le transport des disques à semi-conducteur ou des réticules	0.00 %	A	
84869046	- - - de masqueurs conçus pour la production de masques et réticules à partir de substrats recouverts d'une photorésine, y compris les cartes imprimées équipées	0.00 %	A	
84869049	- - - autres	5.00 %	A	
84871000	- Hélices pour bateaux et leurs pales	5.00 %	A	
84879000	- autres	5.00 %	A	
85011021	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	0.00 %	A	
85011022	- - - - autres, d'une puissance n'excédant pas 5 W	0.00 %	A	
85011029	- - - - autres	0.00 %	A	
85011030	- - - Moteurs à broche	0.00 %	A	
85011041	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85011049	- - - - autres	5.00 %	A	
85011051	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85011059	- - - - autres	10.00 %	A	
85011060	- - - Moteurs à broche	10.00 %	A	
85011091	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85011099	- - - - autres	10.00 %	A	
85012012	- - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50. 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85012019	- - - autres	10.00 %	A	
85012021	- - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85012029	- - - autres	10.00 %	A	
85013130	- - - Moteurs des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85013160	- - - Moteurs des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85013170	- - - autres moteurs	10.00 %	A	
85013180	- - - Générateurs	10.00 %	A	
85013221	- - - - Moteurs des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85013224	- - - - Moteurs des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85013225	- - - - autres moteurs	10.00 %	A	
85013226	- - - - Générateurs	10.00 %	A	
85013231	- - - - Moteurs des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18 ou 84.50	10.00 %	A	
85013232	- - - - autres moteurs	10.00 %	A	
85013233	- - - - Générateurs	10.00 %	A	
85013310	- - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85013390	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85013400	- - d'une puissance excédant 375 kW	10.00 %	A	
85014011	- - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85014019	- - - autres	10.00 %	A	
85014021	- - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85014029	- - - autres	10.00 %	A	
85015111	- - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85015119	- - - autres	10.00 %	A	
85015211	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	
85015212	- - - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85015219	- - - - autres	10.00 %	A	
85015221	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.09 ou 85.16	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85015222	- - - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85015229	- - - - autres	10.00 %	A	
85015231	- - - - des types utilisés pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18 ou 84.50	10.00 %	A	
85015232	- - - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85015239	- - - - autres	10.00 %	A	
85015310	- - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85015390	- - - autres	10.00 %	A	
85016110	- - - d'une puissance n'excédant pas 12.5 kVA	10.00 %	A	
85016120	- - - d'une puissance excédant 12.5 kVA	10.00 %	A	
85016210	- - - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 150 kVA	10.00 %	A	
85016220	- - - d'une puissance excédant 150 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85016300	- - d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	10.00 %	A	
85016400	- - d'une puissance excédant 750 kVA	5.00 %	A	
85017100	- - d'une puissance n'excédant pas 50 W	10.00 %	A	
85017210	- - - d'une puissance n'excédant pas 750 W	10.00 %	A	
85017220	- - - d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 37.5 kW	10.00 %	A	
85017230	- - - d'une puissance excédant 37.5 kW mais n'excédant pas 75 kW	10.00 %	A	
85017240	- - - d'une puissance excédant 75 kW	10.00 %	A	
85018010	- - d'une puissance n'excédant pas 75 kVA	10.00 %	A	
85018020	- - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	10.00 %	A	
85018030	- - d'une puissance excédant 375 kVA mais n'excédant pas 750 kVA	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85018040	- - d'une puissance excédant 750 kVA	5.00 %	A	
85021100	- - d'une puissance n'excédant pas 75 kVA	10.00 %	A	
85021210	- - - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 125 kVA	10.00 %	A	
85021220	- - - d'une puissance excédant 125 kVA mais n'excédant pas 375 kVA	10.00 %	A	
85021320	- - - d'une puissance égale ou supérieure à 12,500 kVA	5.00 %	A	
85021390	- - - autres	5.00 %	A	
85022010	- - d'une puissance n'excédant pas 75 kVA	10.00 %	A	
85022020	- - d'une puissance excédant 75 kVA mais n'excédant pas 100 kVA	10.00 %	A	
85022030	- - d'une puissance excédant 100 kVA mais n'excédant pas 10,000 kVA	10.00 %	A	
85022042	- - - d'une puissance égale ou supérieure à 12,500 kVA	10.00 %	A	
85022049	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85023110	- - - d'une puissance n'excédant pas 10,000 kVA	5.00 %	A	
85023120	- - - d'une puissance excédant 10,000 kVA	5.00 %	A	
85023910	- - - d'une puissance n'excédant pas 10 kVA	5.00 %	A	
85023920	- - - d'une puissance excédant 10 kVA mais n'excédant pas 10,000 kVA	5.00 %	A	
85023932	- - - - d'une puissance égale ou supérieure à 12,500 kVA	5.00 %	A	
85023939	- - - - autres	5.00 %	A	
85024000	- Convertisseurs rotatifs électriques	5.00 %	A	
85030020	- Parties de machines génératrices (y compris les groupes électrogènes) des n ^{os} 85.01 ou 85.02, d'une puissance égale ou supérieure à 12,500 kVA	5.00 %	A	
85030090	- autres	5.00 %	A	
85041000	- Ballasts pour lampes ou tubes à décharge	10.00 %	A	
85042111	- - - - Transformateurs de mesure d'une puissance n'excédant pas 1 kVA et d'une tension haute égale ou supérieure à 110 kV	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85042119	- - - - autres	5.00 %	A	
85042192	- - - - d'une puissance excédant 10 kVA et d'une tension haute égale ou supérieure à 110 kV	5.00 %	A	
85042193	- - - - d'une puissance excédant 10 kVA et d'une tension haute égale ou supérieure à 66 kV mais inférieure à 110 kV	5.00 %	A	
85042199	- - - - autres	5.00 %	A	
85042211	- - - - d'une tension haute égale ou supérieure à 66 kV	5.00 %	A	
85042219	- - - - autres	5.00 %	A	
85042292	- - - - d'une tension haute égale ou supérieure à 110 kV	5.00 %	A	
85042293	- - - - d'une tension haute égale ou supérieure à 66 kV mais inférieure à 110 kV	5.00 %	A	
85042299	- - - - autres	5.00 %	A	
85042310	- - - d'une puissance n'excédant pas 15,000 kVA	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85042321	- - - - d'une puissance n'excédant pas 20,000 kVA	5.00 %	A	
85042322	- - - - d'une puissance excédant 20,000 kVA mais n'excédant pas 30,000 kVA	5.00 %	A	
85042329	- - - - autres	5.00 %	A	
85043111	- - - - d'une tension nominale égale ou supérieure à 110 kV	5.00 %	A	
85043112	- - - - d'une tension nominale égale ou supérieure à 66 kV mais inférieure à 110 kV	5.00 %	A	
85043113	- - - - d'une tension nominale égale ou supérieure à 1 kV mais inférieure à 66 kV	5.00 %	A	
85043119	- - - - autres	5.00 %	A	
85043121	- - - - - Transformateurs de courant circulaires d'une tension nominale n'excédant pas 220 kV	10.00 %	A	
85043122	- - - - - autres	10.00 %	A	
85043123	- - - - d'une tension nominale égale ou supérieure à 66 kV mais inférieure à 110 kV	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85043124	- - - - d'une tension nominale égale ou supérieure à 1 kV mais inférieure à 66 kV	10.00 %	A	
85043129	- - - - autres	10.00 %	A	
85043130	- - - Transformateurs de balayage horizontal	0.00 %	A	
85043140	- - - Transformateurs de fréquence intermédiaire	0.00 %	A	
85043191	- - - - des types utilisés avec les jouets, les modèles réduits ou les modèles similaires pour le divertissement	5.00 %	A	
85043192	- - - - autres transformateurs d'adaptation	5.00 %	A	
85043193	- - - - Transformateurs élévateurs/abaisseurs; régulateurs à glissière	10.00 %	A	
85043199	- - - - autres	5.00 %	A	
85043211	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043219	- - - - autres	10.00 %	A	
85043220	- - - autres, des types utilisés avec les jouets, les modèles réduits ou les modèles similaires pour le divertissement	12.50 %	A	
85043230	- - - autres, d'une fréquence minimale de 3 MHz	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85043241	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043249	- - - - autres	10.00 %	A	
85043251	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043259	- - - - autres	10.00 %	A	
85043311	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043319	- - - - autres	15.00 %	A	
85043391	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043399	- - - - autres	10.00 %	A	
85043411	- - - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043412	- - - - - Transformateurs secs antidéflagrants	10.00 %	A	
85043413	- - - - - autres	10.00 %	A	
85043414	- - - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043415	- - - - - Transformateurs secs antidéflagrants	10.00 %	A	
85043419	- - - - - autres	10.00 %	A	
85043422	- - - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85043423	- - - - Transformateurs secs antidéflagrants	10.00 %	A	
85043424	- - - - autres	10.00 %	A	
85043425	- - - - Transformateurs d'adaptation	10.00 %	A	
85043426	- - - - Transformateurs secs antidéflagrants	10.00 %	A	
85043429	- - - - autres	10.00 %	A	
85044011	- - - Systèmes d'alimentation sans interruption	5.00 %	A	
85044019	- - - autres	5.00 %	A	
85044020	- - Chargeurs de batteries d'une valeur nominale excédant 100 kVA	5.00 %	A	
85044030	- - autres redresseurs	10.00 %	A	
85044040	- - Onduleurs	10.00 %	A	
85044090	- - autres	10.00 %	A	
85045010	- - Bobines de réactance et selfs pour les appareils de télécommunication et pour l'alimentation électrique des machines automatiques de traitement de l'information et leurs unités	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85045020	- - Bobines de réactance et selfs fixes à puce	5.00 %	A	
85045093	- - - d'une puissance n'excédant pas 2,500 kVA	5.00 %	A	
85045094	- - - d'une puissance excédant 2,500 kVA mais n'excédant pas 10,000 kVA	5.00 %	A	
85045095	- - - d'une puissance excédant 10,000 kVA	5.00 %	A	
85049010	- - de machines ou appareils du n° 8504.10	5.00 %	A	
85049020	- - Cartes imprimées équipées pour les appareils des n ^{os} 8504.40.11, 8504.40.19 ou 8504.50.10	5.00 %	A	
85049031	- - - Panneaux de radiateur; assemblages de radiateur à tube plat des types utilisés pour les transformateurs de distribution et d'alimentation	5.00 %	A	
85049039	- - - autres	5.00 %	A	
85049041	- - - Panneaux de radiateur; assemblages de radiateur à tube plat des types utilisés pour les transformateurs de distribution et d'alimentation	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85049049	- - - autres	5.00 %	A	
85049090	- - autres	5.00 %	A	
85051100	- - en métal	0.00 %	A	
85051900	- - autres	0.00 %	A	
85052000	- Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques	5.00 %	A	
85059010	- - Électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants du n° 90.18	5.00 %	A	
85059020	- - Têtes de levage électromagnétiques	5.00 %	A	
85059090	- - autres	5.00 %	A	
85061011	- - - au zinc-carbure	15.00 %	A	
85061012	- - - alcalines	15.00 %	A	
85061019	- - - autres	15.00 %	A	
85061091	- - - au zinc-carbure	15.00 %	A	
85061099	- - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85063000	- à l'oxyde de mercure	10.00 %	A	
85064000	- à l'oxyde d'argent	10.00 %	A	
85065000	- au lithium	15.00 %	A	
85066010	- - d'un volume extérieur n'excédant pas 300 cm ³	10.00 %	A	
85066090	- - autres	10.00 %	A	
85068030	- - d'un volume extérieur n'excédant pas 300 cm ³	15.00 %	A	
85068090	- - autres	15.00 %	A	
85069000	- Parties	0.00 %	A	
85071010	- - des types utilisés pour les véhicules aériens	0.00 %	A	
85071092	- - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) n'excédant pas 13 cm	10.00 %	A	
85071095	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 13 cm mais n'excédant pas 23 cm	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85071096	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 23 cm	10.00 %	A	
85071097	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) n'excédant pas 13 cm	10.00 %	A	
85071098	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 13 cm mais n'excédant pas 23 cm	10.00 %	A	
85071099	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 23 cm	10.00 %	A	
85072010	- - des types utilisés pour les véhicules aériens	0.00 %	A	
85072094	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) n'excédant pas 13 cm	10.00 %	A	
85072095	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 13 cm mais n'excédant pas 23 cm	10.00 %	A	
85072096	- - - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 23 cm	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85072097	- - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) n'excédant pas 13 cm	10.00 %	A	
85072098	- - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 13 cm mais n'excédant pas 23 cm	10.00 %	A	
85072099	- - - d'une hauteur (hors bornes et poignées) excédant 23 cm	10.00 %	A	
85073010	- - des types utilisés pour les véhicules aériens	0.00 %	A	
85073090	- - autres	10.00 %	A	
85075010	- - des types utilisés pour les véhicules aériens	10.00 %	A	
85075020	- - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85075090	- - autres	10.00 %	A	
85076031	- - - des types utilisés pour les ordinateurs portables, y compris notebooks et subnotebooks	10.00 %	A	
85076032	- - - des types utilisés pour les véhicules aériens	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85076033	- - - des types utilisés pour les véhicules du chapitre 87	10.00 %	A	
85076039	- - - autres	10.00 %	A	
85076090	- - autres	10.00 %	A	
85078011	- - - au nickel-fer	10.00 %	A	
85078019	- - - autres	0.00 %	A	
85078020	- - des types utilisés pour les ordinateurs portables, y compris notebooks et subnotebooks	10.00 %	A	
85078091	- - - au nickel-fer	10.00 %	A	
85078099	- - - autres	10.00 %	A	
85079011	- - - d'appareils des n ^{os} 8507.10.92, 8507.10.95, 8507.10.96, 8507.10.97, 8507.10.98 ou 8507.10.99	5.00 %	A	
85079012	- - - des types utilisés pour les véhicules aériens	0.00 %	A	
85079019	- - - autres	5.00 %	A	
85079091	- - - des types utilisés pour les véhicules aériens	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85079092	- - - Séparateurs de batteries, prêts à l'emploi, en matières autres que le poly(chlorure de vinyle)	5.00 %	A	
85079093	- - - autres, d'appareils des n ^{os} 8507.10.92, 8507.10.95, 8507.10.96, 8507.10.97, 8507.10.98 ou 8507.10.99	10.00 %	A	
85079099	- - - autres	5.00 %	A	
85081100	- - d'une puissance n'excédant pas 1,500 W et dont le volume du réservoir n'excède pas 20 l	10.00 %	A	
85081910	- - - des types adaptés à un usage domestique	10.00 %	A	
85081990	- - - autres	10.00 %	A	
85086000	- autres aspirateurs	10.00 %	A	
85087010	- - d'aspirateurs des n ^{os} 8508.11.00 ou 8508.19.10	5.00 %	A	
85087090	- - autres	5.00 %	A	
85094000	- Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85098010	- - Cireuses à parquets	10.00 %	A	
85098020	- - Broyeurs de déchets de cuisine	10.00 %	A	
85098090	- - autres	10.00 %	A	
85099010	- - de machines ou appareils du n° 8509.80.10	5.00 %	A	
85099090	- - autres	0.00 %	A	
85101000	- Rasoirs	10.00 %	A	
85102000	- Tondeuses	15.00 %	A	
85103000	- Appareils à épiler	10.00 %	A	
85109000	- Parties	5.00 %	A	
85111010	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85111020	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules automobiles	10.00 %	A	
85111090	- - autres	10.00 %	A	
85112010	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules aériens	5.00 %	A	
85112021	- - - non assemblés	5.00 %	A	
85112029	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85112091	- - - non assemblés	5.00 %	A	
85112099	- - - autres	5.00 %	A	
85113030	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85113041	- - - non assemblés	5.00 %	A	
85113049	- - - autres	5.00 %	A	
85113091	- - - non assemblés	5.00 %	A	
85113099	- - - autres	5.00 %	A	
85114010	- - des types utilisés pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85114021	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	5.00 %	A	
85114029	- - - autres	5.00 %	A	
85114031	- - - pour moteurs de véhicules du n ^o 87.01	10.00 %	A	
85114032	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	10.00 %	A	
85114033	- - - pour moteurs de véhicules du n ^o 87.05	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85114091	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	5.00 %	A	
85114099	- - - autres	5.00 %	A	
85115010	- - des types utilisés pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85115021	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	5.00 %	A	
85115029	- - - autres	5.00 %	A	
85115031	- - - pour moteurs de véhicules du n ^o 87.01	10.00 %	A	
85115032	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	10.00 %	A	
85115033	- - - pour moteurs de véhicules du n ^o 87.05	10.00 %	A	
85115091	- - - pour moteurs de véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.05	5.00 %	A	
85115099	- - - autres	5.00 %	A	
85118010	- - des types utilisés pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85118020	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules automobiles	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85118090	- - autres	5.00 %	A	
85119010	- - des types utilisés pour les moteurs de véhicules aériens	0.00 %	A	
85119020	- - des types utilisables pour les moteurs de véhicules automobiles	0.00 %	A	
85119090	- - autres	0.00 %	A	
85121000	- Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle des types utilisés pour les bicyclettes	5.00 %	A	
85122020	- - Appareils d'éclairage ou de signalisation visuelle non assemblés	5.00 %	A	
85122091	- - - pour motocycles	5.00 %	A	
85122099	- - - autres	5.00 %	A	
85123010	- - Klaxons et sirènes, assemblés	5.00 %	A	
85123020	- - Appareils de signalisation acoustique non assemblés	5.00 %	A	
85123091	- - - Dispositifs (d'avertissement) de détection d'obstacles pour véhicules	5.00 %	A	
85123099	- - - autres	5.00 %	A	
85124000	- Essuie-glaces, dégivreurs et dispositifs antibuée	5.00 %	A	
85129010	- - d'appareils du n° 8512.10	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85129020	- - d'appareils des n ^{os} 8512.20, 8512.30 ou 8512.40	5.00 %	A	
85131030	- - Lampes de mineur et lampes de carrier	5.00 %	A	
85131090	- - autres	10.00 %	A	
85139010	- - de lampes de mineur ou de lampes de carrier	5.00 %	A	
85139030	- - Réflecteurs de lampes de poche; commutateurs à glissement pour lampes torches, en matières plastiques	5.00 %	A	
85139090	- - autres	5.00 %	A	
85141100	- - Presses isostatiques à chaud	5.00 %	A	
85141900	- - autres	5.00 %	A	
85142020	- - Fours électriques pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85142090	- - autres	5.00 %	A	
85143110	- - - pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85143190	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85143210	- - - pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85143290	- - - autres	5.00 %	A	
85143910	- - - pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85143990	- - - autres	5.00 %	A	
85144000	- autres appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques	5.00 %	A	
85149020	- - Parties de fours électriques industriels ou de laboratoires pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85149090	- - autres	5.00 %	A	
85151100	- - Fers et pistolets à braser	5.00 %	A	
85151911	- - - - Machines de soudage à la vague	5.00 %	A	
85151919	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85151900	- - - autres	5.00 %	A	
85152100	- - entièrement ou partiellement automatiques	5.00 %	A	
85152900	- - autres	5.00 %	A	
85153100	- - entièrement ou partiellement automatiques	5.00 %	A	
85153910	- - - Machines de soudage à l'arc à courant alternatif, de type transformateur	5.00 %	A	
85153990	- - - autres	5.00 %	A	
85158010	- - Machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés	5.00 %	A	
85158090	- - autres	5.00 %	A	
85159010	- - de machines de soudage à l'arc à courant alternatif, de type transformateur	5.00 %	A	
85159021	- - - de machines de soudage à la vague	5.00 %	A	
85159029	- - - autres	5.00 %	A	
85159090	- - autres	5.00 %	A	
85161011	- - - Fontaine d'eau équipée uniquement d'un chauffe-eau, pour usage domestique	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85161019	- - - autres	15.00 %	A	
85161030	- - Thermoplongeurs	10.00 %	A	
85162100	- - Radiateurs à accumulation	10.00 %	A	
85162900	- - autres	10.00 %	A	
85163100	- - Sèche-cheveux	10.00 %	A	
85163200	- - autres appareils pour la coiffure	10.00 %	A	
85163300	- - Appareils pour sécher les mains	10.00 %	A	
85164010	- - des types conçus pour utiliser de la vapeur provenant de chaudières industrielles	10.00 %	A	
85164090	- - autres	15.00 %	A	
85165000	- Fours à micro-ondes	10.00 %	A	
85166010	- - Cuiseurs à riz	15.00 %	A	
85166090	- - autres	15.00 %	A	
85167100	- - Appareils pour la préparation du café ou du thé	15.00 %	A	
85167200	- - Grille-pain	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85167910	- - - Bouilloires	15.00 %	A	
85167990	- - - autres	15.00 %	A	
85168010	- - pour machines à fondre et à composer les caractères; pour fours industriels	5.00 %	A	
85168030	- - pour appareils à usage domestique	5.00 %	A	
85168090	- - autres	5.00 %	A	
85169021	- - - Plaques de cuisson scellées pour appareils à usage domestique	5.00 %	A	
85169029	- - - autres	0.00 %	A	
85169030	- - d'appareils du n° 8516.10	0.00 %	A	
85169040	- - de résistances chauffantes électriques pour machines à fondre et à composer les caractères	0.00 %	A	
85169090	- - autres	0.00 %	A	
85171100	- - Postes téléphoniques d'usagers par fil à combinés sans fil	0.00 %	A	
85171300	- - Téléphones intelligents	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85171400	- - Autres téléphones pour réseaux cellulaires ou autres réseaux sans fil	0.00 %	A	
85171800	- - autres	0.00 %	A	
85176100	- - Stations de base	0.00 %	A	
85176210	- - - Émetteurs et récepteurs radio, des types utilisés pour l'interprétation simultanée lors de conférences multilingues	10.00 %	A	
85176230	- - - Appareils de commutation téléphonique ou télégraphique	0.00 %	A	
85176241	- - - - Modems, y compris modems à câble et cartes modems	0.00 %	A	
85176242	- - - - Concentrateurs ou multiplexeurs	0.00 %	A	
85176243	- - - - Unités de contrôle et d'adaptation, y compris passerelles, ponts, routeurs et autres appareils similaires conçus uniquement pour être connectés à des machines automatiques de traitement de l'information du n° 8471	0.00 %	A	
85176249	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85176251	- - - Réseaux locaux sans fil	0.00 %	A	
85176252	- - - Appareils émetteurs et récepteurs, des types utilisés pour l'interprétation simultanée lors de conférences multilingues	0.00 %	A	
85176253	- - - autres appareils émetteurs pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0.00 %	A	
85176259	- - - autres	0.00 %	A	
85176261	- - - pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0.00 %	A	
85176269	- - - autres	10.00 %	A	
85176291	- - - Récepteurs de poche pour les installations d'appel, d'alarme ou de recherche de personnes, y compris les bipeurs	0.00 %	A	
85176292	- - - pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0.00 %	A	
85176299	- - - autres	0.00 %	A	
85176900	- - autres	0.00 %	A	
85177100	- - Antennes et réflecteurs d'antennes de tous types; parties reconnaissables comme étant utilisées conjointement avec ces articles	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85177910	- - - d'unités de contrôle et d'adaptation, y compris passerelles, ponts et routeurs	0.00 %	A	
85177921	- - - - de téléphones cellulaires	0.00 %	A	
85177929	- - - - autres	0.00 %	A	
85177931	- - - - d'appareils pour la téléphonie par fil ou la télégraphie par fil	0.00 %	A	
85177932	- - - - d'appareils pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0.00 %	A	
85177939	- - - - autres	0.00 %	A	
85177991	- - - - d'appareils pour la téléphonie par fil ou la télégraphie par fil	0.00 %	A	
85177992	- - - - d'appareils pour la radiotéléphonie ou la radiotélégraphie	0.00 %	A	
85177999	- - - - autres	0.00 %	A	
85181011	- - - Microphones dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,400 Hz, d'un diamètre n'excédant pas 10 mm et d'une hauteur n'excédant pas 3 mm, des types utilisés pour les télécommunications	0.00 %	A	
85181019	- - - autres microphones, même avec leurs supports	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85181090	- - autres	10.00 %	A	
85182110	- - - de type enceintes	15.00 %	A	
85182190	- - - autres	15.00 %	A	
85182210	- - - de type enceintes	15.00 %	A	
85182290	- - - autres	15.00 %	A	
85182920	- - - Haut-parleurs, sans enceinte, dont la gamme de fréquences est comprise entre 300 Hz et 3,400 Hz, d'un diamètre n'excédant pas 50 mm, des types utilisés pour les télécommunications	0.00 %	A	
85182990	- - - autres	10.00 %	A	
85183010	- - Casques d'écoute	5.00 %	A	
85183020	- - Écouteurs	5.00 %	A	
85183040	- - Combinés de postes téléphoniques d'usagers par fil	0.00 %	A	
85183051	- - - d'appareils des n ^{os} 8517.13.00 ou 8517.14.00	5.00 %	A	
85183059	- - - autres	5.00 %	A	
85183090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85184020	- - utilisés comme répéteurs dans la téléphonie par fil	10.00 %	A	
85184030	- - utilisés comme répéteurs dans la téléphonie autre que par fil	10.00 %	A	
85184040	- - autres, ayant 6 lignes de signal d'entrée ou plus, avec ou sans élément pour amplificateurs de puissance	10.00 %	A	
85184090	- - autres	10.00 %	A	
85185010	- - d'une puissance nominale égale ou supérieure à 240 W	15.00 %	A	
85185020	- - autres, avec haut-parleurs, des types utilisables en télédiffusion, d'une tension nominale égale ou supérieure à 50 V mais n'excédant pas 100 V	15.00 %	A	
85185090	- - autres	15.00 %	A	
85189010	- - d'appareils des n ^{os} 8518.10.11, 8518.29.20, 8518.30.40 ou 8518.40.20. y compris les circuits imprimés	0.00 %	A	
85189020	- - d'appareils du n ^o 8518.40.40	0.00 %	A	
85189030	- - d'appareils des n ^{os} 8518.21 ou 8518.22	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85189040	- - d'appareils du n° 8518.29.90	0.00 %	A	
85189090	- - autres	0.00 %	A	
85192010	- - Électrophones commandés par l'introduction d'une pièce de monnaie ou d'un jeton	10.00 %	A	
85192090	- - autres	10.00 %	A	
85193000	- Platines tourne-disques	10.00 %	A	
85198110	- - - Enregistreurs à cassettes de poche, dont les dimensions n'excèdent pas 170 mm × 100 mm × 45 mm	10.00 %	A	
85198120	- - - Enregistreurs à cassettes, avec amplificateurs incorporés et avec un ou plusieurs haut-parleurs incorporés, fonctionnant uniquement sur le réseau électrique	10.00 %	A	
85198130	- - - Lecteurs de disques compacts	15.00 %	A	
85198141	- - - - des types utilisables en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85198149	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85198150	- - - Machines à dicter ne pouvant fonctionner sans une source d'énergie extérieure	0.00 %	A	
85198161	- - - - des types utilisables en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85198162	- - - - Répondeurs téléphoniques	0.00 %	A	
85198169	- - - - autres	10.00 %	A	
85198171	- - - - des types utilisables en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85198179	- - - - autres	10.00 %	A	
85198191	- - - - des types utilisables en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85198199	- - - - autres	15.00 %	A	
85198910	- - - Appareils cinématographiques de reproduction du son	0.00 %	A	
85198920	- - - Électrophones avec ou sans haut-parleurs	10.00 %	A	
85198930	- - - des types utilisables en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85198940	- - - autres appareils de reproduction du son	10.00 %	A	
85198990	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85211010	- - des types utilisés en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85211090	- - autres	10.00 %	A	
85219011	- - - des types utilisés en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85219019	- - - autres	15.00 %	A	
85219091	- - - des types utilisés en cinématographie ou en télédiffusion	10.00 %	A	
85219099	- - - autres	15.00 %	A	
85221000	- Lecteurs phonographiques	5.00 %	A	
85229020	- - Cartes imprimées équipées pour répondeurs téléphoniques	5.00 %	A	
85229030	- - Cartes imprimées équipées pour appareils cinématographiques d'enregistrement ou de reproduction du son	5.00 %	A	
85229040	- - Platines à cassettes audio ou vidéo et mécanismes pour disques compacts	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85229050	- - Têtes de reproduction audio ou vidéo, de type magnétique; têtes et tiges d'effacement magnétiques	0.00 %	A	
85229091	- - - autres parties et accessoires d'appareils cinématographiques d'enregistrement ou de reproduction du son	5.00 %	A	
85229092	- - - autres parties de répondeurs téléphoniques	5.00 %	A	
85229093	- - - autres parties et accessoires d'appareils des n ^{os} 8519.81 ou 85.21	0.00 %	A	
85229099	- - - autres	5.00 %	A	
85232110	- - - non enregistrés	5.00 %	A	
85232190	- - - autres	10.00 %	A	
85232911	- - - - Bandes magnétiques	0.00 %	A	
85232919	- - - - autres	0.00 %	A	
85232921	- - - - Bandes vidéo	10.00 %	A	
85232929	- - - - autres	10.00 %	A	
85232931	- - - - Bandes magnétiques	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85232933	- - - - - Bandes vidéo	0.00 %	A	
85232939	- - - - - autres	0.00 %	A	
85232941	- - - - - Bandes magnétiques	10.00 %	A	
85232942	- - - - - des types utilisables en cinématographie	10.00 %	A	
85232943	- - - - - autres bandes vidéo	10.00 %	A	
85232949	- - - - - autres	10.00 %	A	
85232951	- - - - - Bandes magnétiques	0.00 %	A	
85232952	- - - - - Bandes vidéo	0.00 %	A	
85232959	- - - - - autres	0.00 %	A	
85232961	- - - - - des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85232962	- - - - - des types utilisables en cinématographie	10.00 %	A	
85232963	- - - - - autres bandes vidéo	10.00 %	A	
85232969	- - - - - autres	10.00 %	A	
85232971	- - - - - Disques durs et disquettes informatiques	0.00 %	A	
85232979	- - - - - autres	0.00 %	A	
85232981	- - - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85232982	- - - - - autres	0.00 %	A	
85232983	- - - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85232985	- - - - autres, contenant des œuvres cinématographiques autres que des films d'actualités, récits de voyage, films techniques et scientifiques et autres films documentaires	Rp. 21.450,- /minute	X	
85232986	- - - - autres, des types utilisables en cinématographie	10.00 %	A	
85232989	- - - - autres	Rp. 21.450,- /minute	X	
85232991	- - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85232992	- - - - autres	0.00 %	A	
85232993	- - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85232994	- - - - autres	0.00 %	A	
85232995	- - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85232999	- - - - autres	0.00 %	A	
85234110	- - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85234190	- - - autres	0.00 %	A	
85234911	- - - - des types utilisés pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	0.00 %	A	
85234912	- - - - Disques éducatifs, techniques, scientifiques, historiques ou culturels	10.00 %	A	
85234913	- - - - - autres	10.00 %	A	
85234914	- - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85234915	- - - - autres, contenant des œuvres cinématographiques autres que des films d'actualités, récits de voyage, films techniques et scientifiques et autres films documentaires	Rp. 21.450,- /minute	X	
85234916	- - - - autres, des types utilisables en cinématographie	10.00 %	A	
85234919	- - - - autres	10.00 %	A	
85234991	- - - - des types utilisés pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	0.00 %	A	
85234992	- - - - des types utilisés uniquement pour la reproduction du son	10.00 %	A	
85234993	- - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	
85234999	- - - - autres	10.00 %	A	
85235111	- - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85235119	- - - - autres	0.00 %	A	
85235121	- - - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85235129	- - - - - autres	0.00 %	A	
85235130	- - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	
85235191	- - - - - autres, contenant des œuvres cinématographiques autres que des films d'actualités, récits de voyage, films techniques et scientifiques et autres films documentaires	Rp. 21.450,- /minute	X	
85235192	- - - - - autres, des types utilisables en cinématographie	10.00 %	A	
85235199	- - - - - autres	10.00 %	A	
85235200	- - «Cartes intelligentes»	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85235910	- - - Cartes et étiquettes à déclenchement par effet de proximité	0.00 %	A	
85235921	- - - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85235929	- - - - autres	0.00 %	A	
85235930	- - - - des types utilisés pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	0.00 %	A	
85235940	- - - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	
85235990	- - - - autres	10.00 %	A	
85238040	- - Disques de gramophones	10.00 %	A	
85238051	- - - des types utilisables en informatique	0.00 %	A	
85238059	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85238091	- - - des types utilisés pour la reproduction des phénomènes autres que le son ou l'image	0.00 %	A	
85238092	- - - autres, des types utilisés pour la reproduction de représentations d'instructions, de données, du son et de l'image, enregistrées sous une forme binaire lisible par machine, pouvant être manipulées ou offrant une interactivité à l'utilisateur au moyen d'une machine automatique de traitement de l'information; supports de mémoire de format propriétaire (enregistrés)	0.00 %	A	
85238099	- - - autres	10.00 %	A	
85241100	- - À cristaux liquides	5.00 %	A	
85241200	- - À diodes émettrices de lumière organiques (OLED)	0.00 %	A	
85241900	- - autres	0.00 %	A	
85249100	- - À cristaux liquides	0.00 %	A	
85249200	- - À diodes émettrices de lumière organiques (OLED)	0.00 %	A	
85249900	- - autres	0.00 %	A	
85255000	- Appareils d'émission	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85256000	- Appareils d'émission incorporant un appareil de réception	0.00 %	A	
85258110	- - - Caméscopes	10.00 %	A	
85258120	- - - Caméras de télévision	5.00 %	A	
85258190	- - - autres	0.00 %	A	
85258210	- - - Caméscopes	10.00 %	A	
85258220	- - - Caméras de télévision	5.00 %	A	
85258290	- - - autres	0.00 %	A	
85258310	- - - Caméscopes	10.00 %	A	
85258320	- - - Caméras de télévision	5.00 %	A	
85258390	- - - autres	0.00 %	A	
85258910	- - - Caméscopes	10.00 %	A	
85258920	- - - Caméras de télévision	5.00 %	A	
85258930	- - - Caméras web	5.00 %	A	
85258990	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85261010	- - Appareils de radiodétection et de radiosondage (radar), au sol ou des types utilisés dans les véhicules aériens civils ou des types utilisés uniquement dans les navires de haute mer	0.00 %	A	
85261090	- - autres	5.00 %	A	
85269110	- - - Appareils de radionavigation, des types utilisés dans les véhicules aériens civils ou des types utilisés uniquement dans les navires de haute mer	0.00 %	A	
85269190	- - - autres	5.00 %	A	
85269200	- - Appareils de radiotélécommande	5.00 %	A	
85271200	- - Radiocassettes de poche	10.00 %	A	
85271310	- - - portatifs	10.00 %	A	
85271390	- - - autres	10.00 %	A	
85271920	- - - portatifs	10.00 %	A	
85271990	- - - autres	10.00 %	A	
85272110	- - - capables de recevoir et de décoder des signaux RDS (système de décodage d'informations routières)	15.00 %	A	
85272190	- - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85272900	- - autres	15.00 %	A	
85279110	- - - portatifs	15.00 %	A	
85279190	- - - autres	15.00 %	A	
85279220	- - - fonctionnant sur le secteur	15.00 %	A	
85279290	- - - autres	15.00 %	A	
85279920	- - - fonctionnant sur le secteur	15.00 %	A	
85279990	- - - autres	15.00 %	A	
85284200	- - aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0.00 %	A	
85284910	- - - en couleurs	10.00 %	A	
85284920	- - - en monochromes	10.00 %	A	
85285200	- - aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0.00 %	A	
85285910	- - - en couleurs	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85285920	- - - en monochromes	10.00 %	A	
85286200	- - aptes à être connectés directement à une machine automatique de traitement de l'information du n° 84.71 et conçus pour être utilisés avec celle-ci	0.00 %	A	
85286910	- - - pouvant projeter l'image sur un écran de 300 pouces ou plus de diagonale	10.00 %	A	
85286990	- - - autres	10.00 %	A	
85287111	- - - - fonctionnant sur le secteur	15.00 %	A	
85287119	- - - - autres	10.00 %	A	
85287191	- - - - fonctionnant sur le secteur	10.00 %	A	
85287199	- - - - autres	10.00 %	A	
85287210	- - - fonctionnant par batteries	10.00 %	A	
85287291	- - - - à tube cathodique	15.00 %	A	
85287292	- - - - à cristaux liquides (LCD), à diodes émettrices de lumière (LED) et à autre dispositif d'affichage à écran plat	15.00 %	A	
85287299	- - - - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85287300	- - autres, en monochromes	10.00 %	A	
85291021	- - - pour la réception de la télévision	5.00 %	A	
85291029	- - - autres	5.00 %	A	
85291030	- - Antennes télescopiques, «oreilles de lapin» et dipôle pour récepteurs de télévision et de radio	5.00 %	A	
85291040	- - Filtres et séparateurs d'antennes	5.00 %	A	
85291060	- - Cornets d'alimentation (guide d'ondes)	0.00 %	A	
85291093	- - - des types utilisés avec les appareils émetteurs pour radiodiffusion	5.00 %	A	
85291094	- - - des types utilisés avec les appareils émetteurs pour télédiffusion	5.00 %	A	
85291099	- - - autres	5.00 %	A	
85299020	- - de décodeurs	0.00 %	A	
85299040	- - d'appareils photographiques numériques ou de caméscopes	0.00 %	A	
85299051	- - - pour appareils des n ^{os} 8525.50 ou 8525.60	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85299052	- - - pour appareils des n ^{os} 8527.13, 8527.19, 8527.21, 8527.29, 8527.91 ou 8527.99	0.00 %	A	
85299053	- - - - pour dispositifs d'affichage à écran plat	0.00 %	A	
85299054	- - - - autres, pour récepteurs de télévision	0.00 %	A	
85299055	- - - - autres	0.00 %	A	
85299059	- - - autres	0.00 %	A	
85299091	- - - pour récepteurs de télévision	0.00 %	A	
85299094	- - - autres, pour dispositifs d'affichage à écran plat	0.00 %	A	
85299099	- - - autres	0.00 %	A	
85301000	- Appareils pour voies ferrées ou similaires	5.00 %	A	
85308000	- autres appareils	5.00 %	A	
85309000	- Parties	5.00 %	A	
85311010	- - Appareils avertisseurs pour la protection contre le vol	5.00 %	A	
85311020	- - Appareils avertisseurs pour la protection contre l'incendie	5.00 %	A	
85311030	- - Appareils avertisseurs en cas de fumée; alarmes individuelles portatives (alarmes stridentes)	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85311090	- - autres	5.00 %	A	
85312000	- Panneaux indicateurs incorporant des dispositifs à cristaux liquides (LCD) ou à diodes émettrices de lumière (LED)	0.00 %	A	
85318011	- - - Sonnettes de porte et autres appareils de signalisation acoustique pour portes	5.00 %	A	
85318019	- - - autres	5.00 %	A	
85318021	- - - Panneaux d'affichage fluorescent sous vide	5.00 %	A	
85318029	- - - autres	5.00 %	A	
85318090	- - autres	5.00 %	A	
85319010	- - Parties, y compris cartes imprimées équipées, des n ^{os} 8531.20, 8531.80.21 ou 8531.80.29	0.00 %	A	
85319020	- - de sonnettes de porte et autres appareils de signalisation acoustique pour portes	5.00 %	A	
85319030	- - d'autres sonnettes et appareils de signalisation acoustique	5.00 %	A	
85319090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85321000	- Condensateurs fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive égale ou supérieure à 0.5 kvar (condensateurs de puissance)	0.00 %	A	
85322100	- - au tantale	0.00 %	A	
85322200	- - électrolytiques à l'aluminium	0.00 %	A	
85322300	- - à diélectrique en céramique, à une seule couche	0.00 %	A	
85322400	- - à diélectrique en céramique, multicouches	0.00 %	A	
85322500	- - à diélectrique en papier ou en matières plastiques	0.00 %	A	
85322900	- - autres	0.00 %	A	
85323000	- Condensateurs variables ou ajustables	0.00 %	A	
85329000	- Parties	0.00 %	A	
85331010	- - montées en surface	0.00 %	A	
85331090	- - autres	0.00 %	A	
85332100	- - pour une puissance n'excédant pas 20 W	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85332900	- - autres	0.00 %	A	
85333100	- - pour une puissance n'excédant pas 20 W	0.00 %	A	
85333900	- - autres	0.00 %	A	
85334000	- autres résistances variables (y compris les rhéostats et les potentiomètres)	0.00 %	A	
85339000	- Parties	0.00 %	A	
85340010	- simple face	0.00 %	A	
85340020	- double face	0.00 %	A	
85340030	- multicouches	0.00 %	A	
85340090	- autres	0.00 %	A	
85351000	- Fusibles et coupe-circuit à fusibles	5.00 %	A	
85352110	- - - à boîtier moulé	5.00 %	A	
85352120	- - - Interrupteurs différentiels	5.00 %	A	
85352190	- - - autres	5.00 %	A	
85352910	- - - Interrupteurs différentiels	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85352990	- - - autres	5.00 %	A	
85353011	- - - Sectionneurs d'une tension inférieure à 36 kV	5.00 %	A	
85353019	- - - autres	5.00 %	A	
85353020	- - d'une tension égale ou supérieure à 66 kV	5.00 %	A	
85353090	- - autres	5.00 %	A	
85354000	- Parafoudres, limiteurs de tension et parasurtenseurs	5.00 %	A	
85359010	- - Assemblages de traversées et assemblages de changeurs de prises pour transformateurs de puissance ou de distribution d'électricité	5.00 %	A	
85359020	- - Commutateurs des types utilisés pour le démarrage des moteurs électriques	5.00 %	A	
85359090	- - autres	5.00 %	A	
85361011	- - - utilisables dans les ventilateurs électriques	0.00 %	A	
85361012	- - - autres, pour une intensité inférieure à 16 A	0.00 %	A	
85361013	- - - Blocs à fusibles, des types utilisés pour les véhicules automobiles	0.00 %	A	
85361019	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85361091	- - - utilisables dans les ventilateurs électriques	5.00 %	A	
85361092	- - - autres, pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85361093	- - - Blocs à fusibles, des types utilisés pour les véhicules automobiles	5.00 %	A	
85361099	- - - autres	5.00 %	A	
85362011	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85362012	- - - pour une intensité égale ou supérieure à 16 A mais n'excédant pas 32 A	5.00 %	A	
85362013	- - - pour une intensité égale ou supérieure à 32 A mais n'excédant pas 1,000 A	5.00 %	A	
85362019	- - - autres	5.00 %	A	
85362020	- - des types incorporés dans les appareils domestiques électrothermiques du n° 85.16	5.00 %	A	
85362091	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85362099	- - - autres	5.00 %	A	
85363010	- - Parafoudre	5.00 %	A	
85363020	- - des types utilisés dans les équipements radio ou dans les ventilateurs électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85363090	- - autres	5.00 %	A	
85364110	- - - Relais numériques	0.00 %	A	
85364120	- - - des types utilisés dans les équipements radio	0.00 %	A	
85364130	- - - des types utilisés dans les ventilateurs électriques	0.00 %	A	
85364140	- - - autres, pour une intensité inférieure à 16 A	0.00 %	A	
85364191	- - - - Relais à semi-conducteurs ou électromagnétiques d'une tension n'excédant pas 28 V	0.00 %	A	
85364199	- - - - autres	0.00 %	A	
85364910	- - - Relais numériques	5.00 %	A	
85364990	- - - autres	5.00 %	A	
85365020	- - Interrupteurs à surintensité et interrupteurs différentiels automatiques	5.00 %	A	
85365032	- - - des types utilisables dans les ventilateurs électriques ou dans les équipements radio	0.00 %	A	
85365033	- - - autres, d'une capacité de charge à intensité nominale inférieure à 16 A	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85365039	- - - autres	0.00 %	A	
85365040	- - Interrupteurs miniatures utilisables pour cuiseurs à riz ou fours-grilloirs	0.00 %	A	
85365051	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	0.00 %	A	
85365059	- - - autres	0.00 %	A	
85365061	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85365069	- - - autres	5.00 %	A	
85365095	- - - autres, commutateurs des types utilisés pour le démarrage des moteurs électriques; interrupteurs à fusibles	5.00 %	A	
85365096	- - - autres, pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85365099	- - - autres	5.00 %	A	
85366111	- - - - pour une intensité inférieure à 16 A	10.00 %	A	
85366119	- - - - autres	10.00 %	A	
85366191	- - - - pour une intensité inférieure à 16 A	10.00 %	A	
85366199	- - - - autres	10.00 %	A	
85366910	- - - Fiches téléphoniques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85366923	- - - - pour une intensité n'excédant pas 1.5 A	0.00 %	A	
85366924	- - - - pour une intensité excédant 1.5 A mais n'excédant pas 16 A	0.00 %	A	
85366929	- - - - autres	0.00 %	A	
85366932	- - - - pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85366939	- - - - autres	5.00 %	A	
85366992	- - - - pour une intensité inférieure à 16 A	0.00 %	A	
85366999	- - - - autres	0.00 %	A	
85367010	- - en céramique	5.00 %	A	
85367020	- - en cuivre	5.00 %	A	
85367090	- - autres	5.00 %	A	
85369012	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	5.00 %	A	
85369019	- - - autres	5.00 %	A	
85369022	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	12.50 %	A	
85369029	- - - autres	12.50 %	A	
85369032	- - - pour une intensité inférieure à 16 A	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85369039	- - - autres	0.00 %	A	
85369040	- - Brides de batteries, des types utilisés pour les véhicules automobiles des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.11	0.00 %	A	
85369093	- - - - Panneaux de raccordement téléphonique	0.00 %	A	
85369094	- - - - autres	0.00 %	A	
85369099	- - - autres	0.00 %	A	
85371011	- - - Panneaux de commande, des types utilisables dans les systèmes à commande distribuée	5.00 %	A	
85371012	- - - Panneaux de commande équipés d'un processeur programmable	5.00 %	A	
85371013	- - - autres panneaux de commande des types utilisables pour les appareils des n ^{os} 84.15, 84.18, 84.50, 85.08, 85.09 ou 85.16	5.00 %	A	
85371019	- - - autres	5.00 %	A	
85371020	- - Tableaux de distribution (y compris les panneaux arrière et les fonds de panier) destinés à être utilisés uniquement ou principalement avec les appareils des n ^{os} 84.71, 85.17 ou 85.25	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85371030	- - Contrôleurs logiques programmables pour machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de matrices pour dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
85371040	- - Commandes de moteur d'une puissance nominale de 24 V à 120 V en courant continu et d'une intensité nominale de 300 A à 500 A	5.00 %	A	
85371091	- - - des types utilisés dans les équipements radio ou dans les ventilateurs électriques	5.00 %	A	
85371092	- - - des types utilisables dans les systèmes à commande distribuée	5.00 %	A	
85371099	- - - autres	5.00 %	A	
85372011	- - - incorporant des instruments électriques pour couper, connecter ou protéger les circuits électriques pour une tension égale ou supérieure à 66 kV	5.00 %	A	
85372019	- - - autres	5.00 %	A	
85372021	- - - incorporant des instruments électriques pour couper, connecter ou protéger les circuits électriques pour une tension égale ou supérieure à 66 kV	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85372029	- - - autres	5.00 %	A	
85372090	- - autres	5.00 %	A	
85381011	- - - Parties de contrôleurs logiques programmables pour machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de matrices pour dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
85381012	- - - des types utilisés dans les équipements radio	5.00 %	A	
85381019	- - - autres	5.00 %	A	
85381021	- - - Parties de contrôleurs logiques programmables pour machines automatisées pour le transport, la manutention et le stockage de matrices pour dispositifs à semi-conducteur	5.00 %	A	
85381022	- - - des types utilisés dans les équipements radio	5.00 %	A	
85381029	- - - autres	5.00 %	A	
85389011	- - - Parties d'appareils des n ^{os} 8536.69.10, 8536.90.12 ou 8536.90.19	5.00 %	A	
85389012	- - - Parties d'appareils des n ^{os} 8536.50.51, 8536.50.59, 8536.69.32 ou 8536.69.39	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85389013	- - - Parties d'appareils du n° 8537.10.20	5.00 %	A	
85389019	- - - autres	5.00 %	A	
85389020	- - pour une tension excédant 1,000 V	5.00 %	A	
85391010	- - pour véhicules automobiles du chapitre 87	5.00 %	A	
85391090	- - autres	10.00 %	A	
85392120	- - - des types utilisés dans les équipements médicaux	10.00 %	A	
85392130	- - - des types utilisés pour les véhicules automobiles	10.00 %	A	
85392140	- - - autres ampoules de lampes à réflecteurs	15.00 %	A	
85392190	- - - autres	15.00 %	A	
85392220	- - - des types utilisés dans les équipements médicaux	10.00 %	A	
85392231	- - - - des types utilisés pour les illuminations décoratives, d'une tension n'excédant pas 60 V	15.00 %	A	
85392232	- - - - des types utilisés pour les illuminations décoratives, d'une tension excédant 60 V	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85392233	- - - - autres, pour l'éclairage domestique	15.00 %	A	
85392239	- - - - autres	15.00 %	A	
85392291	- - - - des types utilisés pour les illuminations décoratives, d'une tension n'excédant pas 60 V	15.00 %	A	
85392293	- - - - autres, pour l'éclairage domestique	15.00 %	A	
85392299	- - - - autres	15.00 %	A	
85392910	- - - des types utilisés dans les équipements médicaux	10.00 %	A	
85392920	- - - des types utilisés pour les véhicules automobiles	10.00 %	A	
85392930	- - - autres ampoules de lampes à réflecteurs	10.00 %	A	
85392941	- - - - des types utilisables dans les équipements médicaux	10.00 %	A	
85392949	- - - - autres	10.00 %	A	
85392950	- - - autres, d'une puissance excédant 200 W mais n'excédant pas 300 W et d'une tension excédant 100 V	10.00 %	A	
85392960	- - - autres, d'une puissance n'excédant pas 200 W et d'une tension n'excédant pas 100 V	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85392990	- - - autres	10.00 %	A	
85393110	- - - Tubes pour lampes fluorescentes compactes	5.00 %	A	
85393120	- - - autres, tubes droits pour autres lampes fluorescentes	15.00 %	A	
85393130	- - - Lampes fluorescentes compactes avec ballast intégré	20.00 %	B5	
85393190	- - - autres	20.00 %	A	
85393200	- - Lampes à vapeur de mercure ou de sodium; lampes à halogénure métallique	5.00 %	A	
85393910	- - - Tubes pour lampes fluorescentes compactes	5.00 %	A	
85393920	- - - Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat	5.00 %	A	
85393940	- - - autres lampes fluorescentes, à cathode froide	5.00 %	A	
85393990	- - - autres	5.00 %	A	
85394100	- - Lampes à arc	5.00 %	A	
85394900	- - autres	5.00 %	A	
85395100	- - Modules à diodes émettrices de lumière (LED)	5.00 %	A	
85395210	- - - munis de culot à vis	5.00 %	A	
85395290	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85399010	- - Culots en aluminium pour lampes fluorescentes; culots à vis en aluminium pour lampes à incandescence	5.00 %	A	
85399020	- - autres, utilisables pour les lampes de véhicules automobiles	5.00 %	A	
85399030	- - autres, d'articles des n ^{os} 8539.51.00	5.00 %	A	
85399090	- - autres	5.00 %	A	
85401100	- - en couleurs	0.00 %	A	
85401200	- - en monochromes	5.00 %	A	
85402000	- Tubes pour caméras de télévision; tubes convertisseurs ou intensificateurs d'images; autres tubes à photocathode	5.00 %	A	
85404010	- - Tubes de visualisation des données graphiques, en couleurs, des types utilisés pour les appareils du n ^o 85.25	0.00 %	A	
85404090	- - autres	5.00 %	A	
85406000	- autres tubes cathodiques	5.00 %	A	
85407100	- - Magnétrons	5.00 %	A	
85407900	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85408100	- - Tubes de réception ou d'amplification	5.00 %	A	
85408900	- - autres	5.00 %	A	
85409100	- - de tubes cathodiques	0.00 %	A	
85409900	- - autres	5.00 %	A	
85411000	- Diodes, autres que les photodiodes et les diodes émettrices de lumière (LED)	0.00 %	A	
85412100	- - à pouvoir de dissipation inférieur à 1 W	0.00 %	A	
85412900	- - autres	0.00 %	A	
85413000	- Thyristors, diacs et triacs, autres que les dispositifs photosensibles	0.00 %	A	
85414100	- - Diodes émettrices de lumière (LED)	0.00 %	A	
85414200	- - Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux	0.00 %	A	
85414300	- - Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85414900	- - autres	0.00 %	A	
85415100	- - Transducteurs à semiconducteur	0.00 %	A	
85415900	- - autres	0.00 %	A	
85416000	- Cristaux piézo-électriques montés	0.00 %	A	
85419000	- Parties	0.00 %	A	
85423100	- - Processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits	0.00 %	A	
85423200	- - Mémoires	0.00 %	A	
85423300	- - Amplificateurs	0.00 %	A	
85423900	- - autres	0.00 %	A	
85429000	- Parties	5.00 %	A	
85431000	- Accélérateurs de particules	5.00 %	A	
85432000	- Générateurs de signaux	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85433020	- - Matériel de traitement par voie humide pour l'application par immersion de solutions chimiques ou électrochimiques, même dans le but d'enlever de la matière sur les substrats de plaquettes de circuits imprimés	5.00 %	A	
85433091	- - - Machines de galvanoplastie et d'électrolyse des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
85433099	- - - autres	5.00 %	A	
85434000	- Cigarettes électroniques et dispositifs de vaporisation électriques personnels similaires	5.00 %	A	
85437010	- - Électrificateurs de clôtures	5.00 %	A	
85437021	- - - Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge, autres que les manettes de jeu du n° 95.04	5.00 %	A	
85437029	- - - autres	5.00 %	A	
85437030	- - Machines et appareils électriques avec fonctions de traduction ou de dictionnaire	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85437040	- - Matériel pour l'élimination des particules de poussière ou de la charge électrostatique pendant la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées; machines pour «cuire» la matière par lumière ultraviolette pour la fabrication de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
85437050	- - Amplificateurs hyperfréquence; enregistreurs numériques de données de vol; lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio	5.00 %	A	
85437060	- - Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son; articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques	5.00 %	A	
85437090	- - autres	5.00 %	A	
85439010	- - d'appareils des n ^{os} 8543.10 ou 8543.20	5.00 %	A	
85439020	- - d'appareils du n ^o 8543.30.20	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85439030	- - d'appareils du n° 8543.70.30	5.00 %	A	
85439040	- - d'appareils du n° 8543.70.40	5.00 %	A	
85439090	- - autres	5.00 %	A	
85441120	- - - avec un revêtement extérieur en papier, textile ou poly(chlorure de vinyle)	12.50 %	A	
85441130	- - - avec un revêtement extérieur laqué	10.00 %	A	
85441140	- - - avec un revêtement extérieur émaillé	10.00 %	A	
85441190	- - - autres	12.50 %	A	
85441900	- - autres	10.00 %	A	
85442011	- - - à isolation en caoutchouc ou en matières plastiques	10.00 %	A	
85442019	- - - autres	10.00 %	A	
85442021	- - - à isolation en caoutchouc ou en matières plastiques	12.50 %	A	
85442029	- - - autres	12.50 %	A	
85442031	- - - à isolation en caoutchouc ou en matières plastiques	10.00 %	A	
85442039	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85442041	- - - à isolation en caoutchouc ou en matières plastiques	12.50 %	A	
85442049	- - - autres	12.50 %	A	
85443012	- - - - des types utilisés pour les véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.11	10.00 %	A	
85443013	- - - - autres	10.00 %	A	
85443014	- - - - des types utilisés pour les véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.11	10.00 %	A	
85443019	- - - - autres	10.00 %	A	
85443091	- - - à isolation en caoutchouc ou en matières plastiques	10.00 %	A	
85443099	- - - autres	10.00 %	A	
85444211	- - - - Câbles de téléphone sous-marins; câbles de télégraphe sous-marins; câbles de relais radio sous-marins	0.00 %	A	
85444213	- - - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	0.00 %	A	
85444219	- - - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85444221	- - - - Câbles de téléphone sous-marins; câbles de télégraphe sous-marins; câbles de relais radio sous-marins	0.00 %	A	
85444223	- - - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	0.00 %	A	
85444229	- - - - autres	0.00 %	A	
85444232	- - - - - pour les véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.11	0.00 %	A	
85444233	- - - - - autres	0.00 %	A	
85444234	- - - - - pour les véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03, 87.04 ou 87.11	0.00 %	A	
85444239	- - - - - autres	0.00 %	A	
85444291	- - - - Câbles de données plats à deux paires ou plus, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	0.00 %	A	
85444292	- - - - Câbles de données plats à deux paires ou plus, autres	0.00 %	A	
85444294	- - - - Câbles électriques à isolation en matières plastiques, dont chaque âme a un diamètre n'excédant pas 5 mm	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85444295	- - - - Câbles électriques à isolation en matières plastiques, dont chaque âme a un diamètre excédant 5 mm mais n'excédant pas 19.5 mm	0.00 %	A	
85444296	- - - - autres câbles électriques à isolation en matières plastiques	0.00 %	A	
85444297	- - - - Câbles électriques à isolation en caoutchouc ou en papier	0.00 %	A	
85444299	- - - - autres	0.00 %	A	
85444911	- - - - Câbles de téléphone sous-marins; câbles de télégraphe sous-marins; câbles de relais radio sous-marins	0.00 %	A	
85444913	- - - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	0.00 %	A	
85444919	- - - - autres	0.00 %	A	
85444921	- - - - Fils blindés, des types utilisés dans la fabrication des faisceaux de câbles automobiles	12.50 %	A	
85444922	- - - - - Câbles électriques à isolation en matières plastiques, dont chaque âme a un diamètre n'excédant pas 19.5 mm	12.50 %	A	
85444923	- - - - - autres câbles électriques à isolation en matières plastiques	12.50 %	A	
85444924	- - - - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	12.50 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85444929	- - - - autres	12.50 %	A	
85444931	- - - - Câbles de téléphone sous-marins; câbles de télégraphe sous-marins; câbles de relais radio sous-marins	12.50 %	A	
85444932	- - - - autres, à isolation en matières plastiques	12.50 %	A	
85444933	- - - - autres, à isolation en caoutchouc ou en papier	12.50 %	A	
85444939	- - - - autres	12.50 %	A	
85444941	- - - - Câbles à isolation en matières plastiques	12.50 %	A	
85444942	- - - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	12.50 %	A	
85444949	- - - - autres	12.50 %	A	
85446011	- - - Câbles à isolation en matières plastiques, dont chaque âme a un diamètre inférieur à 22.7 mm	10.00 %	A	
85446012	- - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	10.00 %	A	
85446019	- - - autres	10.00 %	A	
85446021	- - - Câbles à isolation en matières plastiques, dont chaque âme a un diamètre inférieur à 22.7 mm	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85446022	- - - autres, à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	10.00 %	A	
85446029	- - - autres	10.00 %	A	
85446031	- - - à isolation en caoutchouc, en matières plastiques ou en papier	10.00 %	A	
85446039	- - - autres	10.00 %	A	
85447010	- - Câbles de téléphone sous-marins; câbles de télégraphe sous-marins; câbles de relais radio sous-marins	0.00 %	A	
85447090	- - autres	0.00 %	A	
85451100	- - des types utilisés pour fours	5.00 %	A	
85451900	- - autres	5.00 %	A	
85452000	- Balais	5.00 %	A	
85459000	- autres	5.00 %	A	
85461000	- en verre	10.00 %	A	
85462010	- - Traversées de transformateurs et isolateurs de disjoncteurs	5.00 %	A	
85462090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85469000	- autres	5.00 %	A	
85471000	- Pièces isolantes en céramique	5.00 %	A	
85472000	- Pièces isolantes en matières plastiques	5.00 %	A	
85479010	- - Tubes isolateurs et leurs pièces de raccordement, en métaux communs, isolés intérieurement	10.00 %	A	
85479090	- - autres	5.00 %	A	
85480000	Parties électriques de machines ou d'appareils, non dénommées ni comprises ailleurs dans le présent chapitre	5.00 %	A	
85491111	- - - - des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	
85491112	- - - - autres, d'appareils des n ^{os} 8507.10.92, 8507.10.95, 8507.20.94 ou 8507.20.95	5.00 %	A	
85491119	- - - - autres	5.00 %	A	
85491120	- - - Déchets et débris contenant principalement du fer	5.00 %	A	
85491130	- - - Déchets et débris contenant principalement du cuivre	5.00 %	A	
85491191	- - - - des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85491192	- - - autres, d'appareils des n ^{os} 8507.10.92, 8507.10.95, 8507.20.94 ou 8507.20.95	5.00 %	A	
85491199	- - - autres	5.00 %	A	
85491210	- - - de piles et batteries de piles électriques	5.00 %	A	
85491220	- - - d'accumulateurs électriques des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	
85491290	- - - autres	5.00 %	A	
85491310	- - - de piles et batteries de piles électriques	5.00 %	A	
85491320	- - - d'accumulateurs électriques des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	
85491390	- - - autres	5.00 %	A	
85491410	- - - de piles et batteries de piles électriques	5.00 %	A	
85491420	- - - d'accumulateurs électriques des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	
85491490	- - - autres	5.00 %	A	
85491910	- - - de piles et batteries de piles électriques	5.00 %	A	
85491920	- - - d'accumulateurs électriques des types utilisés pour les véhicules aériens	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
85491990	- - - autres	5.00 %	A	
85492100	- - Contenant des piles et batteries de piles électriques, des accumulateurs électriques, des interrupteurs au mercure, du verre de tubes cathodiques et autres verres activés, ou des composants électriques ou électroniques contenant du cadmium, du mercure, du plomb ou des polychlorobiphényles (PCB)	5.00 %	A	
85492900	- - autres	5.00 %	A	
85493100	- - Contenant des piles et batteries de piles électriques, des accumulateurs électriques, des interrupteurs au mercure, du verre de tubes cathodiques et autres verres activés, ou des composants électriques ou électroniques contenant du cadmium, du mercure, du plomb ou des polychlorobiphényles (PCB)	5.00 %	A	
85493900	- - autres	5.00 %	A	
85499110	- - - Verre de tubes cathodiques et autres verre activés	5.00 %	A	
85499190	- - - autres	5.00 %	A	
85499900	- - autres	5.00 %	A	
86011000	- à source extérieure d'électricité	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
86012000	- à accumulateurs électriques	0.00 %	A	
86021000	- Locomotives diesel-électriques	0.00 %	A	
86029000	- autres	0.00 %	A	
86031000	- à source extérieure d'électricité	0.00 %	A	
86039000	- autres	5.00 %	A	
86040000	Véhicules pour l'entretien ou le service des voies ferrées ou similaires, même autopropulsés (wagons-ateliers, wagons-grues, wagons équipés de bourreuses à ballast, aligneuses pour voies, voitures d'essais et draisines, par exemple).	0.00 %	A	
86050000	Voitures à voyageurs, fourgons à bagages, voitures postales et autres voitures spéciales, pour voies ferrées ou similaires (à l'exclusion des voitures du n° 86.04).	0.00 %	A	
86061000	- Wagons-citernes et similaires	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
86063000	- Wagons à déchargement automatique, autres que ceux du n° 8606.10	0.00 %	A	
86069100	- - couverts et fermés	0.00 %	A	
86069200	- - ouverts, à parois non amovibles d'une hauteur excédant 60 cm (tombereaux)	0.00 %	A	
86069900	- - autres	0.00 %	A	
86071100	- - Bogies et bissels de traction	0.00 %	A	
86071200	- - autres bogies et bissels	0.00 %	A	
86071900	- - autres, y compris les parties	0.00 %	A	
86072100	- - Freins à air comprimé et leurs parties	0.00 %	A	
86072900	- - autres	0.00 %	A	
86073000	- Crochets et autres systèmes d'attelage, tampons de choc, et leurs parties	0.00 %	A	
86079100	- - de locomotives ou de locotracteurs	0.00 %	A	
86079900	- - autres	0.00 %	A	
86080020	- Appareils électromécaniques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
86080090	- autres	0.00 %	A	
86090010	- en métaux communs	5.00 %	A	
86090090	- autres	0.00 %	A	
87011011	- - - pour usage agricole	35.00 %	X	
87011019	- - - autres	10.00 %	B5	
87011091	- - - pour usage agricole	15.00 %	A	
87011099	- - - autres	10.00 %	A	
87012110	- - - en pièces détachées	5.00 %	A	
87012190	- - - autres	5.00 %	A	
87012210	- - - en pièces détachées	5.00 %	A	
87012290	- - - autres	5.00 %	A	
87012310	- - - en pièces détachées	5.00 %	A	
87012390	- - - autres	5.00 %	A	
87012410	- - - en pièces détachées	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87012490	- - - autres	5.00 %	A	
87012910	- - - en pièces détachées	5.00 %	A	
87012990	- - - autres	5.00 %	A	
87013000	- Tracteurs à chenilles	5.00 %	A	
87019110	- - - Tracteurs agricoles	15.00 %	B5	
87019190	- - - autres	15.00 %	B5	
87019210	- - - Tracteurs agricoles	15.00 %	B5	
87019290	- - - autres	15.00 %	B5	
87019310	- - - Tracteurs agricoles	15.00 %	B5	
87019390	- - - autres	15.00 %	B5	
87019410	- - - Tracteurs agricoles	15.00 %	B5	
87019490	- - - autres	15.00 %	B5	
87019510	- - - Tracteurs agricoles	15.00 %	B5	
87019590	- - - autres	15.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87021010	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	10.00 %	A	
87021041	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	10.00 %	A	
87021042	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87021049	- - - - autres	10.00 %	A	
87021050	- - - autres	10.00 %	A	
87021060	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	50.00 %	B5	
87021071	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	50.00 %	B5	
87021072	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87021079	- - - - autres	50.00 %	B5	
87021081	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	50.00 %	B5	
87021082	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87021089	- - - - autres	50.00 %	B5	
87021091	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87021099	- - - - autres	50.00 %	B5	
87022010	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	10.00 %	A	
87022022	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	10.00 %	A	
87022023	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87022029	- - - - autres	10.00 %	A	
87022031	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	10.00 %	A	
87022032	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87022039	- - - - autres	10.00 %	A	
87022041	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	10.00 %	A	
87022049	- - - - autres	10.00 %	A	
87022050	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	50.00 %	B5	
87022061	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	50.00 %	B5	
87022062	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87022069	- - - - autres	50.00 %	B5	
87022071	- - - - d'un poids en charge maximal d'au moins 6 t mais n'excédant pas 18 t	50.00 %	B5	
87022072	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87022079	- - - - autres	50.00 %	B5	
87022091	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	50.00 %	B5	
87022099	- - - - autres	50.00 %	B5	
87023010	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	10.00 %	A	
87023021	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87023029	- - - - autres	10.00 %	A	
87023031	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87023039	- - - - autres	10.00 %	A	
87023041	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87023049	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87023050	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	50.00 %	B5	
87023061	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87023069	- - - - autres	50.00 %	B5	
87023071	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87023079	- - - - autres	50.00 %	B5	
87023091	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87023099	- - - - autres	50.00 %	B5	
87024010	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	10.00 %	A	
87024021	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87024029	- - - - autres	10.00 %	A	
87024031	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87024039	- - - - autres	10.00 %	A	
87024041	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87024049	- - - - autres	10.00 %	A	
87024050	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	50.00 %	B5	
87024061	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87024069	- - - - autres	50.00 %	B5	
87024071	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87024079	- - - - autres	50.00 %	B5	
87024091	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87024099	- - - - autres	50.00 %	B5	
87029010	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	10.00 %	A	
87029021	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87029029	- - - - autres	10.00 %	A	
87029031	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	5.00 %	A	
87029032	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87029033	- - - autres, d'un poids en charge maximal excédant 24 t	10.00 %	A	
87029039	- - - autres	5.00 %	A	
87029040	- - - Voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	50.00 %	B5	
87029051	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87029059	- - - - autres	50.00 %	B5	
87029061	- - - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t	20.00 %	A	
87029069	- - - - autres	50.00 %	B5	
87029071	- - - - d'un poids en charge maximal n'excédant pas 24 t	50.00 %	B5	
87029079	- - - - autres	20.00 %	A	
87029080	- - - autres, d'un poids en charge maximal excédant 24 t	50.00 %	B5	
87029090	- - - autres	20.00 %	A	
87031010	- - Voiturettes de golf et véhicules similaires	50.00 %	B5	
87031090	- - autres	50.00 %	B5	
87032111	- - - - Karts	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032112	- - - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87032113	- - - - Ambulances	10.00 %	A	
87032114	- - - - Camping-cars	10.00 %	A	
87032115	- - - - Berlines	10.00 %	A	
87032121	- - - - - à quatre roues motrices	10.00 %	A	
87032129	- - - - - autres	10.00 %	A	
87032131	- - - - - Véhicules à trois roues	10.00 %	A	
87032139	- - - - - autres	10.00 %	A	
87032141	- - - - Karts	50.00 %	B5	
87032142	- - - - Véhicules tout-terrain	50.00 %	B5	
87032143	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87032144	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87032145	- - - - Berlines	50.00 %	B5	
87032151	- - - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87032159	- - - - - autres	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032191	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	
87032199	- - - - autres	50.00 %	B5	
87032211	- - - - Karts	10.00 %	A	
87032212	- - - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87032213	- - - - Ambulances	10.00 %	A	
87032214	- - - - Corbillards	10.00 %	A	
87032215	- - - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87032216	- - - - Camping-cars	10.00 %	A	
87032217	- - - - Berlines	10.00 %	A	
87032221	- - - - à quatre roues motrices	10.00 %	A	
87032229	- - - - autres	10.00 %	A	
87032230	- - - - autres	10.00 %	A	
87032241	- - - - Karts	50.00 %	B5	
87032242	- - - - Véhicules tout-terrain	50.00 %	B5	
87032243	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032244	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87032245	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87032246	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87032247	- - - - Berlines	50.00 %	B5	
87032251	- - - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87032259	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87032290	- - - - autres	50.00 %	B5	
87032311	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87032312	- - - - Corbillards	40.00 %	B5	
87032313	- - - - Fourgons cellulaires	40.00 %	B5	
87032314	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87032321	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87032322	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032323	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	10.00 %	A	
87032324	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	10.00 %	A	
87032331	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87032332	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87032333	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	10.00 %	A	
87032334	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	10.00 %	A	
87032335	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87032336	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87032341	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032342	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87032351	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87032352	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87032353	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87032354	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87032355	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87032356	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87032357	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032358	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032361	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032362	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87032363	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032364	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032365	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87032366	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87032367	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032368	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032371	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87032372	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032373	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032374	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87032411	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87032412	- - - - Corbillards	40.00 %	B5	
87032413	- - - - Fourgons cellulaires	40.00 %	B5	
87032414	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87032415	- - - - Berlines	10.00 %	A	
87032421	- - - - à quatre roues motrices	10.00 %	A	
87032429	- - - - autres	10.00 %	A	
87032430	- - - - autres	10.00 %	A	
87032441	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87032442	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87032443	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87032444	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87032445	- - - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87032449	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87032451	- - - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87032459	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87032461	- - - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87032469	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87033111	- - - - Karts	10.00 %	A	
87033112	- - - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87033113	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033114	- - - - Corbillards	10.00 %	A	
87033115	- - - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87033116	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87033117	- - - - Berlines	10.00 %	A	
87033121	- - - - - à quatre roues motrices	10.00 %	A	
87033129	- - - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033131	- - - - Véhicules à trois roues	10.00 %	A	
87033139	- - - - autres	10.00 %	A	
87033141	- - - - Karts	50.00 %	B5	
87033142	- - - - Véhicules tout-terrain	50.00 %	B5	
87033143	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033144	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87033145	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87033146	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87033147	- - - - Berlines	50.00 %	B5	
87033151	- - - - à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87033159	- - - - autres	50.00 %	B5	
87033191	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	
87033199	- - - - autres	50.00 %	B5	
87033211	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033212	- - - - Corbillards	40.00 %	B5	
87033213	- - - - Fourgons cellulaires	40.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033214	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87033221	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87033222	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033223	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033231	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87033232	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033233	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033234	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87033235	- - - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033236	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033241	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	10.00 %	A	
87033242	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033243	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87033251	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033252	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87033253	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87033254	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87033261	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87033262	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033263	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033271	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033272	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033273	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033274	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87033275	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033276	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033281	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87033282	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033283	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033311	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033312	- - - - Corbillards	40.00 %	B5	
87033313	- - - - Fourgons cellulaires	40.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033314	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87033321	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033322	- - - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033331	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033332	- - - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033333	- - - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033334	- - - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	10.00 %	A	
87033340	- - - - autres	10.00 %	A	
87033351	- - - - Ambulances	50.00 %	B5	
87033352	- - - - Corbillards	50.00 %	B5	
87033353	- - - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87033354	- - - - Camping-cars	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87033361	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033362	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033371	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033372	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87033380	- - - - autres voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes), non pourvues de quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87033390	- - - - autres	50.00 %	B5	
87034011	- - - Karts	50.00 %	A	
87034012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87034013	- - - Ambulances	10.00 %	A	
87034014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87034015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034016	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034017	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034018	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87034019	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034021	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034022	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87034023	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034024	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034025	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034026	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034027	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87034028	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034031	- - - Karts	50.00 %	B5	
87034032	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034033	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034034	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87034035	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034036	- - - - autres	50.00 %	B5	
87034041	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034042	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87034043	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87034044	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034045	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87034046	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034047	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034051	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034052	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87034053	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87034054	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034055	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034056	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87034057	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034058	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87034061	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034062	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87034063	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87034064	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87034065	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87034066	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	D	
87034067	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , à quatre roues motrices	50.00 %	A	
87034068	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , non pourvus de quatre roues motrices	50.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034071	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034072	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87034073	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87034074	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87034075	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87034076	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	A	
87034077	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	A	
87034081	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034082	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034083	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87034084	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87034085	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87034086	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	D	
87034087	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	A	
87034091	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87034092	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87034093	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87034094	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87034095	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87034096	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	D	
87034097	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87034098	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , non pourvus de quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87035011	- - - Karts	10.00 %	A	
87035012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87035013	- - - Ambulances	10.00 %	A	
87035014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87035015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87035016	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035017	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035018	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035019	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035021	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035022	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87035023	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035024	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035025	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035026	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035027	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035028	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87035031	- - - Karts	50.00 %	B5	
87035032	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87035033	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035034	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035035	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035036	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035041	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035042	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035043	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87035044	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035045	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035046	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035047	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035051	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035052	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035053	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87035054	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035055	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035056	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87035057	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035058	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035061	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87035062	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035063	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87035064	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87035065	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87035066	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	A	
87035067	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	A	
87035071	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87035072	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87035073	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87035074	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035075	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87035076	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035077	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035081	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87035082	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87035083	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87035084	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87035085	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87035086	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87035087	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035091	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87035092	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87035093	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87035094	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87035095	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87035096	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87035097	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036011	- - - Karts	10.00 %	A	
87036012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87036013	- - - Ambulances	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87036015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87036016	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036017	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036018	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87036019	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036021	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036022	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87036023	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036024	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036025	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036026	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036027	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036028	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87036031	- - - Karts	50.00 %	B5	
87036032	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036033	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036034	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87036035	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036036	- - - - autres	50.00 %	B5	
87036041	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036042	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87036043	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036044	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036045	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87036046	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036047	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036051	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036052	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87036053	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87036054	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036055	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036056	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87036057	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036058	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036061	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87036062	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87036063	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87036064	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87036065	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87036066	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036067	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87036068	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , non pourvus de quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87036071	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87036072	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87036073	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87036074	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87036075	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87036076	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036077	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036081	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87036082	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87036083	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87036084	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87036085	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87036086	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036087	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87036091	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87036092	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87036093	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87036094	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87036095	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87036096	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	D	
87036097	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , à quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87036098	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³ , non pourvus de quatre roues motrices	50.00 %	B5	
87037011	- - - Karts	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87037013	- - - Ambulances	10.00 %	A	
87037014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87037015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87037016	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037017	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037018	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87037019	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037021	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037022	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	10.00 %	A	
87037023	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037024	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037025	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037026	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037027	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037028	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	10.00 %	A	
87037031	- - - Karts	50.00 %	B5	
87037032	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037033	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037034	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037035	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037036	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037041	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037042	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037043	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87037044	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037045	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037046	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037047	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037051	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037052	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037053	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	B5	
87037054	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037055	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037056	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	B5	
87037057	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037058	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87037061	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87037062	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87037063	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87037064	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87037065	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037066	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037067	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037071	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87037072	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87037073	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87037074	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87037075	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87037076	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037077	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037081	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87037082	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	
87037083	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87037084	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87037085	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87037086	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037087	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037091	- - - - d'une cylindrée n'excédant pas 1,000 cm ³	50.00 %	D	
87037092	- - - - d'une cylindrée excédant 1,000 cm ³ mais n'excédant pas 1,500 cm ³	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87037093	- - - - d'une cylindrée excédant 1,500 cm ³ mais n'excédant pas 1,800 cm ³	50.00 %	D	
87037094	- - - - d'une cylindrée excédant 1,800 cm ³ mais n'excédant pas 2,000 cm ³	50.00 %	D	
87037095	- - - - d'une cylindrée excédant 2,000 cm ³ mais n'excédant pas 2,500 cm ³	50.00 %	D	
87037096	- - - - d'une cylindrée excédant 2,500 cm ³ mais n'excédant pas 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87037097	- - - - d'une cylindrée excédant 3,000 cm ³	50.00 %	B5	
87038011	- - - Karts	50.00 %	B5	
87038012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	
87038013	- - - Ambulances	50.00 %	B5	
87038014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87038015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87038016	- - - Camping-cars	10.00 %	A	
87038017	- - - Berlines	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87038018	- - - autres voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes)	10.00 %	A	
87038019	- - - autres	10.00 %	A	
87038091	- - - Karts	50.00 %	B5	
87038092	- - - Véhicules tout-terrain	50.00 %	B5	
87038093	- - - Ambulances	50.00 %	B5	
87038094	- - - Corbillards	50.00 %	B5	
87038095	- - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87038096	- - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87038097	- - - Berlines	50.00 %	B5	
87038098	- - - autres voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes)	50.00 %	B5	
87038099	- - - autres	50.00 %	B5	
87039011	- - - Karts	10.00 %	A	
87039012	- - - Véhicules tout-terrain	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87039013	- - - Ambulances	10.00 %	A	
87039014	- - - Corbillards	10.00 %	A	
87039015	- - - Fourgons cellulaires	10.00 %	A	
87039016	- - - Camping-cars	10.00 %	A	
87039017	- - - Berlines	10.00 %	A	
87039018	- - - autres voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes)	10.00 %	A	
87039019	- - - autres	10.00 %	A	
87039091	- - - Karts	50.00 %	B5	
87039092	- - - Véhicules tout-terrain	50.00 %	B5	
87039093	- - - Ambulances	50.00 %	B5	
87039094	- - - Corbillards	50.00 %	B5	
87039095	- - - Fourgons cellulaires	50.00 %	B5	
87039096	- - - Camping-cars	50.00 %	B5	
87039097	- - - Berlines	50.00 %	D	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87039098	- - - autres voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes)	50.00 %	D	
87039099	- - - autres	50.00 %	D	
87041013	- - - d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t	10.00 %	A	
87041014	- - - d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 10 t	10.00 %	A	
87041015	- - - d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	10.00 %	A	
87041016	- - - d'un poids en charge maximal excédant 20 t mais n'excédant pas 24 t	10.00 %	A	
87041017	- - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t mais n'excédant pas 45 t	5.00 %	A	
87041018	- - - d'un poids en charge maximal excédant 45 t	5.00 %	A	
87041031	- - - d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t	50.00 %	B5	
87041032	- - - d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87041033	- - - d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	50.00 %	B5	
87041034	- - - d'un poids en charge maximal excédant 20 t mais n'excédant pas 24 t	50.00 %	B5	
87041035	- - - d'un poids en charge maximal excédant 24 t mais n'excédant pas 38 t	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87041036	- - - d'un poids en charge maximal excédant 38 t mais n'excédant pas 45 t	5.00 %	A	
87041037	- - - d'un poids en charge maximal excédant 45 t	5.00 %	A	
87042111	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042112	- - - - Camion pick-up	10.00 %	A	
87042113	- - - - Véhicules à trois roues	10.00 %	A	
87042119	- - - - autres	10.00 %	A	
87042121	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87042122	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87042123	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87042124	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87042125	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87042126	- - - - Camion pick-up	50.00 %	B5	
87042127	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87042129	- - - - autres	50.00 %	B5	
87042211	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042219	- - - - - autres	10.00 %	A	
87042221	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87042222	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87042223	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87042224	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87042225	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87042229	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87042231	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042239	- - - - - autres	10.00 %	A	
87042241	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87042242	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87042243	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87042245	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87042246	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur, d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87042247	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur, d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	50.00 %	B5	
87042251	- - - - - d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87042259	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87042311	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042319	- - - - autres	10.00 %	A	
87042321	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87042322	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87042323	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87042324	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87042325	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87042329	- - - - autres	50.00 %	B5	
87042351	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87042359	- - - - autres	5.00 %	A	
87042361	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042362	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87042363	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	10.00 %	A	
87042364	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87042365	- - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87042366	- - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87042369	- - - - autres	10.00 %	A	
87042371	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87042379	- - - - - autres	5.00 %	A	
87042381	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87042382	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87042384	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87042385	- - - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87042386	- - - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87042389	- - - - - autres	10.00 %	A	
87043111	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87043112	- - - - Camion pick-up	10.00 %	A	
87043113	- - - - Véhicules à trois roues	10.00 %	A	
87043119	- - - - autres	10.00 %	A	
87043121	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87043122	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87043123	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87043124	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87043125	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87043126	- - - - Camion pick-up	50.00 %	B5	
87043127	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	
87043129	- - - - autres	50.00 %	B5	
87043211	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87043219	- - - - - autres	10.00 %	A	
87043221	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87043222	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87043223	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87043224	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87043225	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87043229	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87043231	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87043239	- - - - - autres	10.00 %	A	
87043241	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87043242	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87043243	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87043244	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87043245	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87043248	- - - - - autres, d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87043249	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87043251	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87043259	- - - - - autres	10.00 %	A	
87043261	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87043262	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87043263	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87043264	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87043265	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87043269	- - - - autres	50.00 %	B5	
87043272	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87043279	- - - - autres	5.00 %	A	
87043281	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87043282	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87043283	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	10.00 %	A	
87043284	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87043285	- - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87043286	- - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87043289	- - - - autres	10.00 %	A	
87043291	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87043292	- - - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87043293	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87043294	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87043295	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	10.00 %	A	
87043296	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87043297	- - - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87043298	- - - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87043299	- - - - - autres	10.00 %	A	
87044111	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044119	- - - - autres	10.00 %	A	
87044121	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87044122	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87044123	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87044124	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87044125	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87044126	- - - - Camion pick-up	50.00 %	B5	
87044127	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	
87044129	- - - - autres	50.00 %	B5	
87044211	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044219	- - - - - autres	10.00 %	A	
87044221	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87044222	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87044223	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87044224	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87044225	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87044229	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87044231	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044239	- - - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87044241	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87044242	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87044243	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87044245	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87044246	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur, d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87044247	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur, d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	50.00 %	B5	
87044251	- - - - - d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87044259	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87044311	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044319	- - - - - autres	10.00 %	A	
87044321	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87044322	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87044323	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87044324	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87044325	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87044329	- - - - autres	50.00 %	B5	
87044351	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87044359	- - - - autres	5.00 %	A	
87044361	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044362	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87044363	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	10.00 %	A	
87044364	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87044365	- - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87044369	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87044371	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87044379	- - - - autres	5.00 %	A	
87044381	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87044386	- - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87044389	- - - - autres	10.00 %	A	
87045111	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045119	- - - - autres	10.00 %	A	
87045121	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87045122	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87045123	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87045124	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87045125	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87045126	- - - - Camion pick-up	50.00 %	B5	
87045127	- - - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87045129	- - - - autres	50.00 %	B5	
87045211	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045219	- - - - - autres	10.00 %	A	
87045221	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87045222	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87045223	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87045224	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87045225	- - - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87045229	- - - - - autres	50.00 %	B5	
87045231	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045239	- - - - - autres	10.00 %	A	
87045241	- - - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87045242	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87045243	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87045244	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87045245	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87045248	- - - - autres, d'un poids en charge maximal excédant 6 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87045249	- - - - autres	50.00 %	B5	
87045251	- - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045259	- - - - autres	10.00 %	A	
87045261	- - - - Camions frigorifiques	50.00 %	B5	
87045262	- - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	50.00 %	B5	
87045263	- - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	50.00 %	B5	
87045264	- - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	50.00 %	B5	
87045265	- - - - Camions à système de levage à crochet	50.00 %	B5	
87045269	- - - - autres	50.00 %	B5	
87045272	- - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87045279	- - - - - autres	5.00 %	A	
87045281	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045282	- - - - - Véhicules de collecte des ordures équipés d'un dispositif de compactage des ordures	10.00 %	A	
87045283	- - - - - Véhicules à citerne; camions-bétonnières	10.00 %	A	
87045284	- - - - - Véhicules blindés pour le transport d'objets de valeur	10.00 %	A	
87045285	- - - - - Camions à système de levage à crochet	10.00 %	A	
87045286	- - - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87045289	- - - - - autres	10.00 %	A	
87045291	- - - - - Camions frigorifiques	5.00 %	A	
87045292	- - - - - autres	5.00 %	A	
87045293	- - - - - Camions frigorifiques	10.00 %	A	
87045294	- - - - - Tombereaux	10.00 %	A	
87045299	- - - - - autres	10.00 %	A	
87046011	- - - Camion pick-up	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87046012	- - - Véhicules à trois roues	10.00 %	A	
87046019	- - - autres	10.00 %	A	
87046021	- - - Camion pick-up	50.00 %	B5	
87046022	- - - Véhicules à trois roues	50.00 %	B5	
87046029	- - - autres	50.00 %	B5	
87046091	- - - d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87046092	- - - d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	50.00 %	B5	
87046093	- - - d'un poids en charge maximal excédant 20 t mais n'excédant pas 45 t	50.00 %	B5	
87046094	- - - d'un poids en charge maximal excédant 45 t	50.00 %	B5	
87049010	- - en pièces détachées	10.00 %	A	
87049091	- - - d'un poids en charge maximal n'excédant pas 5 t	50.00 %	B5	
87049092	- - - d'un poids en charge maximal excédant 5 t mais n'excédant pas 10 t	50.00 %	B5	
87049093	- - - d'un poids en charge maximal excédant 10 t mais n'excédant pas 20 t	50.00 %	B5	
87049094	- - - d'un poids en charge maximal excédant 20 t mais n'excédant pas 45 t	50.00 %	B5	
87049095	- - - d'un poids en charge maximal excédant 45 t	50.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87051000	- Camions-grues	5.00 %	A	
87052000	- Derricks automobiles pour le sondage ou le forage	5.00 %	A	
87053000	- Voitures de lutte contre l'incendie	5.00 %	A	
87054000	- Camions-bétonnières	5.00 %	A	
87059050	- - Balayeuses de voirie; camions de vidange; hôpitaux mobiles; camions épandeurs de tous types	5.00 %	A	
87059060	- - Véhicules pour la fabrication mobile d'explosifs	5.00 %	A	
87059090	- - autres	5.00 %	A	
87060011	- - pour tracteurs agricoles du n° 87.01	15.00 %	A	
87060019	- - autres	5.00 %	A	
87060021	- - pour voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	40.00 %	B5	
87060022	- - autres, pour véhicules d'un poids en charge maximal n'excédant pas 24 t	40.00 %	B5	
87060023	- - autres, pour véhicules d'un poids en charge maximal excédant 24 t	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87060031	- - pour karts et voiturettes de golf et véhicules similaires	40.00 %	B5	
87060032	- - pour ambulances	40.00 %	B5	
87060033	- - pour voitures de tourisme (y compris breaks et voitures de sport, mais à l'exclusion des camionnettes)	40.00 %	B5	
87060034	- - pour véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige	40.00 %	B5	
87060039	- - autres	40.00 %	B5	
87060041	- - pour véhicules d'un poids en charge maximal n'excédant pas 24 t	40.00 %	B5	
87060042	- - pour véhicules d'un poids en charge maximal excédant 24 t	10.00 %	B5	
87060050	- pour véhicules du n° 87.05	5.00 %	A	
87071010	- - pour karts et voiturettes de golf et véhicules similaires	40.00 %	B5	
87071020	- - pour ambulances	40.00 %	B5	
87071030	- - pour véhicules spécialement conçus pour se déplacer sur la neige	40.00 %	B5	
87071090	- - autres	40.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87079011	- - - Cabines de conduite pour véhicules du n° 8701.20	5.00 %	A	
87079019	- - - autres	15.00 %	A	
87079021	- - - pour voitures de tourisme (y compris les limousines à carrosserie allongée, mais à l'exclusion des autocars, autobus, minibus et camionnettes)	40.00 %	B5	
87079029	- - - autres	40.00 %	B5	
87079030	- - pour véhicules du n° 87.05	5.00 %	A	
87079040	- - Cabines de conduite pour tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier	10.00 %	A	
87079090	- - autres	40.00 %	B5	
87081010	- - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87081090	- - autres	10.00 %	A	
87082100	- - Ceintures de sécurité	10.00 %	A	
87082210	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87082220	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87082230	- - - pour véhicules des n ^{os} 87.02, 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87082911	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87082915	- - - - Accoudoirs de portière pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87082916	- - - - autres, pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87082917	- - - - pour véhicules du n° 8704.10	10.00 %	A	
87082918	- - - - pour véhicules du n° 87.02 ou autres véhicules du n° 87.04	10.00 %	A	
87082919	- - - - autres	10.00 %	A	
87082920	- - - Parties de ceintures de sécurité	10.00 %	A	
87082992	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87082993	- - - - - Garnitures intérieures; garde-boue	10.00 %	A	
87082994	- - - - - Tiges de capot	10.00 %	A	
87082995	- - - - - autres	10.00 %	A	
87082996	- - - - - Garnitures intérieures; garde-boue	10.00 %	A	
87082997	- - - - - Tiges de capot	10.00 %	A	
87082998	- - - - - autres	10.00 %	A	
87082999	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87083010	- - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87083021	- - - Tambours de frein, disques de frein ou conduites de frein	10.00 %	A	
87083029	- - - autres	10.00 %	A	
87083030	- - Tambours de frein, disques de frein ou conduites de frein pour véhicules des n°s 87.02 ou 87.04	10.00 %	A	
87083090	- - autres	10.00 %	A	
87084011	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87084013	- - - pour véhicules des n°s 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87084014	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87084019	- - - autres	10.00 %	A	
87084025	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87084026	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87084027	- - - pour véhicules des n°s 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87084029	- - - autres	10.00 %	A	
87084091	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87084092	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87084099	- - - autres	10.00 %	A	
87085011	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87085013	- - - pour véhicules des n°s 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87085015	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87085019	- - - autres	10.00 %	A	
87085025	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87085026	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87085027	- - - pour véhicules des n°s 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87085029	- - - autres	10.00 %	A	
87085091	- - - - Roues dentées et pignons	10.00 %	A	
87085092	- - - - autres	10.00 %	A	
87085094	- - - - Roues dentées et pignons	10.00 %	A	
87085095	- - - - autres	10.00 %	A	
87085096	- - - - Roues dentées et pignons	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87085099	- - - - autres	10.00 %	A	
87087015	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87087016	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87087017	- - - - pour véhicules du n° 8704.10	10.00 %	A	
87087018	- - - - autres	10.00 %	A	
87087019	- - - autres	10.00 %	A	
87087021	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	B5	
87087022	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87087023	- - - pour véhicules des n°s 87.02 ou 87.04 (à l'exclusion du n° 8704.10)	10.00 %	A	
87087029	- - - autres	10.00 %	A	
87087031	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87087032	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87087033	- - - pour tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier d'un poids en charge maximal excédant 45 t	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87087034	- - - pour véhicules du n° 87.02 ou autres véhicules du n° 87.04	10.00 %	A	
87087039	- - - autres	10.00 %	A	
87087095	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87087096	- - - pour véhicules des n ^{os} 87.02 ou 87.04	10.00 %	A	
87087097	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87087099	- - - autres	10.00 %	A	
87088015	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87088016	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87088017	- - - pour véhicules des n ^{os} 8704.10 ou 87.05	10.00 %	A	
87088019	- - - autres	10.00 %	A	
87088091	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87088092	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87088099	- - - autres	10.00 %	A	
87089115	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87089116	- - - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089117	- - - - - pour véhicules du n° 8704.10	10.00 %	A	
87089118	- - - - - autres	10.00 %	A	
87089119	- - - - autres	10.00 %	A	
87089191	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87089193	- - - - Bouchons de vidange, pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089194	- - - - Bouchons de vidange, pour véhicules des n°s 87.02 ou 87.04 (à l'exclusion du n° 8704.10)	10.00 %	A	
87089195	- - - - autres, pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089199	- - - - autres	10.00 %	A	
87089210	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87089220	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089251	- - - - Silencieux et tuyaux d'échappement	10.00 %	A	
87089252	- - - - Parties	10.00 %	A	
87089261	- - - - Silencieux et tuyaux d'échappement	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87089262	- - - - Parties	10.00 %	A	
87089290	- - - autres	10.00 %	A	
87089350	- - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87089360	- - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089370	- - - pour véhicules des n°s 87.04 ou 87.05	10.00 %	A	
87089390	- - - autres	10.00 %	A	
87089411	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87089419	- - - - autres	10.00 %	A	
87089494	- - - - pour véhicules du n° 87.01	10.00 %	A	
87089495	- - - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089499	- - - - autres	10.00 %	A	
87089510	- - - Coussins gonflables de sécurité avec système de gonflage (airbags)	10.00 %	A	
87089590	- - - Parties	10.00 %	A	
87089911	- - - - Réservoirs à carburant non assemblés; supports pour moteur	10.00 %	A	
87089919	- - - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87089921	- - - - Réservoirs à carburant	10.00 %	A	
87089924	- - - - Moitiés inférieures de réservoir à carburant; bouchons de réservoir; goulottes de remplissage; tuyaux de remplissage; sangles de réservoir à carburant	10.00 %	A	
87089925	- - - - autres parties	10.00 %	A	
87089930	- - - - Pédales d'accélérateur, de frein ou d'embrayage	10.00 %	A	
87089940	- - - - Porte-batteries ou plateaux et supports pour ceux-ci	10.00 %	A	
87089950	- - - - Tuyères de radiateurs	10.00 %	A	
87089961	- - - - pour véhicules du n° 87.02	10.00 %	A	
87089962	- - - - pour véhicules du n° 87.03	10.00 %	A	
87089963	- - - - pour véhicules du n° 87.04	10.00 %	A	
87089970	- - - - Supports pour moteur	10.00 %	A	
87089980	- - - - autres	10.00 %	A	
87089991	- - - - Réservoirs à carburant non assemblés; supports pour moteur	10.00 %	A	
87089999	- - - - autres	10.00 %	A	
87091100	- - électriques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87091900	- - autres	10.00 %	A	
87099000	- Parties	0.00 %	A	
87100000	Chars et automobiles blindées de combat, armés ou non; leurs parties.	0.00 %	A	
87111012	- - - Cyclomoteurs et bicyclettes à moteur	10.00 %	A	
87111014	- - - Trottinettes à moteur; mini motocycles	10.00 %	A	
87111015	- - - autres motocycles et scooters	10.00 %	A	
87111019	- - - autres	10.00 %	A	
87111092	- - - Cyclomoteurs et bicyclettes à moteur	30.00 %	B5	
87111094	- - - Trottinettes à moteur; mini motocycles	30.00 %	B5	
87111095	- - - autres motocycles et scooters	30.00 %	B5	
87111099	- - - autres	30.00 %	B5	
87112011	- - - Motocycles pour motocross	10.00 %	A	
87112012	- - - Cyclomoteurs et bicyclettes à moteur	30.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87112013	- - - Mini motocycles	10.00 %	A	
87112014	- - - - d'une cylindrée excédant 150 cm ³ mais n'excédant pas 200 cm ³	10.00 %	A	
87112015	- - - - d'une cylindrée excédant 200 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	10.00 %	A	
87112016	- - - - autres	10.00 %	A	
87112019	- - - autres	10.00 %	A	
87112091	- - - Motocycles pour motocross	30.00 %	B5	
87112092	- - - Cyclomoteurs et bicyclettes à moteur	30.00 %	B5	
87112093	- - - Mini motocycles	30.00 %	B5	
87112094	- - - - d'une cylindrée excédant 150 cm ³ mais n'excédant pas 200 cm ³	30.00 %	B5	
87112095	- - - - d'une cylindrée excédant 200 cm ³ mais n'excédant pas 250 cm ³	30.00 %	B5	
87112096	- - - - autres	30.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87112099	- - - autres	30.00 %	A	
87113011	- - - en pièces détachées	10.00 %	A	
87113019	- - - autres	40.00 %	B5	
87113030	- - autres, en pièces détachées	10.00 %	A	
87113090	- - autres	40.00 %	B5	
87114011	- - - en pièces détachées	10.00 %	A	
87114019	- - - autres	40.00 %	B5	
87114020	- - autres, en pièces détachées	10.00 %	A	
87114090	- - autres	40.00 %	B5	
87115020	- - en pièces détachées	10.00 %	A	
87115090	- - autres	40.00 %	B5	
87116011	- - - Bicyclettes	10.00 %	A	
87116012	- - - Trotinettes; draisiennes; mini motocycles	10.00 %	A	
87116013	- - - autres motocycles	10.00 %	A	
87116019	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87116092	- - - Trotinettes; draisiennes; mini motocycles	40.00 %	B5	
87116093	- - - autres motocycles	40.00 %	B5	
87116094	- - - Bicyclettes, équipées d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance n'excédant pas 250 W et dont la vitesse maximale n'excède pas 25 km/h	40.00 %	B5	
87116095	- - - autres bicyclettes	40.00 %	B5	
87116099	- - - autres	40.00 %	B5	
87119040	- - Side-cars	40.00 %	B5	
87119060	- - autres, en pièces détachées	10.00 %	A	
87119090	- - autres	40.00 %	B5	
87120010	- Bicyclettes de course	25.00 %	B5	
87120020	- Bicyclettes pour enfants	25.00 %	B5	
87120030	- autres bicyclettes	25.00 %	B5	
87120090	- autres	25.00 %	B5	
87131000	- sans mécanisme de propulsion	0.00 %	A	
87139000	- autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87141010	- - Selles	10.00 %	A	
87141020	- - Rayons et embouts	20.00 %	A	
87141030	- - Cadres et fourches, y compris les fourches télescopiques, suspensions arrière, et leurs parties	10.00 %	A	
87141040	- - Pignons, boîtes de vitesses, pédales d'embrayage et autres organes de transmission, et leurs parties	5.00 %	A	
87141050	- - Jantes	10.00 %	A	
87141060	- - Freins et leurs parties	10.00 %	A	
87141070	- - Silencieux et leurs parties	10.00 %	A	
87141090	- - autres	10.00 %	A	
87142011	- - - d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 75 mm mais n'excédant pas 100 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87142012	- - - d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 100 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	10.00 %	A	
87142019	- - - autres	10.00 %	A	
87142090	- - autres	10.00 %	A	
87149110	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	A	
87149191	- - - - Parties pour fourches	10.00 %	B5	
87149199	- - - - autres	10.00 %	A	
87149210	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	A	
87149290	- - - autres	10.00 %	A	
87149310	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	B5	
87149390	- - - autres	10.00 %	A	
87149410	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	B5	
87149490	- - - autres	10.00 %	A	
87149510	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87149590	- - - autres	10.00 %	A	
87149610	- - - pour bicyclettes du n° 8712.00.20	10.00 %	B5	
87149690	- - - autres	10.00 %	A	
87149911	- - - - Guidons, montants, garde-boue, réflecteurs, porte-bagages, câbles de commande, supports d'éclairage ou pattes de ferrure; autres accessoires	10.00 %	A	
87149912	- - - - Plateaux et manivelles de pédalier; autres parties	10.00 %	A	
87149991	- - - - Guidons, montants, garde-boue, réflecteurs, porte-bagages, câbles de commande, supports d'éclairage ou pattes de ferrure; autres accessoires	10.00 %	A	
87149993	- - - - Embouts pour rayons	10.00 %	A	
87149994	- - - - Plateaux et manivelles de pédalier; autres parties	10.00 %	A	
87150000	Landaus, poussettes et voitures similaires pour le transport des enfants, et leurs parties.	10.00 %	A	
87161000	- Remorques et semi-remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane	40.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87162000	- Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles	15.00 %	A	
87163100	- - Citernes	15.00 %	A	
87163940	- - - Remorques et semi-remorques agricoles	15.00 %	A	
87163991	- - - - d'une capacité de charge (charge utile) excédant 200 t	15.00 %	A	
87163999	- - - - autres	15.00 %	A	
87164000	- autres remorques et semi-remorques	15.00 %	A	
87168010	- - Charrettes et chariots, diables à sacs, chariots à main et véhicules similaires propulsés à la main des types utilisés dans les usines et ateliers, à l'exception des brouettes	20.00 %	A	
87168020	- - Brouettes	20.00 %	B5	
87168090	- - autres	20.00 %	A	
87169013	- - - pour véhicules du n° 8716.20	0.00 %	A	
87169019	- - - autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87169021	- - - Roulettes, d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 100 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	0.00 %	A	
87169022	- - - Roulettes, d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 75 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	0.00 %	A	
87169023	- - - autres, pour véhicules du n° 8716.80.10	0.00 %	A	
87169024	- - - autres, pour véhicules du n° 8716.80.20	0.00 %	A	
87169094	- - - Rayons et embouts	0.00 %	A	
87169095	- - - Roulettes, d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 100 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	0.00 %	A	
87169096	- - - Roulettes, d'un diamètre (pneumatiques compris) excédant 75 mm mais n'excédant pas 250 mm, à condition que la largeur de tout pneu ou roue qui l'équipe ne soit pas inférieure à 30 mm	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
87169099	- - - autres	0.00 %	A	
88010000	Ballons et dirigeables; planeurs, ailes volantes et autres véhicules aériens, non conçus pour la propulsion à moteur.	0.00 %	A	
88021100	- - d'un poids à vide n'excédant pas 2,000 kg	0.00 %	A	
88021200	- - d'un poids à vide excédant 2,000 kg	0.00 %	A	
88022010	- - Avions	0.00 %	A	
88022090	- - autres	0.00 %	A	
88023010	- - Avions	0.00 %	A	
88023090	- - autres	0.00 %	A	
88024010	- - Avions	0.00 %	A	
88024090	- - autres	0.00 %	A	
88026000	- Véhicules spatiaux (y compris les satellites) et leurs véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux	0.00 %	A	
88040010	- Rotochutes et leurs parties	0.00 %	A	
88040090	- autres	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
88051000	- Appareils et dispositifs pour le lancement de véhicules aériens et leurs parties; appareils et dispositifs pour l'appontage de véhicules aériens et appareils et dispositifs similaires, et leurs parties	0.00 %	A	
88052100	- - Simulateurs de combat aérien et leurs parties	0.00 %	A	
88052910	- - - Appareils au sol d'entraînement au vol	0.00 %	A	
88052990	- - - autres	0.00 %	A	
88061000	- Conçus pour le transport de passagers	0.00 %	A	
88062100	- - D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g	0.00 %	A	
88062200	- - D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg	0.00 %	A	
88062300	- - D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg	0.00 %	A	
88062400	- - D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg	0.00 %	A	
88062900	- - autres	0.00 %	A	
88069100	- - D'un poids maximal au décollage n'excédant pas 250 g	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
88069200	- - D'un poids maximal au décollage excédant 250 g mais n'excédant pas 7 kg	0.00 %	A	
88069300	- - D'un poids maximal au décollage excédant 7 kg mais n'excédant pas 25 kg	0.00 %	A	
88069400	- - D'un poids maximal au décollage excédant 25 kg mais n'excédant pas 150 kg	0.00 %	A	
88069900	- - autres	0.00 %	A	
88071000	- Hélices et rotors, et leurs parties	0.00 %	A	
88072000	- Trains d'atterrissage et leur parties	0.00 %	A	
88073000	- autres parties d'avions, d'hélicoptères ou de véhicules aériens sans pilote	0.00 %	A	
88079000	- autres	0.00 %	A	
89011010	- - d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89011020	- - d'une jauge brute excédant 26 mais n'excédant pas 500	5.00 %	A	
89011060	- - d'une jauge brute excédant 500 mais n'excédant pas 1,000	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89011070	- - d'une jauge brute excédant 1,000 mais n'excédant pas 4,000	5.00 %	A	
89011080	- - d'une jauge brute excédant 4,000 mais n'excédant pas 5,000	5.00 %	A	
89011090	- - d'une jauge brute excédant 5,000	5.00 %	A	
89012050	- - d'une jauge brute n'excédant pas 5,000	0.00 %	A	
89012071	- - - d'une jauge brute excédant 5,000 mais n'excédant pas 20,000	0.00 %	A	
89012072	- - - d'une jauge brute excédant 20,000 mais n'excédant pas 30,000	0.00 %	A	
89012073	- - - d'une jauge brute excédant 30,000 mais n'excédant pas 50,000	0.00 %	A	
89012080	- - d'une jauge brute excédant 50,000	0.00 %	A	
89013050	- - d'une jauge brute n'excédant pas 5,000	5.00 %	A	
89013070	- - d'une jauge brute excédant 5,000 mais n'excédant pas 50,000	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89013080	- - d'une jauge brute excédant 50,000	0.00 %	A	
89019011	- - - d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89019012	- - - d'une jauge brute excédant 26 mais n'excédant pas 500	5.00 %	A	
89019014	- - - d'une jauge brute excédant 500	0.00 %	A	
89019031	- - - d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89019032	- - - d'une jauge brute excédant 26 mais n'excédant pas 500	5.00 %	A	
89019033	- - - d'une jauge brute excédant 500 mais n'excédant pas 1,000	0.00 %	A	
89019034	- - - d'une jauge brute excédant 1,000 mais n'excédant pas 4,000	0.00 %	A	
89019035	- - - d'une jauge brute excédant 4,000 mais n'excédant pas 5,000	0.00 %	A	
89019036	- - - d'une jauge brute excédant 5,000 mais n'excédant pas 50,000	0.00 %	A	
89019037	- - - d'une jauge brute excédant 50,000	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89020031	- - d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89020032	- - d'une jauge brute excédant 26 mais inférieure à 40	5.00 %	A	
89020033	- - d'une jauge brute égale ou supérieure à 40 mais n'excédant pas 101	5.00 %	A	
89020034	- - d'une jauge brute excédant 101 mais n'excédant pas 250	5.00 %	A	
89020035	- - d'une jauge brute excédant 250 mais n'excédant pas 1,000	5.00 %	A	
89020036	- - d'une jauge brute excédant 1,000 mais n'excédant pas 4,000	5.00 %	A	
89020037	- - d'une jauge brute excédant 4,000	5.00 %	A	
89020041	- - d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89020042	- - d'une jauge brute excédant 26 mais inférieure à 40	5.00 %	A	
89020043	- - d'une jauge brute égale ou supérieure à 40 mais n'excédant pas 101	5.00 %	A	
89020044	- - d'une jauge brute excédant 101 mais n'excédant pas 250	5.00 %	A	
89020045	- - d'une jauge brute excédant 250 mais n'excédant pas 1,000	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89020046	- - d'une jauge brute excédant 1,000 mais n'excédant pas 4,000	5.00 %	A	
89020047	- - d'une jauge brute excédant 4,000	5.00 %	A	
89031100	- - Comportant un moteur ou conçus pour comporter un moteur, d'un poids à vide sans moteur n'excédant pas 100 kg	5.00 %	A	
89031200	- - Non conçus pour être utilisés avec un moteur et d'un poids à vide n'excédant pas 100 kg	5.00 %	A	
89031900	- - autres	5.00 %	A	
89032100	- - d'une longueur n'excédant pas 7.5 m	5.00 %	A	
89032200	- - d'une longueur excédant 7.5 m mais n'excédant pas 24 m	5.00 %	A	
89032300	- - d'une longueur excédant 24 m	5.00 %	A	
89033100	- - d'une longueur n'excédant pas 7.5 m	5.00 %	A	
89033200	- - d'une longueur excédant 7.5 m mais n'excédant pas 24 m	5.00 %	A	
89033300	- - d'une longueur excédant 24 m	5.00 %	A	
89039300	- - d'une longueur n'excédant pas 7.5 m	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89039900	- - autres	5.00 %	A	
89040010	- d'une jauge brute n'excédant pas 26	5.00 %	A	
89040032	- - d'une puissance n'excédant pas 1,200 hp	0.00 %	A	
89040033	- - d'un puissance excédant 1,200 hp mais n'excédant pas 3,200 hp	0.00 %	A	
89040034	- - d'un puissance excédant 3,200 hp mais n'excédant pas 4,000 hp	0.00 %	A	
89040035	- - d'une puissance excédant 4,000 hp	0.00 %	A	
89051000	- Bateaux-dragueurs	5.00 %	A	
89052000	- Plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles	0.00 %	A	
89059010	- - Docks flottants	5.00 %	A	
89059090	- - autres	0.00 %	A	
89061000	- Navires de guerre	5.00 %	A	
89069010	- - d'un volume déplacé n'excédant pas 30 t	5.00 %	A	
89069020	- - d'un volume déplacé excédant 30 t mais n'excédant pas 300 t	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
89069090	- - autres	5.00 %	A	
89071000	- Radeaux gonflables	5.00 %	A	
89079010	- - Bouées	5.00 %	A	
89079090	- - autres	5.00 %	A	
89080000	Bateaux et autres engins flottants à dépecer	5.00 %	A	
90011010	- - pour télécommunications et autres utilisations électriques	0.00 %	A	
90011090	- - autres	5.00 %	A	
90012000	- Matières polarisantes en feuilles ou en plaques	5.00 %	A	
90013000	- Verres de contact	5.00 %	A	
90014000	- Verres de lunetterie en verre	5.00 %	A	
90015000	- Verres de lunetterie en autres matières	5.00 %	A	
90019010	- - pour appareils photographiques ou caméras et projecteurs cinématographiques	5.00 %	A	
90019090	- - autres	5.00 %	A	
90021100	- - pour appareils de prise de vues, pour projecteurs ou pour appareils photographiques ou cinématographiques d'agrandissement ou de réduction	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90021900	- - autres	5.00 %	A	
90022010	- - pour projecteurs cinématographiques	0.00 %	A	
90022020	- - pour caméras cinématographiques, appareils photographiques et autres projecteurs	0.00 %	A	
90022090	- - autres	5.00 %	A	
90029020	- - pour projecteurs cinématographiques	0.00 %	A	
90029030	- - pour caméras cinématographiques, appareils photographiques et autres projecteurs	0.00 %	A	
90029090	- - autres	5.00 %	A	
90031100	- - en matières plastiques	10.00 %	A	
90031900	- - en autres matières	10.00 %	A	
90039000	- Parties	5.00 %	A	
90041000	- Lunettes solaires	10.00 %	A	
90049010	- - Lunettes correctrices	10.00 %	A	
90049050	- - Lunettes de protection	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90049090	- - autres	10.00 %	A	
90051000	- Jumelles	5.00 %	A	
90058010	- - Instruments d'astronomie, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie	5.00 %	A	
90058090	- - autres	5.00 %	A	
90059010	- - pour instruments d'astronomie, à l'exclusion des appareils de radio-astronomie	5.00 %	A	
90059090	- - autres	5.00 %	A	
90063000	- Appareils photographiques spécialement conçus pour la photographie sous-marine ou aérienne, pour l'examen médical d'organes internes ou pour les laboratoires de médecine légale ou d'identité judiciaire	5.00 %	A	
90064000	- Appareils photographiques à développement et tirage instantanés	5.00 %	A	
90065310	- - - à visée à travers l'objectif (appareils mono-objectif réflex, SLR)	10.00 %	A	
90065390	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90065911	- - - - à visée à travers l'objectif (appareils mono-objectif réflex, SLR)	10.00 %	A	
90065919	- - - - autres	5.00 %	A	
90065921	- - - - Phototraceurs laser	5.00 %	A	
90065929	- - - - autres	5.00 %	A	
90065930	- - - autres, phototraceurs laser ou systèmes d'exposition directe de films avec processeur de tramage	5.00 %	A	
90065990	- - - autres	5.00 %	A	
90066100	- - Appareils à tube à décharge pour la production de la lumière-éclair (dits «flashes électroniques»)	10.00 %	A	
90066900	- - autres	10.00 %	A	
90069110	- - - pour phototraceurs laser du n° 9006.59.21	5.00 %	A	
90069140	- - - autres, pour appareils photographiques des n°s 9006.40 ou 9006.53	5.00 %	A	
90069150	- - - autres, pour appareils photographiques des n°s 9006.59.11 ou 9006.59.19	5.00 %	A	
90069190	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90069910	- - - pour appareils et dispositifs pour la production de la lumière-éclair en photographie	5.00 %	A	
90069990	- - - autres	10.00 %	A	
90071000	- Caméras	0.00 %	A	
90072010	- - pour films d'une largeur de moins de 16 mm	0.00 %	A	
90072090	- - autres	0.00 %	A	
90079100	- - de caméras	10.00 %	A	
90079200	- - de projecteurs	0.00 %	A	
90085010	- - Lecteurs de microfilms, de microfiches ou d'autres microformats, même permettant l'obtention de copies	10.00 %	A	
90085090	- - autres	10.00 %	A	
90089020	- - d'appareils photographiques d'agrandissement ou de réduction	10.00 %	A	
90089090	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90101000	- Appareils et matériel pour le développement automatique des pellicules photographiques, des films cinématographiques ou du papier photographique en rouleaux ou pour l'impression automatique des pellicules développées sur des rouleaux de papier photographique	0.00 %	A	
90105010	- - Appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les substrats sensibilisés pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
90105020	- - Equipements d'édition et de tirage cinématographiques; négatoscopes pour clichés radiographiques; unités d'exposition par contact pour la préparation de films dans le procédé de sélection chromatique; clichés automatiques	0.00 %	A	
90105090	- - autres	0.00 %	A	
90106010	- - de 300 pouces ou plus	0.00 %	A	
90106090	- - autres	0.00 %	A	
90109020	- - d'appareils du n° 9010.10.00	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90109030	- - Parties et accessoires d'appareils pour la projection ou la réalisation des tracés de circuits sur les substrats sensibilisés pour la fabrication de circuits imprimés	10.00 %	A	
90109090	- - autres	10.00 %	A	
90111000	- Microscopes stéréoscopiques	0.00 %	A	
90112000	- autres microscopes, pour la photomicrographie, la cinéphotomicrographie ou la microprojection	5.00 %	A	
90118000	- autres microscopes	5.00 %	A	
90119000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90121000	- Microscopes autres qu'optiques; diffractographes	5.00 %	A	
90129000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90131010	- - Lunettes de visée pour armes; périscopes	5.00 %	A	
90131020	- - Lunettes pour machines, appareils ou instruments du présent chapitre ou de la section XVI	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90132000	- Lasers, autres que les diodes laser	5.00 %	A	
90138010	- - Appareils de vérification et de réparation optiques des défauts des circuits imprimés et des cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90138090	- - autres	5.00 %	A	
90139010	- - d'appareils du n° 9013.20.00	5.00 %	A	
90139060	- - d'appareils du n° 9013.80.10	5.00 %	A	
90139070	- - d'appareils du n° 9013.10.10	5.00 %	A	
90139090	- - autres	5.00 %	A	
90141000	- Boussoles, y compris les compas de navigation	5.00 %	A	
90142000	- Instruments et appareils pour la navigation aérienne ou spatiale (autres que les boussoles)	5.00 %	A	
90148011	- - - Sonars ou échosondeurs	5.00 %	A	
90148019	- - - autres	5.00 %	A	
90148090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90149010	- - d'instruments et appareils, des types utilisés sur les navires, travaillant en liaison avec une machine automatique de traitement de l'information	5.00 %	A	
90149090	- - autres	5.00 %	A	
90151010	- - des types utilisés en photographie ou cinématographie	5.00 %	A	
90151090	- - autres	5.00 %	A	
90152000	- Théodolites et tachéomètres	5.00 %	A	
90153000	- Niveaux	5.00 %	A	
90154000	- Instruments et appareils de photogrammétrie	5.00 %	A	
90158010	- - Appareils de radiosondage et appareils de mesure de radiovent	5.00 %	A	
90158090	- - autres	5.00 %	A	
90159000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90160000	Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids	5.00 %	A	
90171010	- - Traceurs	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90171090	- - autres	5.00 %	A	
90172010	- - Règles	10.00 %	A	
90172040	- - Phototraceurs pour la fabrication de circuits imprimés	10.00 %	A	
90172050	- - autres traceurs	10.00 %	A	
90172090	- - autres	10.00 %	A	
90173000	- Micromètres, pieds à coulisse, calibres et jauges	5.00 %	A	
90178000	- autres instruments	5.00 %	A	
90179030	- - Parties et accessoires de phototraceurs pour la fabrication de circuits imprimés	5.00 %	A	
90179040	- - Parties et accessoires, y compris cartes imprimées équipées, d'autres traceurs	0.00 %	A	
90179090	- - autres	5.00 %	A	
90181100	- - Électrocardiographes	5.00 %	B5	
90181200	- - Appareils de diagnostic par balayage ultrasonique (scanners)	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90181300	- - Appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique	5.00 %	B5	
90181400	- - Appareils de scintigraphie	5.00 %	B5	
90181900	- - autres	5.00 %	B5	
90182000	- Appareils à rayons ultraviolets ou infrarouges	5.00 %	B5	
90183110	- - - Seringues jetables	25.00 %	X	
90183190	- - - autres	15.00 %	B5	
90183200	- - Aiguilles tubulaires en métal et aiguilles à sutures	0.00 %	A	
90183910	- - - Cathéters	5.00 %	B5	
90183990	- - - autres	5.00 %	B5	
90184100	- - Tours dentaires, même combinés sur une base commune avec d'autres équipements dentaires	5.00 %	A	
90184900	- - autres	5.00 %	B5	
90185000	- autres instruments et appareils d'ophtalmologie	5.00 %	B5	
90189010	- - Lampes frontales à dispositif serre-tête à fibre optique, des types conçus pour un usage médical	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90189020	- - Sets pour administration par voie intraveineuse	5.00 %	A	
90189031	- - - Instruments et appareils électrochirurgicaux ou électromédicaux	5.00 %	A	
90189039	- - - autres	5.00 %	A	
90189090	- - autres	5.00 %	A	
90191010	- - électriques	5.00 %	A	
90191090	- - autres	5.00 %	A	
90192010	- - Ventilateurs invasifs	5.00 %	A	
90192020	- - autres appareils de ventilation	5.00 %	A	
90192090	- - autres	5.00 %	A	
90200010	- Masques complets pour protection nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique (NRBC)	5.00 %	A	
90200090	- autres	5.00 %	A	
90211010	- - en fer ou en acier	5.00 %	A	
90211090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90212100	- - Dents artificielles	5.00 %	A	
90212910	- - - en fer ou en acier	5.00 %	A	
90212920	- - - en titane	5.00 %	A	
90212990	- - - autres	5.00 %	A	
90213100	- - Prothèses articulaires	5.00 %	A	
90213900	- - autres	5.00 %	A	
90214000	- Appareils pour faciliter l'audition aux sourds, à l'exclusion des parties et accessoires	10.00 %	A	
90215000	- Stimulateurs cardiaques, à l'exclusion des parties et accessoires	5.00 %	A	
90219000	- autres	5.00 %	A	
90221200	- - Appareils de tomographie pilotés par une machine automatique de traitement de l'information	0.00 %	A	
90221300	- - autres, pour l'art dentaire	5.00 %	A	
90221400	- - autres, pour usages médicaux, chirurgicaux ou vétérinaires	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90221910	- - - Appareils à rayons X pour l'inspection physique des joints brasés sur les circuits imprimés	5.00 %	A	
90221990	- - - autres	5.00 %	A	
90222100	- - à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire	5.00 %	A	
90222900	- - pour autres usages	5.00 %	A	
90223000	- Tubes à rayons X	5.00 %	A	
90229010	- - Parties et accessoires d'appareils à rayons X pour l'inspection physique des joints brasés sur les circuits imprimés	5.00 %	A	
90229020	- - Parties et accessoires d'autres appareils à rayons X	5.00 %	A	
90229090	- - autres	5.00 %	A	
90230000	Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration (dans l'enseignement ou les expositions, par exemple), non susceptibles d'autres emplois	5.00 %	A	
90241010	- - électriques	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90241020	- - non électriques	5.00 %	A	
90248010	- - électriques	5.00 %	A	
90248020	- - non électriques	5.00 %	A	
90249000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90251100	- - à liquide, à lecture directe	5.00 %	A	
90251911	- - - - Thermomètres pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90251919	- - - - autres	5.00 %	A	
90251920	- - - non électriques	5.00 %	A	
90258000	- autres instruments	5.00 %	A	
90259000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90261050	- - Jauges de niveau pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90261090	- - autres	5.00 %	A	
90262050	- - Manomètres pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90262090	- - autres	5.00 %	A	
90268000	- autres instruments et appareils	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90269000	- Parties et accessoires	5.00 %	A	
90271000	- Analyseurs de gaz ou de fumées	5.00 %	A	
90272000	- Chromatographes et appareils d'électrophorèse	5.00 %	A	
90273000	- Spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	5.00 %	A	
90275000	- autres instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques (UV, visibles, IR)	5.00 %	A	
90278100	- - Spectromètres de masse	5.00 %	A	
90278910	- - - Posemètres	5.00 %	A	
90278990	- - - autres	5.00 %	A	
90279000	- Microtomes; parties et accessoires	0.00 %	A	
90281010	- - Compteurs de gaz, des types montés sur les réservoirs à gaz	5.00 %	B5	
90281090	- - autres	5.00 %	B5	
90282020	- - Compteurs d'eau	15.00 %	B5	
90282090	- - autres	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90283010	- - Compteurs de consommation d'électricité	15.00 %	X	
90283090	- - autres	5.00 %	B5	
90289010	- - Enveloppes ou corps de compteurs d'eau	5.00 %	A	
90289090	- - autres	10.00 %	B5	
90291020	- - Taximètres	5.00 %	A	
90291090	- - autres	5.00 %	A	
90292010	- - Indicateurs de vitesse pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90292020	- - Tachymètres pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90292090	- - autres	5.00 %	A	
90299010	- - d'appareils du n° 9029.10 ou de stroboscopes du n° 9029.20	5.00 %	A	
90299020	- - d'indicateurs de vitesse et de tachymètres du n° 9029.20	5.00 %	A	
90301000	- Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90302000	- Oscilloscopes et oscillographes	5.00 %	A	
90303100	- - Multimètres, sans dispositif enregistreur	5.00 %	A	
90303200	- - Multimètres, avec dispositif enregistreur	5.00 %	A	
90303310	- - - Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance sur les circuits imprimés ou cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90303320	- - - Instruments et appareils de mesure de l'impédance destinés à donner un avertissement visuel et/ou sonore des conditions de décharge électrostatique susceptibles de détériorer les circuits électroniques; appareils pour l'essai des dispositifs de contrôle électrostatiques et des dispositifs/appareils de mise à la terre électrostatique	5.00 %	A	
90303330	- - - Ampèremètres et voltmètres pour véhicules automobiles	5.00 %	A	
90303340	- - - autres instruments pour la mesure de la résistance	5.00 %	A	
90303390	- - - autres	5.00 %	A	
90303900	- - autres, avec dispositif enregistreur	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90304000	- autres instruments et appareils, spécialement conçus pour les techniques de la télécommunication (hypsomètres, kerdomètres, distorsiomètres, psophomètres, par exemple)	0.00 %	A	
90308210	- - - Testeurs de disques (wafers) à semi-conducteur	0.00 %	A	
90308290	- - - autres	5.00 %	A	
90308410	- - - Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques sur les circuits imprimés ou cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90308490	- - - autres	5.00 %	A	
90308910	- - - Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques sur les circuits imprimés ou cartes imprimées équipées, sans dispositif enregistreur	5.00 %	A	
90308990	- - - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90309010	- - Parties et accessoires (y compris cartes imprimées équipées) d'appareils des n ^{os} 9030.40 ou 9030.82	5.00 %	A	
90309030	- - Parties et accessoires d'instruments et appareils optiques pour la mesure ou le contrôle de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	0.00 %	A	
90309040	- - Parties et accessoires d'autres instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques sur les circuits imprimés ou cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90309090	- - autres	5.00 %	A	
90311000	- Machines à équilibrer les pièces mécaniques	5.00 %	A	
90312000	- Bancs d'essai	5.00 %	A	
90314100	- - pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur (y compris les circuits intégrés) ou pour le contrôle des masques photographiques ou des réticules utilisés dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur (y compris les circuits intégrés)	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90314910	- - - Instruments et appareils optiques pour la mesure du niveau de contamination par des particules de la surface des disques à semi-conducteur	0.00 %	A	
90314920	- - - Appareils de vérification et de réparation optiques des défauts des circuits imprimés ou des cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90314930	- - - autres instruments et appareils optiques pour la mesure ou le contrôle de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90314990	- - - autres	5.00 %	A	
90318010	- - Testeurs de câbles	5.00 %	A	
90318090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90319030	- - Parties et accessoires, y compris cartes imprimées équipées, d'instruments et appareils optiques pour le contrôle des disques ou des dispositifs à semi-conducteur ou pour le contrôle des masques ou des réticules utilisés dans la fabrication des dispositifs à semi-conducteur; parties et accessoires d'instruments et appareils optiques pour la mesure du niveau de contamination par des particules de la surface des disques à semi-conducteur	0.00 %	A	
90319040	- - d'appareils de vérification et de réparation optiques des défauts des circuits imprimés ou des cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90319050	- - d'autres instruments et appareils optiques pour la mesure ou le contrôle de circuits imprimés ou de cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90319090	- - autres	5.00 %	A	
90321000	- Thermostats	0.00 %	A	
90322000	- Manostats (pressostats)	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90328100	- - hydrauliques ou pneumatiques	5.00 %	A	
90328910	- - - Instruments et appareils incorporant une machine automatique de traitement de l'information ou travaillant en liaison avec une telle machine, pour la régulation ou le contrôle automatiques des systèmes de propulsion, de ballast ou de manutention de la cargaison des navires	5.00 %	A	
90328920	- - - Instruments et appareils automatiques pour la régulation ou le contrôle des solutions chimiques ou électrochimiques dans la fabrication des circuits imprimés ou cartes imprimées équipées	5.00 %	A	
90328931	- - - - Unités automatiques de régulation de la tension (stabilisateurs)	5.00 %	A	
90328939	- - - - autres	5.00 %	A	
90328990	- - - autres	5.00 %	A	
90329010	- - d'appareils du n° 9032.89.10	5.00 %	A	
90329020	- - d'appareils du n° 9032.89.20	5.00 %	A	
90329090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
90330000	Parties et accessoires non dénommés ni compris ailleurs dans le présent chapitre, pour machines, appareils, instruments ou articles du chapitre 90	5.00 %	A	
91011100	- - à affichage mécanique seulement	10.00 %	A	
91011900	- - autres	10.00 %	A	
91012100	- - à remontage automatique	10.00 %	A	
91012900	- - autres	10.00 %	A	
91019100	- - fonctionnant électriquement	10.00 %	A	
91019900	- - autres	10.00 %	A	
91021100	- - à affichage mécanique seulement	10.00 %	A	
91021200	- - à affichage optoélectronique seulement	10.00 %	A	
91021900	- - autres	10.00 %	A	
91022100	- - à remontage automatique	10.00 %	A	
91022900	- - autres	10.00 %	A	
91029100	- - fonctionnant électriquement	10.00 %	A	
91029900	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
91031000	- fonctionnant électriquement	5.00 %	A	
91039000	- autres	5.00 %	A	
91040010	- pour véhicules	5.00 %	A	
91040090	- autres	0.00 %	A	
91051100	- - fonctionnant électriquement	5.00 %	A	
91051900	- - autres	5.00 %	A	
91052100	- - fonctionnant électriquement	5.00 %	A	
91052900	- - autres	5.00 %	A	
91059110	- - - Chronomètres de marine	5.00 %	A	
91059190	- - - autres	5.00 %	A	
91059910	- - - Chronomètres de marine	5.00 %	A	
91059990	- - - autres	5.00 %	A	
91061000	- Horloges de pointage; horodateurs et horocompteurs	5.00 %	A	
91069010	- - Parmètres	5.00 %	A	
91069090	- - autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
91070000	Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone	5.00 %	A	
91081100	- - à affichage mécanique seulement ou avec un dispositif qui permette d'incorporer un affichage mécanique	5.00 %	A	
91081200	- - à affichage optoélectronique seulement	5.00 %	A	
91081900	- - autres	5.00 %	A	
91082000	- à remontage automatique	5.00 %	A	
91089000	- autres	5.00 %	A	
91091000	- fonctionnant électriquement	5.00 %	A	
91099000	- autres	5.00 %	A	
91101100	- - Mouvements complets, non assemblés ou partiellement assemblés (chablons)	5.00 %	A	
91101200	- - Mouvements incomplets, assemblés	5.00 %	A	
91101900	- - Ébauches	5.00 %	A	
91109000	- autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
91111000	- Boîtes en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	5.00 %	A	
91112000	- Boîtes en métaux communs, même dorés ou argentés	5.00 %	A	
91118000	- autres boîtes	5.00 %	A	
91119000	- Parties	5.00 %	A	
91122000	- Cages et cabinets	5.00 %	A	
91129000	- Parties	5.00 %	A	
91131000	- en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux	10.00 %	A	
91132000	- en métaux communs, même dorés ou argentés	10.00 %	A	
91139000	- autres	10.00 %	A	
91143000	- Cadrans	5.00 %	A	
91144000	- Platines et ponts	5.00 %	A	
91149000	- autres	5.00 %	A	
92011000	- Pianos droits	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
92012000	- Pianos à queue	15.00 %	A	
92019000	- autres	15.00 %	A	
92021000	- à cordes frottées à l'aide d'un archet	10.00 %	A	
92029000	- autres	15.00 %	A	
92051000	- Instruments dits «cuivres»	10.00 %	A	
92059010	- - Orgues à tuyaux et à clavier; harmoniums et instruments similaires à clavier et à anches libres métalliques	10.00 %	A	
92059090	- - autres	10.00 %	A	
92060000	Instruments de musique à percussion (tambours, caisses, xylophones, cymbales, castagnettes, maracas, par exemple).	10.00 %	A	
92071000	- Instruments à clavier, autres que les accordéons	15.00 %	A	
92079000	- autres	15.00 %	A	
92081000	- Boîtes à musique	10.00 %	A	
92089010	- - Appeaux, sifflets, cornes d'appel et autres instruments d'appel ou de signalisation à bouche	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
92089090	- - autres	10.00 %	A	
92093000	- Cordes harmoniques	5.00 %	A	
92099110	- - - Dos complets, claviers et cadres métalliques pour pianos droits	5.00 %	A	
92099190	- - - autres	5.00 %	A	
92099200	- - Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.02	5.00 %	A	
92099400	- - Parties et accessoires des instruments de musique du n° 92.07	5.00 %	A	
92099900	- - autres	5.00 %	A	
93011000	- Pièces d'artillerie (canons, obusiers et mortiers, par exemple)	5.00 %	B5	
93012000	- Tubes lance-missiles; lance-flammes; lance-grenades; lance-torpilles et lanceurs similaires	5.00 %	B5	
93019000	- autres	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
93020000	Revolvers et pistolets, autres que ceux des n ^{os} 93.03 ou 93.04	5.00 %	B5	
93031000	- Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon	5.00 %	B5	
93032010	- - Fusils de chasse	5.00 %	B5	
93032090	- - autres	5.00 %	B5	
93033010	- - Carabines de chasse	5.00 %	B5	
93033090	- - autres	5.00 %	B5	
93039010	- - Pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, d'un calibre de 20 mm ou plus mais à l'exclusion des calibres de 23 mm et 26.5 mm	5.00 %	B5	
93039090	- - autres	5.00 %	B5	
93040010	- Fusils, carabines et pistolets à air comprimé	15.00 %	B5	
93040090	- autres	15.00 %	B5	
93051000	- de revolvers ou pistolets	5.00 %	B5	
93052000	- de fusils ou carabines du n ^o 93.03	5.00 %	B5	
93059110	- - - en cuir ou en matières textiles	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
93059190	- - - autres	5.00 %	B5	
93059911	- - - - en cuir ou en matières textiles	5.00 %	B5	
93059919	- - - - autres	5.00 %	B5	
93059991	- - - - en cuir ou en matières textiles	5.00 %	B5	
93059999	- - - - autres	5.00 %	B5	
93062100	- - Cartouches	5.00 %	B5	
93062900	- - autres	5.00 %	B5	
93063011	- - - Cartouches de calibre 22	5.00 %	B5	
93063019	- - - autres	5.00 %	B5	
93063020	- - Cartouches à riveter ou outils similaires ou pour pistolets d'abattage à cheville, et leurs parties	5.00 %	B5	
93063030	- - pour fusils et carabines de chasse ou de tir sportif, autres que les fusils à canon lisse	5.00 %	B5	
93063091	- - - Cartouches de calibre 22	5.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
93063099	- - - autres	5.00 %	B5	
93069010	- - Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et autres munitions et projectiles de guerre, et leurs parties	5.00 %	B5	
93069090	- - autres	5.00 %	B5	
93070000	Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux	15.00 %	B5	
94011000	- Sièges des types utilisés pour véhicules aériens	0.00 %	A	
94012010	- - des types utilisés pour les véhicules des n ^{os} 87.02, 87.03 ou 87.04	10.00 %	A	
94012090	- - autres	10.00 %	A	
94013100	- - en bois	12.50 %	A	
94013900	- - autres	12.50 %	A	
94014100	- - en bois	20.00 %	A	
94014900	- - autres	20.00 %	A	
94015200	- - en bambou	20.00 %	B5	
94015300	- - en rotin	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94015900	- - autres	20.00 %	B5	
94016100	- - rembourrés	20.00 %	B5	
94016910	- - - avec dossier et/ou assise en rotin	20.00 %	B5	
94016990	- - - autres	20.00 %	B5	
94017100	- - rembourrés	20.00 %	A	
94017910	- - - avec dossier et/ou assise en rotin	20.00 %	A	
94017990	- - - autres	20.00 %	A	
94018000	- autres sièges	10.00 %	A	
94019100	- - en bois	10.00 %	A	
94019910	- - - de sièges du n° 9401.10.00	0.00 %	A	
94019921	- - - - Renforts d'appuie-tête et accoudoirs pour sièges du n° 9401.20.10	10.00 %	A	
94019929	- - - - autres	10.00 %	A	
94019930	- - - de sièges des n°s 9401.31.00 ou 9401.39.00	10.00 %	A	
94019991	- - - - en matières plastiques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94019999	- - - autres	10.00 %	A	
94021010	- - Fauteuils de dentistes et leurs parties	5.00 %	A	
94021030	- - Fauteuils pour salons de coiffure et fauteuils similaires, et leurs parties	5.00 %	A	
94029011	- - - Sièges d'aisance	15.00 %	A	
94029012	- - - Tables d'opérations, électriques	5.00 %	A	
94029013	- - - Tables d'opérations, non électriques	5.00 %	A	
94029014	- - - Tables d'examen	5.00 %	A	
94029015	- - - Lits pour usages cliniques	5.00 %	A	
94029019	- - - autres	5.00 %	A	
94029090	- - autres	15.00 %	A	
94031000	- Meubles en métal des types utilisés dans les bureaux	10.00 %	A	
94032010	- - Hottes de laboratoire	10.00 %	A	
94032090	- - autres	10.00 %	A	
94033000	- Meubles en bois des types utilisés dans les bureaux	5.00 %	B5	
94034000	- Meubles en bois des types utilisés dans les cuisines	20.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94035000	- Meubles en bois des types utilisés dans les chambres à coucher	20.00 %	B5	
94036010	- - Hottes de laboratoire	20.00 %	B5	
94036090	- - autres	20.00 %	B5	
94037010	- - Trotte-bébé	20.00 %	A	
94037020	- - Hottes de laboratoire	10.00 %	A	
94037090	- - autres	20.00 %	A	
94038200	- - en bambou	15.00 %	B5	
94038300	- - en rotin	10.00 %	B5	
94038910	- - - Hottes de laboratoire	10.00 %	B5	
94038990	- - - autres	10.00 %	B5	
94039100	- - en bois	15.00 %	A	
94039910	- - - de meubles des n ^{os} 9403.70.10	15.00 %	A	
94039990	- - - autres	15.00 %	A	
94041000	- Sommiers	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94042110	- - - en caoutchouc alvéolaire, recouverts ou non	15.00 %	A	
94042120	- - - en matières plastiques alvéolaires, recouverts ou non	15.00 %	A	
94042910	- - - Matelas à ressorts	15.00 %	A	
94042920	- - - autres, pour hyperthermie/hypothermie	10.00 %	A	
94042990	- - - autres	10.00 %	A	
94043000	- Sacs de couchage	10.00 %	A	
94044000	- Couvre-pieds, couvre-lits, édredons et couettes	15.00 %	A	
94049000	- autres	15.00 %	A	
94051110	- - - Luminaires pour salles d'opération	10.00 %	A	
94051191	- - - - Spots	10.00 %	A	
94051199	- - - - autres	5.00 %	A	
94051910	- - - Luminaires pour salles d'opération	10.00 %	A	
94051991	- - - - Spots	10.00 %	A	
94051992	- - - - Luminaires à lampes fluorescentes	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94051999	- - - autres	5.00 %	A	
94052110	- - - Luminaires pour salles d'opération	10.00 %	A	
94052190	- - - autres	15.00 %	A	
94052910	- - - Luminaires pour salles d'opération	10.00 %	A	
94052990	- - - autres	15.00 %	A	
94053100	- - Conçues pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)	15.00 %	A	
94053900	- - autres	15.00 %	A	
94054110	- - - Projecteurs orientables	10.00 %	A	
94054120	- - - autres projecteurs	10.00 %	A	
94054130	- - - Lampes de balisage d'aérodrome à feux fixes; lampes pour véhicules pour voies ferrées, locomotives, véhicules aériens, navires ou phares, en métaux communs	0.00 %	A	
94054140	- - - autres, des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publics; autres éclairages extérieurs	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94054190	- - - autres	10.00 %	A	
94054210	- - - Projecteurs orientables	10.00 %	A	
94054220	- - - autres projecteurs	10.00 %	A	
94054230	- - - Lampes de balisage d'aérodrome à feux fixes; lampes pour véhicules pour voies ferrées, locomotives, véhicules aériens, navires ou phares, en métaux communs	0.00 %	A	
94054240	- - - Voyants lumineux avec accessoires pour appareils domestiques électrothermiques du n° 85.16	10.00 %	A	
94054250	- - - autres, des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publics	5.00 %	A	
94054260	- - - autres éclairages extérieurs	5.00 %	A	
94054290	- - - autres	10.00 %	A	
94054910	- - - Projecteurs orientables	10.00 %	A	
94054920	- - - autres projecteurs	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94054930	- - - Lampes de balisage d'aérodrome à feux fixes; lampes pour véhicules pour voies ferrées, locomotives, véhicules aériens, navires ou phares, en métaux communs	0.00 %	A	
94054940	- - - Voyants lumineux avec accessoires pour appareils domestiques électrothermiques du n° 85.16	10.00 %	A	
94054950	- - - autres, des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publics	5.00 %	A	
94054960	- - - autres éclairages extérieurs	5.00 %	A	
94054990	- - - autres	10.00 %	A	
94055011	- - - en laiton, des types utilisés pour des rites religieux	5.00 %	A	
94055019	- - - autres	5.00 %	A	
94055040	- - Lampes-tempêtes	10.00 %	A	
94055050	- - Lampes de mineur et lampes de carrier	10.00 %	A	
94055090	- - autres	10.00 %	A	
94056110	- - - Panneaux d'avertissement, plaques indicatrices, panneaux de signalisation routière	10.00 %	A	
94056190	- - - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94056910	- - - Panneaux d'avertissement, plaques indicatrices, panneaux de signalisation routière	10.00 %	A	
94056990	- - - autres	10.00 %	A	
94059110	- - - pour luminaires pour salles d'opération	5.00 %	A	
94059120	- - - pour projecteurs	5.00 %	A	
94059140	- - - Globes ou cylindres	5.00 %	A	
94059150	- - - pour projecteurs orientables	5.00 %	A	
94059190	- - - autres	5.00 %	A	
94059210	- - - pour luminaires pour salles d'opération	5.00 %	A	
94059220	- - - pour projecteurs	5.00 %	A	
94059230	- - - pour projecteurs orientables	5.00 %	A	
94059290	- - - autres	5.00 %	A	
94059910	- - - Abat-jours en matières textiles	5.00 %	A	
94059920	- - - Abat-jours en autres matières	5.00 %	A	
94059930	- - - de luminaires des n ^{os} 9405.50.11 ou 9405.50.19	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
94059940	- - - de projecteurs	5.00 %	A	
94059950	- - - autres, en céramique ou en métal	5.00 %	A	
94059990	- - - autres	5.00 %	A	
94061010	- - Serres équipées de dispositifs mécaniques ou thermiques	12.50 %	A	
94061090	- - autres	15.00 %	A	
94062010	- - Serres équipées de dispositifs mécaniques ou thermiques	12.50 %	A	
94062090	- - autres	15.00 %	A	
94069011	- - - en fer ou en acier	12.50 %	A	
94069012	- - - en matières plastiques	12.50 %	A	
94069019	- - - autres	12.50 %	A	
94069020	- - autres, en matières plastiques ou en aluminium	15.00 %	A	
94069030	- - autres, en fer ou en acier	15.00 %	A	
94069040	- - autres, en béton ou en pierre artificielle	15.00 %	A	
94069090	- - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95030010	- Tricycles, trottinettes, autos à pédales et jouets à roues similaires; landaus et poussettes pour poupées	20.00 %	A	
95030021	- - Poupées, même habillées	20.00 %	A	
95030022	- - - Vêtements et leurs accessoires, chaussures et coiffes	15.00 %	A	
95030029	- - - autres	15.00 %	A	
95030030	- Trains électriques, y compris les rails, signaux et autres accessoires	15.00 %	A	
95030040	- Modèles réduits et modèles similaires, pour le divertissement, animés ou non	10.00 %	A	
95030050	- autres assortiments et jouets de construction, en matières autres que plastiques	10.00 %	A	
95030060	- Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines, rembourrés	15.00 %	A	
95030070	- Puzzles de tous types	15.00 %	A	
95030080	- Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95030091	- - Blocs ou pièces découpées en forme de chiffres, de lettres ou d'animaux; jeux de construction de mots; jeux consistant à former et dire des mots; imprimantes jouets; bouliers jouets (abagues); machines à coudre jouets; machines à écrire jouets	15.00 %	A	
95030092	- - Cordes à sauter	15.00 %	A	
95030093	- - Jeux de billes	15.00 %	A	
95030094	- - autres jouets, en caoutchouc	15.00 %	A	
95030099	- - autres	15.00 %	A	
95042020	- - Tables de billards de tous types	15.00 %	A	
95042030	- - Craies de billard	15.00 %	A	
95042090	- - autres	15.00 %	A	
95043030	- - Jeux de hasard à gain d'argent immédiat, et leurs parties et accessoires	10.00 %	A	
95043040	- - autres jeux à moteur ou à mouvement ou machines à sous	10.00 %	A	
95043050	- - autres, parties en bois, en papier ou en matières plastiques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95043090	- - autres	10.00 %	A	
95044000	- Cartes à jouer	15.00 %	A	
95045010	- - des types utilisés avec un récepteur de télévision	15.00 %	A	
95045090	- - autres	15.00 %	A	
95049010	- - Articles pour bowling, de tous types	15.00 %	A	
95049021	- - - en bois, en papier ou en matières plastiques	15.00 %	A	
95049029	- - - autres	15.00 %	A	
95049032	- - - Tables pour les jeux de casino, en bois ou en matières plastiques	10.00 %	A	
95049033	- - - autres tables pour les jeux de casino	10.00 %	A	
95049034	- - - Tuiles de mahjong, en bois, en papier ou en matières plastiques	10.00 %	A	
95049035	- - - autres tuiles de mahjong	10.00 %	A	
95049036	- - - autres, en bois, en papier ou en matières plastiques	10.00 %	A	
95049039	- - - autres	10.00 %	A	
95049092	- - - - en bois ou en matières plastiques	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95049093	- - - - autres	10.00 %	A	
95049095	- - - - en bois, en papier ou en matières plastiques	10.00 %	A	
95049099	- - - - autres	10.00 %	A	
95051000	- Articles pour fêtes de Noël	15.00 %	A	
95059000	- autres	15.00 %	A	
95061100	- - Skis	10.00 %	A	
95061200	- - Fixations pour skis	10.00 %	A	
95061900	- - autres	10.00 %	A	
95062100	- - Planches à voile	10.00 %	A	
95062900	- - autres	15.00 %	A	
95063100	- - Clubs complets	10.00 %	A	
95063200	- - Balles	10.00 %	A	
95063900	- - autres	10.00 %	A	
95064010	- - Tables	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95064090	- - autres	15.00 %	A	
95065100	- - Raquettes de tennis, même non cordées	15.00 %	A	
95065900	- - autres	15.00 %	A	
95066100	- - Balles de tennis	15.00 %	A	
95066200	- - gonflables	15.00 %	A	
95066900	- - autres	15.00 %	A	
95067000	- Patins à glace et patins à roulettes, y compris les chaussures auxquelles sont fixés des patins	10.00 %	A	
95069100	- - Articles et matériel pour la culture physique, la gymnastique ou l'athlétisme	15.00 %	A	
95069910	- - - Arcs (y compris arbalètes) et flèches	5.00 %	A	
95069920	- - - Filets, jambières et protège-tibias pour le cricket	10.00 %	A	
95069930	- - - Volants	15.00 %	A	
95069990	- - - autres	5.00 %	A	
95071000	- Canes à pêche	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
95072000	- Hameçons, même montés sur avançons	15.00 %	A	
95073000	- Moulinets pour la pêche	15.00 %	A	
95079000	- autres	10.00 %	A	
95081000	- Cirques ambulants et ménageries ambulantes	15.00 %	A	
95082100	- - Montagnes russes	15.00 %	A	
95082200	- - Carrousels, balançoires et manèges	15.00 %	A	
95082300	- - Autos tamponneuses	15.00 %	A	
95082400	- - Simulateurs de mouvements et cinémas dynamiques	15.00 %	A	
95082500	- - Manèges aquatiques	15.00 %	A	
95082600	- - Attractions de parcs aquatiques	15.00 %	A	
95082900	- - autres	15.00 %	A	
95083000	- Attractions foraines	15.00 %	A	
95084000	- Théâtres ambulants	15.00 %	A	
96011010	- - Étuis à cigares ou cigarettes, tabatières; objets d'ornementation	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96011090	- - autres	10.00 %	A	
96019011	- - - Étuis à cigares ou cigarettes, tabatières; objets d'ornementation	15.00 %	A	
96019012	- - - Nucléons pour perles	0.00 %	A	
96019019	- - - autres	15.00 %	A	
96019021	- - - Objets d'ornementation	10.00 %	A	
96019029	- - - autres	10.00 %	A	
96019091	- - - Étuis à cigares ou cigarettes, tabatières; objets d'ornementation	10.00 %	A	
96019099	- - - autres	10.00 %	A	
96020010	- Capsules en gélatine pour le conditionnement des médicaments	5.00 %	A	
96020020	- Étuis à cigares ou cigarettes, tabatières; objets d'ornementation	5.00 %	A	
96020090	- autres	5.00 %	A	
96031010	- - Balais	5.00 %	A	
96031020	- - Balais	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96032100	- - Brosses à dents, y compris les brosses à dentiers	10.00 %	A	
96032900	- - autres	5.00 %	A	
96033000	- Pinceaux et brosses pour artistes, pinceaux à écrire et pinceaux similaires pour l'application des produits cosmétiques	5.00 %	A	
96034000	- Brosses et pinceaux à peindre, à badigeonner, à vernir ou similaires (autres que les pinceaux du n° 9603.30); tampons et rouleaux à peindre	5.00 %	A	
96035000	- autres brosses constituant des parties de machines, d'appareils ou de véhicules	5.00 %	A	
96039010	- - Têtes préparées pour articles de broserie	5.00 %	A	
96039020	- - Balais mécaniques pour emploi à la main, autres qu'à moteur	5.00 %	A	
96039040	- - autres brosses	5.00 %	A	
96039090	- - autres	10.00 %	A	
96040010	- en métal	10.00 %	A	
96040090	- autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96050000	Assortiments de voyage pour la toilette des personnes, la couture ou le nettoyage des chaussures ou des vêtements.	10.00 %	A	
96061010	- - en matières plastiques	10.00 %	A	
96061090	- - autres	10.00 %	A	
96062100	- - en matières plastiques, non recouverts de matières textiles	10.00 %	A	
96062200	- - en métaux communs, non recouverts de matières textiles	10.00 %	A	
96062900	- - autres	10.00 %	A	
96063010	- - en matières plastiques	10.00 %	A	
96063090	- - autres	10.00 %	A	
96071100	- - avec agrafes en métaux communs	15.00 %	A	
96071900	- - autres	15.00 %	A	
96072000	- Parties	5.00 %	A	
96081010	- - ayant un corps principalement en matières plastiques	20.00 %	A	
96081090	- - autres	10.00 %	A	
96082000	- Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96083020	- - Stylos à plume	10.00 %	A	
96083090	- - autres	10.00 %	A	
96084000	- Porte-mine	10.00 %	A	
96085000	- Assortiments d'articles relevant d'au moins deux des sous-positions précitées	10.00 %	A	
96086010	- - en matières plastiques	5.00 %	A	
96086090	- - autres	5.00 %	A	
96089110	- - - en or ou doré	5.00 %	A	
96089190	- - - autres	5.00 %	A	
96089910	- - - Stylets pour duplicateurs	10.00 %	A	
96089991	- - - - Parties de stylos et crayons à bille, en matières plastiques	5.00 %	A	
96089999	- - - - autres	5.00 %	A	
96091010	- - Crayons noirs	15.00 %	A	
96091090	- - autres	15.00 %	A	
96092000	- Mines pour crayons ou porte-mine	0.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96099010	- - Crayons pour ardoises d'écolier	5.00 %	A	
96099030	- - Crayons et mines, autres que ceux du n° 9609.10	5.00 %	A	
96099091	- - - Craies à écrire ou à dessiner	5.00 %	A	
96099099	- - - autres	5.00 %	A	
96100010	- Ardoises d'écolier	5.00 %	A	
96100090	- autres	5.00 %	A	
96110000	Dateurs, cachets, numéroteurs, timbres et articles similaires (y compris les appareils pour l'impression d'étiquettes), à main; composteurs et imprimeries comportant des composteurs, à main	5.00 %	A	
96121010	- - en matières textiles	5.00 %	A	
96121090	- - autres	5.00 %	A	
96122000	- Tampons encreurs	5.00 %	A	
96131010	- - en matières plastiques	15.00 %	A	
96131090	- - autres	15.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96132010	- - en matières plastiques	10.00 %	A	
96132090	- - autres	10.00 %	A	
96138010	- - Briquets piézo-électriques pour poêles et chaudières	10.00 %	A	
96138020	- - Briquets à cigarettes ou briquets de table, en matières plastiques	10.00 %	A	
96138030	- - Briquets à cigarettes ou briquets de table, autres qu'en matières plastiques	10.00 %	A	
96138090	- - autres	10.00 %	A	
96139010	- - Cartouches rechargeables ou autres récipients qui constituent des parties de briquets mécaniques, contenant du combustible liquide ou des gaz liquéfiés	5.00 %	A	
96139090	- - autres	5.00 %	A	
96140010	- Ébauchons de pipes, en bois ou en racines	5.00 %	A	
96140090	- autres	10.00 %	A	
96151120	- - - en caoutchouc durci	10.00 %	A	
96151130	- - - en matières plastiques	10.00 %	A	
96151900	- - autres	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96159011	- - - en aluminium	5.00 %	A	
96159012	- - - en fer ou en acier	5.00 %	A	
96159013	- - - en matières plastiques	5.00 %	A	
96159019	- - - autres	5.00 %	A	
96159021	- - - en matières plastiques	10.00 %	A	
96159022	- - - en fer ou en acier	10.00 %	A	
96159023	- - - en aluminium	10.00 %	A	
96159029	- - - autres	10.00 %	A	
96159091	- - - en aluminium	5.00 %	A	
96159092	- - - en fer ou en acier	5.00 %	A	
96159093	- - - en matières plastiques	5.00 %	A	
96159099	- - - autres	5.00 %	A	
96161010	- - Vaporisateurs de toilette	10.00 %	A	
96161020	- - Montures et têtes de montures	10.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96162000	- Houppes et houppettes à poudre ou pour l'application d'autres cosmétiques ou produits de toilette	10.00 %	A	
96170010	- Bouteilles isolantes ou autres récipients isothermiques dont l'isolation est assurée par le vide, complets	10.00 %	A	
96170020	- leurs parties, à l'exclusion des ampoules en verre	10.00 %	A	
96180000	Mannequins et articles similaires; automates et scènes animées pour étalages.	10.00 %	A	
96190011	- - avec une partie centrale absorbante en ouates de matières textiles	20.00 %	A	
96190012	- - Serviettes et tampons hygiéniques, en papier, en pâte à papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose	20.00 %	A	
96190013	- - Couches pour bébés et protections contre l'incontinence, en papier, en pâte à papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose	20.00 %	A	
96190014	- - autres, en papier, en pâte à papier, en ouate de cellulose ou en nappes de fibres de cellulose	20.00 %	A	
96190019	- - autres	20.00 %	A	
96190092	- - Serviettes hygiéniques	25.00 %	B5	
96190093	- - autres, en bonneterie	25.00 %	B5	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
96190099	- - autres	25.00 %	A	
96200010	- en matières plastiques	5.00 %	A	
96200020	- en carbone et en graphite	5.00 %	A	
96200030	- en fer et en acier	5.00 %	A	
96200040	- en aluminium	5.00 %	A	
96200050	- en bois	5.00 %	A	
96200090	- autres	5.00 %	A	
97012100	- - Tableaux, peintures et dessins	5.00 %	A	
97012200	- - Mosaïques	10.00 %	A	
97012900	- - autres	10.00 %	A	
97019100	- - Tableaux, peintures et dessins	5.00 %	A	
97019200	- - Mosaïques	10.00 %	A	
97019900	- - autres	10.00 %	A	
97021000	- Ayant plus de 100 ans d'âge	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
97029000	- autres	5.00 %	A	
97031000	- Ayant plus de 100 ans d'âge	5.00 %	A	
97039000	- autres	5.00 %	A	
97040000	Timbres-poste, timbres fiscaux, marques postales, enveloppes premier jour, entiers postaux et analogues, oblitérés, ou bien non oblitérés, autres que les articles du n° 49.07	0.00 %	A	
97051000	- Collections et pièces de collection présentant un intérêt archéologique, ethnographique, historique	0.00 %	A	
97052100	- - Spécimens humains et leurs parties	5.00 %	A	
97052200	- - Espèces éteintes ou menacées d'extinction, et leurs parties	0.00 %	A	
97052900	- - autres	5.00 %	A	
97053100	- - Ayant plus de 100 ans d'âge	5.00 %	A	
97053900	- - autres	5.00 %	A	
97061000	- Ayant plus de 250 ans d'âge	5.00 %	A	
97069000	- autres	5.00 %	A	

Ligne tarifaire SH 2022	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie de démantèlement	Note
99011000	- Logiciels de système d'exploitation	0.00 %	A	
99012000	- Logiciels d'application	0.00 %	A	
99013000	- Multimedia (audio, vidéo ou audiovisuel)	0.00 %	A	
99014000	- Données de support ou de pilote, y compris conception de systèmes de machines	0.00 %	A	
99019000	- autres logiciels ou produits numériques	0.00 %	A	

LISTE DES CONTINGENTS TARIFAIRES D'EXPORTATION
PRÉVUS À L'ARTICLE 2.6, PARAGRAPHE 2, POINT b)

1. Les contingents tarifaires d'exportation établis dans la présente annexe sont gérés de manière transparente, objective et non discriminatoire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
2. Si une question se pose concernant les contingents tarifaires d'exportation ou tout autre sujet connexe, une partie peut demander par écrit à l'autre partie:
 - a) d'organiser une réunion du comité «Commerce de marchandises, questions douanières et questions sanitaires et phytosanitaires» dans sa configuration spécifique pour les chapitres 2 (Traitement national et accès au marché en ce qui concerne les marchandises), 5 (Instruments de défense commerciale) et 7 (Obstacles techniques au commerce) institué en vertu de l'article 24.4;
 - b) de répondre dans les plus brefs délais à des questions précises; et
 - c) de lui fournir dans les plus brefs délais des renseignements sur les contingents tarifaires d'exportation.

3. Les marchandises originaires relevant des codes SH 1511.10 et 1511.90 sont exemptes de tous droits, taxes ou autres impositions à l'exportation de quelque nature que ce soit, perçus à l'exportation ou à l'occasion de l'exportation vers l'Union, sous réserve du traitement contingentaire suivant à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord:

Année	Quantité agrégée (en tonnes métriques, ci-après «t»)
Année 0	1 900 000
Année 1	1 957 000
Année 2	2 015 710
Année 3	2 076 181
Année 4	2 138 467
Année 5	2 202 621
Année 6	2 268 699
Année 7	2 336 760
Année 8	2 406 863
Année 9 et années suivantes	2 479 069

4. Les marchandises originaires relevant des codes SH 1513.21 et 1513.29 sont exemptes de tous droits, taxes ou autres impositions à l'exportation de quelque nature que ce soit, perçus à l'exportation ou à l'occasion de l'exportation vers l'Union, sous réserve du traitement contingentaire suivant à compter de la date d'entrée en vigueur du présent accord:

Année	Quantité agrégée (t)
Année 0	140 000
Année 1	144 200
Année 2	148 526
Année 3	152 982
Année 4	157 571
Année 5	162 298
Année 6	167 167
Année 7	172 182
Année 8	177 348
Année 9 et années suivantes	182 668